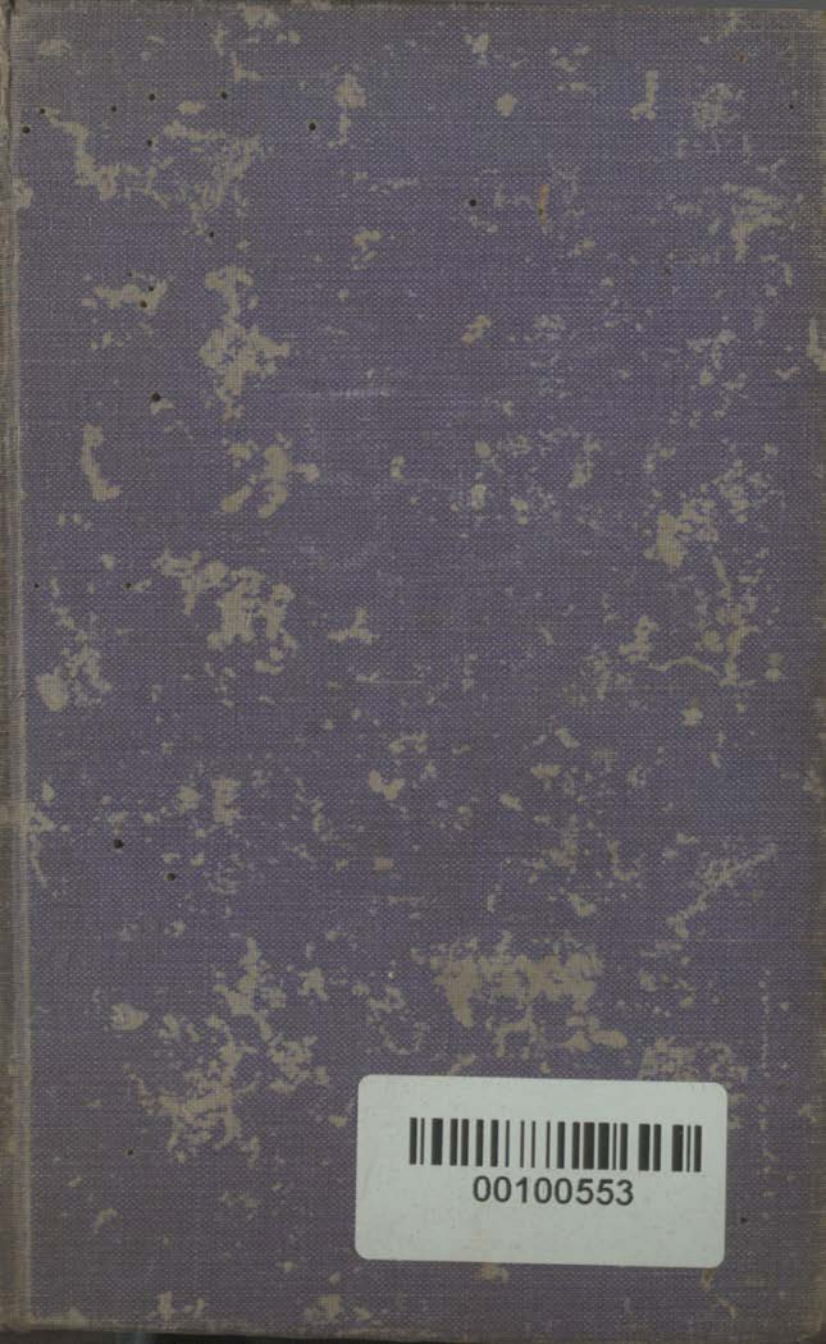
00100553

00100553

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020

Ninon de Lanclos

NINON DE LANCLOS
Peinture attribuée à Mignard (Musée de Marseille).

LES FEMMES ILLUSTRES

NINON DE LANCLOS

PAR

ÉMILE MAGNE

Portraits et Documents inédits

100553

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

PARIS
ÉDITIONS D'ART ET DE LITTÉRATURE

EN VENTE A LA LIBRAIRIE NILSSON
7, rue de Lille, 7

00. h. 55

God
F8 920.7
Lan/Mag/Klin
100553

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.
Copyright by J. Ed. Richardin, 1912.

A M. RÉMY DE GOURMONT

En témoignage de mon estime pour l'homme
et de mon admiration pour l'écrivain.

E. M.

NOTE PRÉLIMINAIRE

A étudier les nombreuses biographies de Ninon, on s'aperçoit, avec étonnement, que rien n'a été dit de juste et de vrai sur cette femme éminente. Les hypothèses, les légendes et les erreurs pullulent. Nul ne s'est préoccupé de chronologie ni soucié de rechercher un acte qui éclaire l'obscurité de cette existence. Émile Colombey lui-même, contrairement à ses prétentions, n'apporta aucun document nouveau. Il se borna à réunir quelques pièces éparses en divers ouvrages et, délibérément, s'en attribua la découverte.

L'histoire de Ninon restait donc à écrire lorsque nous l'avons entreprise. Nous ne pensons pas qu'elle soit définitive en ce petit ouvrage. Nous nous sommes simplement efforcé, dissipant les légendes et soumettant à la critique les affirmations hasardeuses, de présenter enfin une Ninon vivante et humaine. Nous la situons dans son milieu social et nous montrons quelle influence

*supérieure elle exerça sur ce milieu social. Diverses pièces inédites, et notamment l'*Inventaire de sa succession, *nous ont permis d'élucider le mystère de son intimité. Enfin nous publions les portraits authentiques qui subsistent d'elle, portraits ignorés jusqu'à l'heure et qui nous révèlent son véritable aspect physique.*

Ninon ne rougissait nullement de son indépendance de mœurs. Elle la revendiquait. Elle avait rompu avec son sexe sous le rapport de la pruderie et même de la pudeur. Il lui plaisait d'être, ainsi qu'un homme, libérée de férule. Elle fut la première à combattre en faveur de l'égalité des devoirs et des droits et l'on peut, avec quelque apparence de raison, la donner comme la patronne du féminisme en France.

On se trompe à ne la considérer que comme une simple courtisane. Au début de sa carrière, dépourvue d'écus, elle dut accepter la protection de quelques personnages opulents. Ce furent, en général, des amants martyrs. Elle reçut leurs bienfaits comme une déesse reçoit des offrandes de fleurs et d'encens. Elle ne promit rien en échange et souvent les payeurs se contentèrent de satisfactions spirituelles.

Économe sans la moindre avarice, elle conduisit ses affaires de telle sorte que, jeune encore, elle put à jamais chasser de son entourage les gens qui

la supposaient vénale. Dès lors, elle devint, dans le royaume, un être unique par la grâce du corps, la beauté de l'esprit et la générosité du cœur.

Disciple de Montaigne, elle dirigea les cohortes du libertinage et, conjointement avec Théophile, Des Barreaux, Saint-Pavin, Saint-Evremond, prépara l'avènement de Voltaire. Néanmoins elle n'exécrait point la religion à l'exemple de ce dernier. Elle souhaitait simplement débarrasser l'humanité des superstitions grossières. Sa mort prouva qu'elle sacrifiait à une divinité inaccessible aux compréhensions communes. La philosophie fut pour elle un secours, jamais une arme.

Avec justice, la sympathie et l'admiration accompagnent sa mémoire. Image même de la politesse, de la simplicité et de la clarté, Ninon est, en effet, entrée dans le groupe de ces héroïnes que la multitude révère et, volontiers, béatifie...

E. M.

NINON DE LANCLOS

CHAPITRE PREMIER

Henry de Lanclos, père de Ninon, appartenait à une famille de bonne et authentique noblesse dont d'Hozier enregistra les armes (1). D'aucuns le disent gentilhomme de Touraine,

(1) Les Lanclos portaient « d'or à trois chevrons de gueules party d'azur à une teste de lion arraché d'or lampassé et tenant en sa gueule un anneau de même ». Henri de Lanclos, dans les actes, est qualifié « noble homme » ou encore « écuyer ». Pour le nom de Lanclos, nous avons adopté l'orthographe utilisée par Ninon elle-même dans les lettres autographes et dans les pièces officielles.

mais ne nous renseignent point sur ses origines. Il endossa, sous Henry IV, la casaque militaire et montra, affirme-t-on, quelque valeur sur les champs de bataille et aussi sur le terrain où le conduisirent ses vivacités de langue.

Fatigué de risquer sa vie sans résultat appréciable, il pensa que la fortune lui deviendrait plus clémente en la domesticité de quelque seigneur. L'esprit orné de belles connaissances, peu scrupuleux, sceptique, goûtant ces philosophes que la doctrine d'Épicure inspire à travers les siècles et pratiquant leur philosophie, il possédait toutes les qualités que les riches de ce monde réclament à leur clientèle. Un prince lorrain, le duc d'Elbeuf, s'attacha cet amuseur assez adroit pour lui plaire.

Dès lors Henry de Lanclos fut sauvé de ce qu'il appelait « sa vilenie », c'est-à-dire des fréquentations douteuses et des mendicités voilées. Durant une période obscure de sa vie, il dut, en effet, pinçant supérieurement du luth, grossir ces troupes dépenaillées dont les grands utilisaient le talent à compléter leurs divertissements. Devenu officier du duc d'Elbeuf, il feignit de mépriser désormais la musique. Mais ce mépris n'était chez lui que superficiel. A la vérité il souffrait de n'émouvoir plus, d'un doigt brutal ou caressant, les cordes sonores de son instrument. Un jour étant allé goguenarder à Vienne, en Dauphiné, chez le vieux Gaultier, exécutant et professeur remarquable dont il fut le camarade de misère :

— Tu ne joues plus du luth ? lui dit-il après

qu'ils se furent embrassés. Pour moi, j'ai quitté toute cette méchanceté.

— Je n'en jouerais pas pour tous les biens du monde, repartit l'autre simulant une horreur semblable.

Ayant dîné, ils se promenèrent. Au retour de la promenade, Henry de Lanclos, tout ému, vit, sur une table, plusieurs luths assemblés. Il demanda des explications :

— C'est pour ces enfants, dit Gaultier. Ils s'y amusent. Il n'y a pas une corde qui vaille. Tout cela est en pitoyable état.

Lanclos, sans rien dire, saisit les instruments, les accorda, troublé, vibrant, incapable de résister au démon qui l'excitait. Puis :

— Hé, dit-il à Gaultier, cette sarabande, la trouves-tu belle ?

Il la joua. Cependant, Gaultier, aussi inconscient que lui de son dédain précédent, les bras chargés d'un autre luth, clamait :

— Et celle-ci, que t'en semble ?

Bientôt le monde n'exista plus autour d'eux. Éperdument ils jouèrent. Et ils ne s'arrêtèrent que trente-six heures plus tard, exténués, ayant oublié le boire et le manger.

Lanclos avait besoin de ces orgies de sons et d'accords pour supporter l'existence momentanément sans aventures qu'il menait en la maison du duc d'Elbeuf. Les lectures aussi l'empêchaient de retourner à la crapule vers laquelle l'entraînait un penchant naturel.

Il n'était pas heureux en ménage. Il avait épousé une dévote, Marie-Barbe de la Marche, qui prétendait amener, soumis et repentant, devant la sainte table, son libertinage éhonté. Il y avait, entre les conjoints, lutte sourde et perpétuelle. Néanmoins, deux enfants leur étaient nés, Charles et Léonor, que d'illustres parrains tinrent sur les fonts baptismaux (1). Ils arrivaient à point pour distraire leur mère du confessionnal et procurer quelque indépendance à leur père.

Celui-ci usa-t-il immodérément de cette indépendance ? Nul ne le pourrait dire. Toujours est-il que bientôt il troque pour une autre sa domesticité de l'hôtel d'Elbeuf : Timoléon d'Épinay, maréchal de Saint-Luc, le prend à sa suite à titre d'écuyer. La musique compta évidemment pour quelque chose en cette affaire. Car le maréchal, venu de Normandie avec la grasse gaieté de cette province, occupait plus volontiers ses loisirs aux douceurs de la débauche qu'aux intérêts de la stratégie. Il jouait du luth, dansait agréablement, débitait la gaillardise, écrivaillait vers et prose, aspirait davantage à bien vivre qu'à vivre glorieusement.

C'était le maître qui pouvait le mieux convenir à Henry de Lanclos. On ne s'ennuyait point en sa

(1) Charles, né le 23 juillet 1617. Parrain : Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf; marraine : Anne Le Veneur, comtesse de Fiesque. Léonor, né le 17 novembre 1619. Parrain : Timoléon d'Espinay, gouverneur et lieutenant général pour le roi en Brouage; marraine : Marguerite Chabot, duchesse d'Elbeuf.

compagnie. Il transformait sa maison en auberge où l'on s'enivrait jusqu'à rouler sous les tables. Et les femmes y trouvaient accueil empressé et robuste. Il n'exigeait pas que ses officiers respectassent une demeure où la luxure côtoyait l'ivrognerie. Pour la plupart, ceux-ci étaient des ruffians intelligents, paillards, aventureux, soucieux de leur liesse et de leur fortune. Avec peine, de leurs âmes réunies et de celle, au surplus, de leur patron, on eût constitué une âme d'honnête homme.

C'est pourquoi Henry de Lanclos s'accommoda-t-il immédiatement de cet entourage. Il sentit qu'aucun autre ne lui procurerait une félicité identique. Il s'efforça d'y séduire. Sachant que le maréchal ne commandait à personne une sagesse dont il connaissait la vanité, il se signala par le cynisme des propos. Les brocards sortaient de sa bouche avec autant de saveur que d'impudence. Et son luth retrouvait, pour exprimer la multiforme passion, des accents incomparables.

Le milieu du maréchal lui permettait d'oublier son propre milieu, étroit, monotone et triste où Mme de Lanclos exerçait sa domination de bigote autoritaire. Pourtant, un événement le ramena en cette rue des Petits-Champs où les sermons de l'épouse délaissée mûrissaient dans la solitude. Car le 10 novembre 1620 lui naissait un troisième enfant, une fille, cette fille qui devait transmettre, en l'embellissant d'une lumière de tendresse et de grâce, son nom à la postérité.

Il se préoccupa de lui donner parrain et mar-

raine qui pussent l'aider à franchir allégrement les étapes de la vie. Messire Nicolas de Villotret, conseiller du roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et sa fille, Anne de Villotret, assumèrent cette responsabilité. Ils ne savaient pas à quoi ils s'engageaient. Ils regrettèrent peut-être, dans la suite, leur imprudence. Mais, à cette heure, ils trouvaient charmante leur filleule souriant parmi les dentelles de sa barcelonnette. Ils l'appelèrent Anne et souhaitèrent qu'à travers le temps ce sourire puéril persistât sur ses lèvres, modelées, semblait-il, par Vénus elle-même.

De fait, à mesure qu'elle prenait conscience de sa propre existence, la petite fille ensoleillait de son babil et de ses gestes menus le maussade logis où Mme de Lanclos marmonnait des oraisons. Peu à peu elle s'épanouissait en joliesse et en délicatesse, comme une fleur. Il émanait naturellement d'elle de la clarté, de la douceur, un arome imprécis et délicieux, quelque fluide venu de son intelligence, quelque effluve exhalé par sa chair et qui la faisait printanière entre toutes les adolescentes. Et ce charme était si sensible que bientôt le prénom d'Anne parut ridicule et grossier appliqué à cette mignarde fée. Les diminutifs, pour la nommer, montaient immédiatement aux lèvres. Elle fut successivement Annine, Nanie, Nanine. Et enfin on découvrit Ninon. Et ce fut une trouvaille vraiment merveilleuse. Car, en Ninon, si l'on cherche le symbolisme des appellations humaines, s'expriment toutes les fraîcheurs,

les préludes et les virginités. Et l'on entend, en ces deux syllabes musicales, tinter, dans le matin humide d'aiguail, les clochettes des volubilis et des muguets, frémir des ailes, roucouler des gorges, palpiter l'allégresse amoureuse du renouveau.

Seule peut-être Mme de Lanclos n'approuva point que l'on parât sa fille de ce clair prénom. Réussissant malaisément à diriger l'éducation des garçons que les collèges et les académies enlevaient à sa tutelle, elle prétendait, du moins, n'abandonner à personne le soin d'assouplir l'esprit de l'enfant allègre. Elle espérait lui communiquer son goût de piété et, sinon l'enfermer au couvent, du moins l'envoyer vers le monde avec une âme et une allure de nonne.

Malheureusement, sur ce point, la volonté de son mari s'interposa. M. de Lanclos rêvait pour Ninon, dont il discernait le précoce jugement, une différente destinée. Parce qu'il la sentait pareille à lui-même, pétulante, vorace de plaisirs, il s'ingéniait à détourner d'elle l'influence maternelle. Pénétré des préceptes de Montaigne et de ceux que Charron, faible disciple du périgourdin subtil, inscrivit en son *Traité de la sagesse*, il s'efforça de les mettre en pratique.

Tacite et sournoise, la lutte, longtemps interrompue entre M. de Lanclos et sa femme par une paix fourrée, reprit autour du cerveau de Ninon. Tour à tour l'enfant s'assombrissait à entendre les homélies des sermonneurs qui promettaient, dans

un avenir problématique, la récompense des vertus présentes et s'émerveillait à écouter le prêche des philosophes qui conseillait de se satisfaire de vérités immédiates. Peu à peu le doute s'installait en son âme. Elle n'allait plus au confessionnal qu'avec, sur les lèvres, un ris de badinerie. Aux moines fanatiques et malpropres qui tonnaient en chaire contre le péché et transformaient l'indulgence divine en férocité démoniaque, elle préférait les doux abbés que les ruelles lui montraient préoccupés de poésie et penchés sur le tabernacle rose des justaucorps féminins.

Elle se rendait compte, d'ailleurs, qu'une simple obéissance à la tradition conduisait aux églises le troupeau désordonné des fidèles. Lorsque Mme de Lanclos, aux jours de pénitence, la traînait aux Minimes de la place Royale, elle observait, autour d'elle, le manège des seigneurs et des dames que la religion assemblait. Sans doute ce couvent austère n'avait-il été édifié que pour faciliter, sous ses voûtes sombres et ses hauts piliers, les rendez-vous profanes. On distinguait bien, à la vérité, de-ci, de-là, quelques dévotes effondrées sous le poids de leur repentir et accablées par des années de prières. Rien ne les distrayait de leur méditation pieuse. Mais ces êtres exceptionnels ne suscitaient nullement l'admiration, et les Minimes eux-mêmes appréhendaient leur approche. Les autres hôtes du Seigneur témoignaient, par leur attitude, d'une belle indifférence au mystère qui se dérou-

lait devant eux. Ils venaient, en pompeux atours, pour assurer leur réputation d'opulence, de raffinement ou de beauté. Dédaignant l'indignation des écrivassiers jésuitiques, les femmes entraient, dans la demeure sainte, le visage fardé et la gorge nue, suivies de leurs cortèges adorateurs. Et tandis que se célébrait la messe ou que s'éployait la parole ampoulée du prédicateur, le murmure montait, vers l'autel illuminé, de toutes les conversations à mi-voix, de toutes les déclarations chuchotées. Les billets tendres, les madrigaux galants circulaient entre les mains astucieusement tendues. On prenait date pour les collations prochaines. Les regards et les gestes voluptueux offensaient la divinité. L'église était devenue une dépendance de l'alcôve.

L'exemple d'une telle débauche contribuait à détourner Ninon, sincère et loyale, de la religiosité. Elle se considéra bientôt comme persécutée par sa mère, mais elle se garda, étant bonne, de le lui laisser comprendre. Du moins opina-t-elle de tout son être en faveur des méthodes éducatives offertes par M. de Lanclos. Docilement elle s'abandonna à sa direction. Elle allait, d'ailleurs, devoir à cette direction la supériorité intellectuelle et la douceur de sociabilité par quoi elle continuera, à travers le temps, la séduction des courtisanes hellènes.

Substituant, en effet, à ces ouvrages dévots qui portent des titres si curieux : *L'Arche de Noé en laquelle on se sauve du déluge des adversitez ou le*

consolateur des affligez, enrichi de rares, doctes et subtiles conceptions par le R. P. F. Jean le Boucher, de Péronne; Le Guidon des spirituels et contemplatifs contenant douze morlifications du R. P. Henry Harphius, avec un petit traicté de paix et de tranquillité de l'âme auquel est déclaré combien elle est nécessaire à l'homme et comme elle se peut acquérir; Le Bouquet de myrrhe de l'amante sacrée, composé de douleurs de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, recueillie des quatre Évangélistes, substituant, disons-nous, à ces ouvrages dévots que Mme de Lanclos préconisait entre tous, des livres au contenu substantiel, M. de Lanclos vit, avec joie, sa fille s'ouvrir, dès l'âge tendre, au monde des idées. Il lui donna alors des maîtres qui la façonnèrent selon son désir. Elle franchit avidement les degrés de la science, apprit l'espagnol et l'italien, fut bientôt en mesure de raisonner sur les questions les plus ardues. Cette culture, d'ailleurs, ne lui enlevait rien de sa grâce.

Car M. de Lanclos combattait avec autant de fureur le pédantisme que la dévotion. Il pensa que l'un et l'autre trouveraient, en la coquetterie, une ennemie naturelle et victorieuse. C'est pourquoi il s'efforça de la développer chez Ninon, dans le sens où il la considérait nécessaire. Il lui insinua, dans ce but, l'amour de la musique avant de lui en enseigner les rudiments. Il voulut qu'elle souhaitât d'elle-même promener ses mains graciles sur le clavier du clavecin ou

sur les cordes du luth. Il ne lui imposa nullement l'obligation morose d'apprendre les notes et le solfège. Elle se l'imposa de son propre mouvement et par pure admiration d'un art qui lui complaisait. Elle franchit vite la période des tâtonnements. Elle parvint quasi d'instinct à cette compréhension et à ce doigté qui permettent non seulement de saisir et de rendre la pensée du compositeur, mais d'y ajouter quelque chose de soi-même. Entre ses mains le luth, le téorbe, la guitare, le clavecin retentirent d'une voix tantôt nuancée et rêveuse, tantôt passionnée et violente, mais toujours émouvante et humaine. Elle les parcourait ou elle les étreignait avec le sentiment de caresser ou d'épreindre un être dont il fallait exprimer le rire de gaieté ou le sanglot de douleur.

La musique lui communiqua l'attrait des nobles attitudes, et la danse, qu'elle goûta ensuite, accrut sa souplesse, favorisa son eurythmie. Si bien que les dames du Marais attirèrent en leurs hôtels et cajolèrent cette adolescente qui dissertait sur les sujets les plus graves en minaudant derrière son éventail et qui glissait la sarabande avec autant d'aisance et de sûreté que M. de Mollier.

Ainsi, et malgré les rudes assauts que livrait sa femme pour reconquérir son prestige évanoui, M. de Lanclos arrivait au but qu'il s'était fixé : Ninon ne grossirait point les cohortes de bigotes qui, à travers la société, exhibaient leurs museaux chafouins et semaient le venin de leur méchan-

ceté. Elle apparaissait déjà comme une fille d'élite, affranchie de scrupules absurdes, capable de tout comprendre, de tout s'assimiler, de tout vénérer de ce qui constitue la beauté sur cette terre. Il la jugeait digne d'épouser un prince. Il ne pouvait imaginer qu'à son exemple il en avait fait une épicurienne consciente de son épicurisme, qui ne le voudrait jamais abdiquer et qui, par là, s'aliénerait ceux et celles — c'est-à-dire la totalité des êtres — qui pratiquent, sans l'avouer, cette doctrine.

L'époque était venue de lui transmettre les livres en lesquels il avait puisé ses préceptes de morale et ses maximes d'éducation. Ninon, toute troublée, et bientôt toute enivrée, entra dans le doute de Montaigne et dans la perplexité de Charron. Son père lui recommandait ce double bréviaire où la sagesse et la fragilité humaines sont tour à tour examinées. Il lui conseillait d'y puiser quotidiennement le goût de la sincérité et d'y chercher la nécessité de l'indulgence.

Et ce fut, à peu près, comme son testament moral qu'il lui remit avec les deux volumes si souvent feuilletés. Bientôt, en effet, et pour de longues années, il disparaissait de Paris et de la France. On ne sait au juste pour quelle raison il haïssait Louis, sieur du Maine, baron de Chabans. Vieille querelle, sans doute, que ranima une rencontre imprévue, rivalité d'argent ou de femme. Les deux hommes se connurent au temps où pauvrement ils gagnaient leur subsistance en

mêlant les plaintes du violon au grelottement du luth. Le sort les avait ensuite séparés. Tandis que Lanclos se satisfaisait d'un rôle effacé d'officier, Chabans, brouillon et fol, mais audacieux et cynique, pourchassait sans lassitude la fortune. En lui l'effronterie remplaçait le savoir. Il se présentait en tous lieux, feignant l'universalité des connaissances. Rien ne paraissait dérouter sa compétence. On vit, au conseil du roi, ce violon téméraire, portant une immense rapière de guerrier, proposer gravement, devant l'illustre mathématicien Aleaume, un plan de fortifications aussi pratique que celui offert par Panurge à l'ébahissement de Pantagruel. Il vagabonda aux quatre coins de l'Europe, récoltant, à force d'astuce, les charges et les bénéfices.

A l'heure qui nous intéresse, il est à la fois gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Sainte-Foy et grand maître de l'artillerie de la république de Venise. Ce sont beaucoup d'offices réunis sous la responsabilité d'un seul homme. Néanmoins, quelque indigne qu'il soit de les cumuler, il ne saurait exciter, par ce seul fait, la jalousie de Lanclos. Il existe, entre les deux anciens compères, un motif de mésintelligence que nous n'arrivâmes point à pénétrer. Motif très grave, car Lanclos perd brusquement la sérénité de sa philosophie, oublie que son honneur de soldat lui défend la lâcheté qu'il va longuement préméditer.

Le voici, en effet, embusqué non loin de l'hôtel

où loge l'ambassadeur de Venise. Il sait que fréquemment Chabans vient, en cet hôtel, prendre les ordres que lui adresse le doge. Il voit, un jour, son carrosse, reconnaissable aux armoiries qu'il étale, s'arrêter devant la porte qu'il observe. Il laisse l'homme aller à ses affaires. Il avance, l'air insoucieux, et se cache derrière le panneau arrière du véhicule. Il attend.

Chabans sort. Lanclos tire son épée. Comme l'autre met le pied sur les gradins du carrosse, il s'élance et furieusement, à deux reprises, le transperce. C'en est fait du grand maître de l'artillerie vénitienne. Sans avoir pu esquisser un geste de défense, il roule à terre, vomissant le sang (26 décembre 1632).

Cependant Lanclos s'est enfui, sa haine satisfaite. On ne s'explique pas comment cet homme brave a consenti à salir sa vie de cet assassinat. Toujours est-il que, vainqueur en loyal combat, il eût trouvé, pour le sauver des vindictes judiciaires, cent refuges, de l'argent, des dévouements. Nul ne songe, au contraire, à l'aider en ces circonstances odieuses. Mme de Chabans supplie le roi de venger la mort de son époux. Louis XIII ordonne des poursuites. Des exempts sont envoyés simultanément au logis de la rue des Petits-Champs et à l'hôtel de Saint-Luc.

Mais le criminel, la nuit même de son forfait, est parti pour la frontière. Sans doute s'est-il déguisé, car les ordres royaux demeurent inutiles. Mme de Chabans meurt, à son tour, peu après,

inconsolable de n'avoir pas contemplé, sur la place de Grève, la silhouette agenouillée du couard qui la fit veuve.

Or, la désolation de cette femme fut moindre que celle ressentie par Mme de Lanclos et ses enfants. Car, pour ces derniers, l'opprobre s'ajoutait à la disparition du criminel aimé malgré tout. Pour Ninon, en particulier, la douleur fut violente. Elle perdait, en même temps qu'un père, le meilleur, le plus lucide des amis, celui dont la présence, à cet âge critique où l'enfant se transforme en jeune fille, était éminemment utile.

Les jours passèrent dans le deuil, les larmes, la solitude. Cependant, Mme de Lanclos voyait, dans l'exil volontaire de son mari, un châtiment du Ciel. Cet homme avait de tout temps montré trop de libertinage pour n'en point recevoir ici-bas même la juste punition. Et elle voulut reprendre sur sa fille l'ascendant perdu, éviter, au moins, à cette âme infectée par de pernicieuses théories, l'éternité des misères infernales.

Mais la sollicitude de Mme de Lanclos se manifestait tardivement. Le mal était plus profond qu'elle ne pouvait l'imaginer. En partant pour l'étranger, le meurtrier laissait derrière lui une personnalité définitivement façonnée à son image. Ninon, certes, ne s'émancipa point tout de suite. Elle était encore trop jeune pour résister aux volontés maternelles. Elle fréquenta de nouveau, comme on le désirait autour d'elle, l'église. Mais, en place des livres d'heures où on lui prescri-

vait de lire les offices, elle emporta, couverts de saintes reliures, de succulents romans, où l'œuvre de chair était agréablement contée. Elle traversait cette crise de curiosité sexuelle dont souffrent les filles nubiles. Elle la traversait d'ailleurs sans nervosité, avec plutôt le vœu d'apprendre que d'expérimenter. Elle connut bientôt les formes multiples de la passion, ou, du moins, les formes sous lesquelles les auteurs du temps la représentent. Il ne lui déplaisait pas d'en découvrir, avec Rabelais, Béroalde de Verville, Sorel, Marguerite de Navarre, la représentation brutale et matérielle. Il ne lui déplaisait pas davantage d'en soupçonner, avec Sainte-Suzanne, d'Audiguier, d'Urfé, Gomberville l'effusion allégorique et sentimentale. Les uns édulcoraient ce que les autres pimentaient malicieusement. Le rêve voisinait avec la réalité.

Cependant, Ninon retournait toujours avec de nouvelles délices vers Montaigne dont elle possédait pleinement, à cette heure, la pensée ondoyante et sarcastique. Les *Essais* étaient par excellence son livre de chevet et elle y recourait toutes les fois que l'ennui la terrassait ou que le besoin de méditer la saisissait. Et, pour pénétrer jusqu'en ses sources vives le scepticisme de son auteur favori, elle ne se contentait pas d'étudier son œuvre, elle approfondissait celle de son ami de prédilection La Boëtie, celle de son disciple Charron, celle, nouvellement parue, de sa fille d'alliance, Mlle de Gournay.

Cependant Mme de Lanclos la supposait, comme elle, toute confite en dévotion. Elle se réjouissait de la voir si attentive aux offices, si sagement attachée aux lectures pieuses. A son avis, la grâce avait touché cette âme non encore conquise aux pompes de Satan. Ardemment elle espérait en faire l'une de ces épouses de Jésus qui rachètent, aux pieds de la croix, par la prière et les macérations, les péchés du monde. Elle s'étonnait néanmoins que, sur certains détails, Ninon se montrât intraitable. Lorsqu'elle s'efforçait, en effet, de l'enlaidir en lui démontrant la vanité des habillements fastueux, la jeune fille regimbait. Quelque bonne raison qu'on lui donnât, on ne parvenait pas à dissiper sa coquetterie. Toujours des galands ou des nœuds enjolivaient le justaucorps mal taillé dont on la revêtait, et l'élégance de ses lignes apparaissait sous la vulgarité des étoffes. Aucun argument ne lui semblait valable également quand il s'agissait de voiler sa gorge sous un triple mouchoir de col. Elle prétendait, cette gorge étant ferme et ronde, ne la point cacher à l'estime unanime. Ainsi que les femmes mondaines, sans crainte et sans remords, elle en portait dénudée la double offrande rose.

Cette obstination de Ninon à se « dépoitrailler » offusquait Mme de Lanclos. La bonne dame aussi gémissait en constatant que sa fille persistait à se griser de musique et n'abandonnait aucune de ses récréations, notamment la danse que les Pères condamnent et qui compte parmi les plus

empoisonnées. Elle devait d'ailleurs bientôt discerner l'insuffisance de son action moralisatrice.

Car Ninon, malgré sa complaisance, se lassait peu à peu de vivre en une atmosphère de sacristie. Elle étouffait à respirer l'arome perpétuel de l'encens et arrivait à lui préférer définitivement l'odeur plus humaine de la civette. Elle sentait monter en elle le goût de l'indépendance. Il advint qu'un jour on la conduisit à une Passion. Il y avait foule, foule féminine fort excitée. Les prêtres avaient trouvé des accents pathétiques pour déplorer le drame du Calvaire. Les yeux ruisselaient de larmes. Dans le grand silence chacun se repentait des méfaits qui avaient suscité la mission et le martyre du Christ. On entendit alors une voix claire formuler ces sacrilèges paroles de doute :

— De quoi s'avise-t-on de pleurer ? *Qu'importa que muero se ressuscitan ?*

C'étaient les paroles d'une chanson espagnole à la louange des beaux yeux d'une dame. Cette chanson courait les ruelles, et les blondins volontiers la murmuraient aux inhumaines qui les menaient à trépas. Partout ailleurs l'assemblée l'eût entendue avec satisfaction. En ce lieu sacré elle la considéra comme scandaleuse et impie. Elle se préparait à harpigner l'impertinent qui en rappelait si mal à propos le souvenir. Mais elle n'osa point lorsqu'elle vit Ninon toute rougissante et si jolie. Elle prit pour naïveté ou réflexion ingénue ce qui était peut-être préméditation. Elle se contenta de réprimander l'irrévérente.

Et Mme de Lanclos força la jouvencelle à solliciter son pardon au confessionnal. Un jésuite, stylé à l'avance, lui « lava la tête ». Mais cette admonestation n'eut pas les effets que l'on en attendait. Il semble, au contraire, que Ninon ait fort impatiemment enduré la colère maternelle et le blâme jésuitique. Désormais elle rompt, sinon en fait, du moins en principe, toute entrave religieuse. Elle envisage comme momerie le rite catholique, comme imagination et légende le ramas confus de l'Écriture.

Nous voudrions suivre, à ce moment, l'évolution de son esprit et dire par suite de quelles circonstances elle arrive à se libérer des derniers préjugés. Mais tout n'est qu'obscurité en cette matière et un journal personnel nous manque. Entre Ninon et Mme de Lanclos certainement un rude combat se livre, l'une, intelligente, jugeant sa situation précaire dans la société, l'autre, aveuglée, résolvant par le mariage ou le couvent le problème de la vie.

Aucune fortune n'autorise la jeune fille à imaginer que des fiancés lui viendront après l'esclandre paternel et à une époque où — tous les documents le signalent — l'argent s'unit à l'argent plutôt que l'amour à l'amour. La fréquentation des salons lui a donné maintes certitudes à cet égard. Si donc un épouseur se présente — et rien ne l'indique — elle ne lui accorde qu'une maigre confiance.

Néanmoins, elle n'est pas fille à laisser, sans

profit, se flétrir une beauté dont son miroir lui renvoie la plaisante assurance. Ses biographes du dix-huitième siècle veulent qu'à cette époque une sorte de magicien appelé Noctambule, introduit chez elle, lui ait offert de choisir entre les trois dons — grandeur, richesse, beauté éternelle — dont disposait sa puissance mystérieuse et qu'elle ait choisi la beauté éternelle. Cela expliquerait aimablement qu'elle ait conservé jusqu'au tombeau l'agrément du visage et la sveltesse du corps. Malheureusement on ne peut attacher la moindre créance à cette fantaisie née dans la cervelle d'un abbé dont le vin stimulait l'imagination.

Si Ninon eût été certaine de posséder la beauté éternelle, elle ne se fût point hâtée d'accueillir les suffrages masculins. Or, elle les accueille d'où qu'ils viennent. Pense-t-elle déjà qu'elle leur pourra devoir un établissement avantageux? Nullement. Tous les témoignages nous la montrent désintéressée. A notre avis, elle ne sait au juste où elle va. Sur ce terrain nouveau, elle manque d'expérience. La philosophie l'a prémunie contre la fragilité des sentiments humains, elle ne l'a pas prévenue contre la faiblesse de ses propres sentiments. Il y a en elle un trouble bizarre et qu'elle ne s'explique pas, une émotion qu'elle est impuissante à refréner. Le raisonnement lui fait défaut en même temps que la coquetterie, force principale des femmes.

Les muguets papillonnent autour d'elle. Elle est enveloppée d'un murmure de tendresse. Elle

se sent éperdue, désorientée, fascinée. Son cœur bat et sa chair entre en ébullition. Elle aurait besoin d'un guide, de quelqu'un qui lui signalât le péril de sa situation. Mme de Lanclos n'accourt point à son aide. Pour elle, les freluquets qui frôlent la jeune fille sont des maris en expectative. Elle leur laisse complaisamment la liberté de convoiter, de courtiser, de cajoler.

Or, ce qu'ils veulent, c'est butiner cette fleur fraîche, en savourer le suc délicieux, en piller, pour leur égoïste dilection, la neuve chasteté, séjourner un instant d'enivrement au bord de sa corolle ouverte et s'envoler ensuite vers d'autres rapines. Dans les parterres de la société, de même que dans les parterres des jardins, les fleurs sont sans défense contre le larcin et contre le viol. Telle Ninon.

Et voici. Parce qu'il est séduisant, tendre, pressant, plus astucieux que les autres coquets, Charles-Claude de Beaumont, vicomte de Chaumusy, sieur de Saint-Étienne, convainc la jeune fille qu'elle ne rencontrera pas d'amour qui vaille le sien, d'application plus dévouée à sa félicité. Comment discernerait-elle la duplicité de cet homme et qu'il est un si pauvre sire? Qui la renseignerait sur ses mœurs? Mme de Lanclos, si elle dénotait de quelque clairvoyance, ne se hâterait-elle pas de chasser un godelureau acoquiné au troupeau des biberons, des athées, des joueurs qui hantent la *Pomme de Pin* et les tripots de la place Royale? Or, cette mère sans discernement

ne se départ point de sa confiance. Elle encourage le commerce naissant. Elle se plaît à entendre la verve prestigieuse de cet aventurier. Elle ne saisit nullement qu'il cherche le plaisir gratuit, sans souci des responsabilités. Plus tard, lorsque, avec la complicité du prince de Condé, il aura lâchement, et comme une proie avantageuse, enlevé Mlle de Sallenove, on saura qu'il n'est brave « ni en guerre ni en amour », qu'il refuse les cartels, qu'il affectionne avant tout l'argent (1).

De Ninon, ce drôle ambitionne le divin pucelage. Il ne suppose pas qu'à le conquérir, il acquiert une gloire égale à celle d'Alexandre et gagne le cœur de la postérité. Il ne songe qu'à la gloire mesquine de triompher de ses rivaux. Pour obtenir cette gloire, il déploie une merveilleuse diplomatie. Car la jeune fille ne se rend point sans résistance. Aime-t-elle ? Nous ne le croyons pas. Elle obéit à l'ardeur de sa nature. Elle est certaine que l'Église bénira sans tarder une union volontaire qu'elle fait précéder d'un acte à son avis réparable. Saint-Étienne, d'ailleurs, proteste de sa loyauté. Toutes les promesses qu'on lui demande, il les donne avec transport ; tous les serments qu'on lui propose, il les prête avec fougue.

(1) Colombey prétend que l'enlèvement de Mlle de Sallenove aurait précédé la liaison avec Ninon. Mais c'est une erreur évidente. Consulter, pour s'en rendre compte, les documents conservés aux *Archives du ministère des Affaires étrangères* et particulièrement *France*, 891, f° 385. Cette affaire éclata vers 1644.

Et l'heure sonne enfin où la jeune fille vainc ses dernières hésitations. Le sacrifice s'accomplit. Comment parvient-on à tromper la surveillance de Mme de Lanclos ? Nul ne le pourrait dire et les intéressés ont emporté leur secret dans la tombe. Ninon ne vivait pas claquemurée en une geôle et les amants savent, pour se joindre, éliminer les obstacles.

Cette liaison paraît d'ailleurs n'avoir pas eu de durée. Après le don d'elle-même, Ninon connaît surtout l'amertume et la désillusion. Elle s'aperçoit que Saint-Étienne ne méritait pas une telle immolation de sa vertu. Elle distingue, sous son vêtement de courtoisie, le faune en même temps que le brigand. Elle repousse l'un et l'autre avec horreur. Néanmoins, on affirmerait malaisément qu'un regret quelconque la tourmente. Une épicurienne de sa sorte accepte avec sérénité les désagréments du fait accompli. Le dégoût que lui inspire son amant ne la détourne pas de l'amour dont elle apprécie la saveur.

Tallemant veut que, par maladresse, Saint-Étienne l'ait mise à mal. Rien ne confirme cette allégation que le chroniqueur d'ailleurs déclare incertaine. Chavagnac et Segrais, à leur tour, indiquent que le cardinal de Richelieu, lassé de Marion de Lorme, peu charitable à l'égard de son ardeur sénile, aurait offert cinquante mille écus à Ninon en échange de ses soins et que celle-ci aurait dédaigneusement rejeté ces avances. Mais, d'une part, les *Mémoires* de Chavagnac sont apo-

cryphes et, d'autre part, l'anecdote de Segrais porte en elle-même sa négation. Certains auteurs, lisant distraitement cette dernière anecdote, prétendent aussi que Saint-Étienne se serait fait l'intermédiaire entre le prélat et la jeune fille (1). Il ne faut rien retenir de ces dires erronés.

Ninon, après sa liaison avec Saint-Étienne, ne pouvait être considérée comme une courtisane. Bien que nous ne croyons pas cet homme susceptible de discrétion, il est évident que la chute de la jeune fille ne prit pas une importance suffisante pour que le cardinal en fût informé. D'autres femmes captivaient à ce moment l'Éminentissime, sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, et une folle, la duchesse de Chaune. Il n'avait, en conséquence, aucun motif de rechercher des faveurs nullement à vendre et dont la renommée commença à poindre bien après sa mort. Au contraire, ses relations avec Marion de Lorme ont un caractère d'authenticité absolue. Mais, avec

(1) SEGRAIS, *Œuvres*, 1755, II, 133, écrit : « On dit que c'est M. de Saint-Étienne qui a eu les premières faveurs de Ninon et que c'étoit *** qui lui portoit les billets doux du cardinal de Richelieu qui se les faisoit rapporter avec les réponses. Ce sont les traditions de ce temps-là. » Comment les biographes de Ninon, et particulièrement Colombey, ont-ils lu ce texte pour affirmer que Saint-Étienne jouait le rôle signalé plus haut ? Les trois étoiles indiquent nettement qu'il s'agit d'un autre personnage. Et, en effet, si réellement des relations épistolaires avaient existé entre le cardinal et Ninon, — et nous le nions — le messager eût été Boisrobert.

Marion de Lorme, nous nous trouvons en présence de la courtisane déclarée et célèbre déjà.

Définitivement donc, le cardinal de Richelieu doit être rayé de la liste fort longue des galants que Ninon traîne dans le sillage de sa jupe. La pauvrette n'aurait que faire de cette embarrassante et solennelle attention. Elle montre, en outre, toute sa vie, de l'aversion aux barbons. Il ne lui agréerait point d'abandonner sa chair éclatante à leurs répugnantes caresses. Même mûre, elle n'ouvre sa couche qu'aux chérubins. Elle se renouvelle à leur contact et jouit peut-être davantage de contempler leur plastique que de recevoir d'eux l'illusoire et éphémère volupté.

Alors que des biographes mal informés la gratifient d'un lien qu'elle souffrirait de se voir attribuer, elle subit les reproches de Mme de Lanclos. On ne sait comment la vieille dame apprit les méfaits de Saint-Étienne. Sans doute les jaloux ne manquèrent pas de l'en avertir. Ce dut être pour elle une cruelle déception. Dès cet instant, en effet, elle entoure Ninon d'une surveillance assidue. Mais elle est déjà malade d'une affection mortelle. Elle ne peut suivre toutes les évolutions de la jeune fille, empêcher les badins de pénétrer en sa maison, troubler les conciliabules, éviter le furtif grapillage des baisers.

Or Ninon, plus que jamais convoitée, refoule malaisément les désirs ameutés maintenant qu'elle n'a pas à sauvegarder le joyau virginal pour la conservation duquel combattit sa mère avec une

vaillance malheureuse. Elle renonce délibérément au mariage, que les auteurs contemporains lui enseignent à détester parce qu'il étouffe l'indépendance et circonscrit l'intensité du plaisir.

Elle distingue, parmi tant de mourants dont les prunelles étincelantes la couvent, le chevalier de Raré. Distinction absurde qui trahit une fois encore l'inexpérience de notre héroïne. Car ce jeune homme ne lui apporte que sa vigueur en partage, quelques dons d'esprit, de l'élégance, de la gouaillerie. Il est fils de Nicolas de Lancy, baron de Raré, qui pactisa avec Gaston d'Orléans en sa révolte contre l'autorité royale et fut blessé au combat de Castelnaudary. Il suit les traces de son père. L'hôtel d'Orléans, dont il reçut l'éducation, ne lui communiqua guère que le goût de la débauche et de l'intrigue. Plus tard il se signalera parmi les brouillons de la Fronde. Comme tous les officiers de Monsieur, il est inconstant et frivole, riche de paroles et pauvre d'argent. Il cache des appétits de condottiere sous une enveloppe de politesse rieuse.

N'importe. Ninon répond à sa juvénile requête. Allant vers lui, il lui semble qu'elle accomplit une mission utile. Elle déplorerait d'attrister, même une minute, ces grands yeux qui paraissent refléter tant de limpidité d'âme. Saint-Étienne est oublié. Si la jouvencelle ne constatait que le guet maternel gêne le nouvel élan de son cœur, elle ne se souviendrait déjà plus, selon la coutume féminine, qu'une ombre amoureuse plane

sur sa vie. Il l'ennuie de cacher son émoi momentané, de déjouer les espionnages, d'être réduite à des entretiens clandestins. Elle éprouve la sensation de retomber à l'état de gamine qui use de subterfuges pour atteindre, sans qu'on la surprenne, le pot de confitures.

Elle fait, par exemple, de longues stations énervées devant la fenêtre qui ouvre sur la rue. De temps à autre, Mme de Lanclos, inquiète de son mutisme, l'interroge. Elle s'occupe, dit-elle, à ravauder des broderies. Mais c'est un beau mensonge. Les broderies dorment sur ses genoux. Raré a promis de passer devant la fenêtre aux rideaux légèrement relevés. Elle l'aperçoit, débouchant d'une rue transversale. Son cœur saute. Elle se lève. Les broderies roulent à terre. Une envie violente la saisit de rejoindre le jeune homme. Advienne que pourra ! Quatre à quatre elle dégringole les escaliers. Elle gagne la porte de la maison au moment où le chevalier, le regard au ciel, scrute la fenêtre muette. Elle l'appelle. Il accourt. Ils se baisent aux lèvres. Et comme ils vont échanger des paroles exquises et folles, un gueux, surprenant leur manège, s'approche, commence sa mélopée quémandeuse. Ils ne s'en préoccupent pas. Mais l'autre insiste, devient indiscret, les incommode de son accablante prière. Alors Ninon, tirant de sa poche un mouchoir ouvragé de dentelles :

— Tiens, dit-elle, laisse-nous en paix !...

Lorsque Mme de Lanclos, alitée, s'étonne de la

longue disparition de sa fille et de lui voir un visage exubérant de joie, Ninon balbutie des explications confuses. La dévote les accepte probablement sans y croire. Elle questionne par devoir. Mais elle comprend l'inanité des récriminations. Désormais Ninon est, à son avis, perdue. L'influence paternelle persiste malgré toutes les sages admonitions. Elle est venue lui opposer la sienne alors que la première empreinte était indélébile.

Comme si le Dieu qu'elle invoque depuis maintes années voulait dégager sa responsabilité, il l'affaiblit encore davantage et l'incline vers la tombe. Elle accueille cette perspective avec simplicité. Présageant sa mort prochaine, elle recommande, dans ses oraisons, la fille qu'elle fut impuissante à hausser jusqu'à sa propre vertu. Et il semble que celle-ci, prenant conscience de la gravité des événements, interrompe momentanément ses jeux tendres. Elle aime plus doucement qu'elle ne le supposait cette mère dont l'intransigeance, en matière sentimentale, la révolta souvent. Elle lui rend, à ce moment pénible, avec une inlassable patience, les soins qu'elle en reçut. Elle lui promet peut-être de suivre le chemin honorable que l'autre lui désigna d'un doigt autoritaire.

De fait, lorsque Mme de Lanclos quitte ce monde, Ninon lui prodigue les pompes funèbres. En masse compacte les prêtres, qu'elle fatigua de ses perpétuelles confessions, accompagnent sa dépouille. Ils chantent les douloureuses hymnes

parmi l'encens répandu à profusion et dans l'illumination des cierges (1).

Cette mort, les détails et les obligations qui la précèdent et la suivent, impressionnent vivement la jeune fille. Elle perd un instant son scepticisme et sa belle santé. Brusquement l'assaille une nécessité de repos et de retraite. Elle éloigne les soupirants qui profaneraient sa douleur. Elle rompt sa liaison avec Ravé. La solitude, pense-t-elle, lui sera profitable pour méditer sur la direction qu'elle devra donner à son existence future. Elle sollicite son admission en un couvent. Toutes les dames de la société ont coutume de chercher ainsi au cloître l'oubli de leurs déconvenues. Beaucoup y possèdent, au Carmel en particulier, des chambres ou des appartements. Les nonnains acceptent volontiers aussi des pensionnaires pénitentes.

C'est pourquoi Ninon, que ses écarts n'ont point encore signalée à la haine des dévots, obtient aisément l'hospitalité qu'elle implore. Elle entre, taciturne et sombre, dans la tristesse heureuse et réglée du monastère. On ne lui impose nul autre régime moral que celui d'une piété apparente. Elle peut même recevoir des visites, pourvu que ces visites n'introduisent pas le scandale en la maison sainte. Mais elle évite tout contact avec

(1) Elle mourut vers la fin de 1642, comme l'indique l'*Épistre à M. Sarrazin* (par Scarron) parue dans le *Recueil de quelques vers burlesques* (1643), et à laquelle nous empruntons ces détails.

le monde. Il lui plaît d'épandre, sans témoins, le chagrin qui gonfle son cœur et qui se dissipe en larmes. Parce que Jésus aura toujours sur les femmes, même libérées de superstition, l'influence de sa beauté et de sa bonté, celle-ci, tout endolorie, lui confie les misères de sa jeune existence. Et les ayant exprimées, elle éprouve du soulagement, on ne sait quelle subite pénétration d'espérance. Les chants aussi, les plains-chants qui descendent des voûtes obscures des chapelles, comme dilués dans l'atmosphère saturée d'encens, passent sur son âme et la pacifient.

Peu à peu, il lui semble émerger de ténèbres profondes où quelque maléfice l'aurait plongée. La force lui revient et la joie de vivre. Elle regarde, autour d'elle, le troupeau des robes sombres et des coiffes claires qui circule dans les corridors du monastère. Elle se demande s'il ne vaudrait pas mieux, pour elle, s'agréger à lui, suivre, les yeux mi-clos, sans réflexion, sans murmure, la mère abbesse qui le mène en bergère vigilante, n'entendre plus la rumeur du monde interceptée par les murailles épaisses.

Mais la foi qui maintient le pacte de ces existences murées s'est évanouie d'elle, et aussi la pureté qui l'empêcherait de considérer comme un époux adorable ce Christ immobile et glacé. A méditer de cette sorte, elle gagne la certitude qu'elle n'est pas faite pour un tel renoncement et pour une si belle monotonie. Déjà le démon la tourmente et énerve ses nuits solitaires. Il lui

évoque les visages dont elle excellait à transformer en morosité la narquoiserie. Elle entend les voix du dehors l'appeler et la supplier, de même que si sa grâce délicate manquait à l'admiration de la ville.

Et elle ne sait point résister à la tentation. Elle quitte cette sécurité divine, cette quiétude qu'agrandit l'émouvante mélopée des orgues. La voici revenue au royaume de la joie, en ce quartier du Marais qui bruit d'un éternel murmure de poésie et d'amour. Elle s'installe en une maison spacieuse, rue des Trois-Pavillons. Elle ignore peut-être encore ce qu'elle va faire. Rien ne permet de supposer que ses frères sont auprès d'elle et s'inquiètent de sa subsistance. Elle dispose d'une maigre provision d'écus. Mais elle ouvre largement les portes de son logis, et les muguets viennent en foule y saluer son retour. Ils ne laisseront pas longtemps cette déesse inoccupée et besogneuse.

Les prières, en effet, montent aussitôt vers elle et les présents encombrent son antichambre. Mais elle craint désormais le dénuement. Elle n'est plus aussi encline à suivre les impulsions de son désir. Il lui paraît immédiatement nécessaire d'assurer son avenir. Justement, le sieur Jean Coulon, conseiller au Parlement, la presse de l'entendre. Il ne possède pas l'attrait physique qu'elle réclame d'ordinaire à ses amants. C'est une sorte de goujat aux mœurs suspectes. Aux heures où il ne siège pas, en la Grand'chambre

du Palais, il « s'humecte les entrailles » dans les cabarets de la ville. On l'a vu, titubant et ignoble, injurier des religieux et des femmes. Il est coutumier de ces grossièretés. Les ruelles redoutent sa présence. Il y importe le relent des lupanars qu'il fréquente et le verbe gaillard qu'il emprunte aux vagabonds du Pont-Neuf. Il fut, un moment, si décrié qu'on délibéra si on ne lui enlèverait pas le droit de porter la robe incarnate aux parements d'hermine. Les vaudevillistes lancèrent contre lui d'innombrables couplets stigmatisant sa salacité et son ivrognerie. Mais, loin de s'offenser des injures, il en ricanait impudemment. Marié à une femme charmante, il souffrait que le financier d'Esmery alimentât son ménage. Et il allait, clamant : « Tout le monde, hors moi, couche avec ma femme » ; et se plaignant que tant de collaborations ne pussent lui faire un héritier.

Ninon était avertie de ces faits. Et néanmoins, Coulon offrant cinq cents livres par mois en compensation de quelques menues privautés, elle l'admit dans sa chambre. A vrai dire, elle n'abdiquait point son indépendance. Le lourdaud, affamé de chair juvénile, se devait contenter, de-ci, de-là, d'une parcimonieuse part de plaisir (1).

(1) Selon Tallemant, Coulon aurait manigancé cette convention immorale avec Mme de Lanclos elle-même. Mais, étant donné le caractère de la dame, cela paraît peu vraisemblable. Comme nous l'avons montré, Mme de Lanclos était morte à l'époque où le conseiller au Parlement pénétrait rue des Trois-Pavillons.

Cependant, il dut monter sur des échasses pour crier de plus haut sa félicité, car bientôt les rimeurs goguenards accueillirent les échos de ses indiscrétions. L'un écrivit :

Chacun sait bien l'étroite union
D'entre monsieur et madame Coulon
Un chacun d'eux sait ce qu'il trouve bon :
Si d'Émery
Fait cocu le mari,
L'autre en conte à Ninon.

Et l'autre :

Ne t'étonne pas si Coulon
Aime bien la belle Ninon,
Car il a droit de représailles...
Daye dan daye (1).

Et il arriva cet incident délicieux : Mme Coulon, comblée d'amants, se scandalisa d'apprendre la trahison de son mari et stimula contre Ninon le courroux des vertueuses épouses. A la vérité, elle se moquait que le bonhomme épandît ailleurs sa tendresse faisandée, mais elle gémissait d'avoir à supporter les frais mensuels de cette félonie. Elle espérait, par un esclandre, esquiver sur-

(1) *B. N.*, *mss* nos 12638, fo 231 ; 12722, fo 349 ; 12724, fo 33. Ce dernier manuscrit prétend que d'Esmery, tout en entretenant Mme Coulon, aurait, en même temps, entretenu Ninon. Il en était bien capable. Mais cette assertion semble cependant erronée. D'Esmery consentit bien à payer l'amour d'une courtisane, mais ce fut à Marion de Lorme qu'il ouvrit sa bourse.

tout cette obligation pécuniaire. Malheureusement elle fut bientôt détrompée sur ce point. Si les épouses vertueuses, en effet, se détournèrent de Ninon et lui fermèrent leurs portes, Coulon n'en persista pas moins à hanter l'hôtel de la rue des Trois-Pavillons. Il accepta d'être ouvertement le protecteur de la jeune fille, et la cassette conjugale, bon gré, mal gré, couvrit la dépense de cette protection.

Quant à Ninon, rejetée par la société qui jusqu'alors connaissait mal ses désordres, elle leva le masque et se détermina à vivre désormais en courtisane. Son premier soin, ayant rompu définitivement avec la pruderie, fut d'adjoindre à Coulon, dont les subsides étaient médiocres, un coadjuteur à la bourse. Il se présenta de lui-même. Ce fut François d'Amboise, comte d'Aubijoux. Ce second payeur ne valait guère davantage que le premier ; on le rencontrait partout où l'occasion s'offrait de lever une jupe ou de vider des pots. Il communiqua, dit-on, à la présidente Tambonneau la décision lorsqu'elle entra dans la carrière gaillarde. Il frétillait chez la duchesse de Rohan dont la couche s'ouvrait, à tout passant, comme une halle. Les cabarets n'hospitalisaient point de biberon plus avide de leurs liesses. Il avait néanmoins meilleure allure que Coulon. Il sauvait les apparences. Il allait aussi volontiers vers le danger que vers le déduit.

Comment Ninon apprivoisa-t-elle les deux rivaux au point de n'être pas victime de leur jalou-

sie réciproque ? Par la plus fine diplomatie. L'un et l'autre purent également — et avec raison — se plaindre d'elle et se repaître de leurs respectifs mécomptes. Car d'Aubijoux, de même que Coulon, alléché par quelque douceur, attendait indéfiniment qu'on voulût bien la lui renouveler. Tous deux passaient le temps à regretter d'avoir traité comme une marchandise la jeune fille. Ils considéraient, en outre, que, sans argent, ils n'en eussent jamais apprécié que la vue. La livraison s'en faisait partielle et continuellement atermoyée. Ils portaient au cœur l'espoir d'en être un jour entièrement possesseurs. Ainsi s'explique leur longanimité.

Ninon se serait difficilement passée des payeurs, n'ayant pas, nous l'avons dit, de fortune. Mais elle les méprisait. De tout temps, elle entendit n'avoir que son caprice pour guide. L'amour, à ses yeux, ne présenterait aucun agrément s'il était une servitude. Elle est le type de ce que l'on appelle, au dix-septième siècle, une inhumaine. Si tout homme qui la rencontre et qui est renseigné sur son état nouveau, s'envisage comme un galant possible, elle ne partage, en aucune manière, son opinion. Une passion qui s'exprime avec véhémence, un désir qui se trahit avec emportement ne l'attendrissent jamais. Peut-être la philosophie lui a t-elle asséché le cœur, peut-être est-elle naturellement privée de sentimentalité. Pour qu'elle condescende à élire un individu, il faut qu'elle reçoive un avertissement de ses sens.

De là, ces « caprices » nombreux, ces passades, cet élan vers tel être inconnu qui, non averti, frôlerait, sans le voir, le bonheur qu'elle lui réserve.

Elle est, avant tout, une cérébrale. Elle jouit prodigieusement de la conversation. Nulle causeuse ne la surpasse en intelligence. C'est pourquoi la plupart des hommes supérieurs ne goûteront d'elle que le charme de son esprit. Avec peine, elle terminerait par une fornication qu'elle souhaite aiguë jusqu'à l'évanouissement, un entretien sur des matières élevées. L'intellectuel congédié, elle ouvre la porte de son alcôve à la brute frémissante.

Mais, pour se ravitailler en galants des deux sortes, elle n'a pas encore l'illustration nécessaire. Les salons lui étant fermés brusquement par l'algarade de Mme Coulon, elle se trouve réduite à évoluer dans un cercle de familiers. C'est alors que la perspective de cette quasi-solitude l'excite à pénétrer en la maison de Marion de Lorme, courtisane fameuse, autour de laquelle gravite l'élite masculine de la cour et de la ville.

Les deux jeunes femmes, si différenciées par le caractère, présentent des traits d'origine communs. Car Marie de Lou, dite Marion de Lorme, appartient, comme Ninon, à la petite noblesse. Longtemps ses parents, gens respectables qui occupaient des charges importantes en province, combattirent sa propension à l'amour. Ils eurent le tort d'admettre en leur intimité Jacques Vallée,

sieur Des Barreaux, qui était, sous une forme ravissante, le mauvais tentateur. Cet homme devait, surmontant tous les obstacles, arriver à ses fins. Une grande tendresse l'animait, la seule véritable qui parfume et éclaire sa vie de débauche. Il enveloppa de poésie la fille sentimentale que des circonstances propices offraient intacte à sa caresse. Leur aventure prend la couleur ineffable d'un roman. A la savourer, des Barreaux se purifie. Tant qu'elle dure, il est comme en extase, oubliant ses blasphèmes d'athée, les délices de la bouteille et la sodomie même qui lui est chère (1).

On ne sait comment Marion quitte la Champagne, où elle habitait, pour se réfugier à Paris. Peut-être vient-elle retrouver son amant, dont ses parents barbares la séparaient. Mais la capitale contient en multitude ces personnages séduisants dont les pecques provinciales croient toujours le type unique. A cette époque, M. le Grand Écuyer, Cinq-Mars, synthétise leur élégance et leur raffinement. Il passe, comme un rêve, dans les salons. Les femmes l'accompagnent d'un regard adorateur et Louis XIII ne sait plus ce qu'il aime davantage de son corps rose et poli ou de son âme capricieuse.

Il fallait ce « joujou » royal pour que Marion

(1) Sur Marion de Lorme, l'ouvrage le plus complet est celui de M. Joséphin Péladan, *Histoire et Légende de Marion de l'Orme*, 1888. V. aussi, Frédéric Lachèvre, *Disciples et Successeurs de Théophile de Viau, Des Barreaux...*, 1911.

délaissât Des Barreaux qui, déjà, l'entraînait vers le libertinage. Cinq-Mars ajoutait un air de langueur à sa naturelle beauté. Cette langueur suffit à captiver la jeune femme. Elle voulut la dissiper. Rien ne réagit sûr les sentimentales aussi bien que la mélancolie. On dit que les deux amants s'épousèrent secrètement, puis furent déliés de leur nœud conjugal par la jalousie de Louis XIII. Il plane quelque obscurité sur ces événements. On ne tient pas assez compte aussi de la tendresse qui naît entre Cinq-Mars et Marie-Louise de Gonzague, plus tard reine de Pologne. Les relations que nous signalons n'accaparèrent peut-être pas autant qu'on le suppose Marion de Lorme. Car Des Barreaux demeure dans l'ombre, exhalant en poésies sa plainte, et c'est lui que Richelieu trouve, lorsqu'à son tour il tâte de la jouvencelle.

Toujours est-il que Marion, au moment où, place Royale, Ninon se présente à elle, jouit d'une haute notoriété. Chassé par l'Éminentissime, Des Barreaux est parti pour « écumer les délices de la province ». Vingt autres le remplacent, dont la plupart entretiennent le luxe terrible de cette fille. Celle-ci ne possède point la magnifique culture de Ninon. Mais elle est plus belle qu'elle, ou, tout au moins, plus femme. Partagés sur le front, ses cheveux sombres enveloppent ses épaules aux courbes harmonieuses d'un cercle de soyeuses boucles. Ses yeux spacieux épandent le rayonnement de son âme débonnaire. Le nez aquilin

prolonge ce rayonnement jusqu'à la bouche sinueuse, petite, éclatante, taillée, semble-t-il, dans un fruit d'été. La gorge dresse, parmi les nuances délicieuses des soieries, ses doubles et fermes rondeurs. Et pour le reste, il lance, dit Arnauld de Corbeville le carabin, commenté par Tallemant et raillé par Voiture, « des bombes et des grenades (1) ».

On a représenté Marion jouant du théorbe et, de cette sorte, montré sa grâce et la délicatesse de ses mains. Mais ce que les peintres n'ont point rendu, c'est sa démarche altière, ce port que l'on rêve de voir aux impératrices. Elle intimide avant

(1) Sur la liaison de Marion avec Arnauld de Corbeville, nous avons rencontré, dans les *mss Conrart*, t. XXII, in-4, p. 865 (*Bibl. de l'Arsenal*), un curieux rondeau de Godeau, le futur évêque de Grasse et de Vence. Ce rondeau, adressé à Arnauld, échappa aux recherches des biographes de Marion et de Godeau. Le voici :

De Marion, vostre fidèle amante,
Veuillez ouïr la voix triste et dolente,
En ce départ pire que le trépas,
Que vostre amour si très fort la tourmente
Qu'il luy fait perdre, et dormir, et repas.

Maint damoyseau de ceux que la cour vante
Dit près de moy maint amoureux hélas,
Mais nul que vous des rigueurs ne s'exente
De Marion.

Si vous n'aviez l'âme trop inconstante
Et ne vouliez tromper une innocente,
En carabin vous ne partiriez pas,
Ayant icy qui pour vous se lamente
Et qui se plaint qu'une montre vous tente
Plus que ne font tous les divins appas
De Marion.

d'avoir parlé. A sa voix, qui est toute douceur, le trouble éprouvé s'évapore et le désir surgit. Car, si insensible que l'on soit, on ne se défend point contre la brusque convoitise que stimule cette chair chaleureuse.

Les premières relations de Ninon avec Marion sont pleines de concorde et d'amitié. La dernière n'a aucun motif de craindre l'autre. Elle est heureuse de lui ouvrir son salon. Elle n'appréhende pas que sa splendeur physique manque de chalands, quelque admiration que gagne la néophyte. Ninon d'ailleurs agit précautionneusement, avec un tact parfait. Elle ne cherche pas momentanément à empiéter sur un domaine défendu. Dépourvue d'ambition, elle se contente du peu que son habileté lui donne. On ne la soupçonne nullement de vouloir suivre les traces de son amie. On la respecte davantage qu'on ne respecte celle-ci (1).

Lorsque Scarron, déjà malade et près de deve-

(1) Tallemant dit, parlant de Marion : « Une autre en faisant ce qu'elle faisoit, auroit déshonoré sa famille ; cependant, comme on vivoit avec elle avec respect ! » Cela est bien improbable. Le chroniqueur, en cet endroit, rapporte des on-dit. Il n'a pas connu Marion. Voici en quels termes Gaspard IV de Coligny, ancien amant de la courtisane, en entretient Condé (*Archives de Chantilly*, M. XXXIII, f° 199, 3 août 1646) : « Il n'y a point de feu si ardant dans lequel je ne me brusle pour l'amour de vous, ni de mer si profonde ni si salée dans laquelle je ne me noye avec beaucoup plus de joye que n'en aura le chevalier [de Gramnont] s'il f... Marion à son voyage. »

nir ce « magasin de douleurs » dont il étalera dans la suite le lugubre spectacle, distribue, au 1er janvier de l'an 1643, ses étrennes rimées, on discerne nettement la différence de ton. Il est embarrassé pour souhaiter à Marion autre chose que de l'amour. Il lui parle avec une familiarité sardonique. A Ninon, au contraire, il adresse le vœu sincère qu'elle rencontre un époux digne d'elle. Et son langage reflète sa déférence :

O belle et charmante Ninon
A laquelle jamais on ne répondra non
Pour quoi que ce soit qu'elle ordonne,
Tant est grande l'autorité
Que s'acquiert en tous lieux une jeune personne
Quand, avec de l'esprit, elle a de la beauté,
Puisque hélas ! à cet an nouveau
Je n'ai rien d'assez bon, je n'ai rien d'assez beau
De quoi vous bâtir un étrenne :
Contentez-vous de mes souhaits.
Je consens de bon cœur d'avoir grosse migraine
Si ce n'est de bon cœur que je vous les ai faits.
Je souhaite donc à Ninon
Un mari peu hargneux, mais qui soit bel et bon,
Force gibier tout le carême,
Bon vin d'Espagne, gros marron,
Force argent sans lequel tout homme est triste et blême
Et qu'un chacun l'estime autant que fait Scarron.

Le petit chanoine du Mans, après quelques causeries immédiatement amicales, a pénétré toute l'âme de la jeune fille. Il sait combien éminentes sont les qualités de cette âme. Peut-être lui

adresse-t-il ce souhait, dont il connaît, au fond, l'inanité, en pensant que des amants pervertiront ce qu'il découvre en elle de beauté intellectuelle et morale. En toutes occurrences, il lui manifestera une vénération identique. L'épicurien ne désavouera jamais l'épicurienne.

Quand, accablé de souffrance, il quitte la rue de la Tisseranderie pour se rendre au faubourg Saint-Germain où il espère, plongeant son dur squelette en un bain de tripes, se libérer du rhumatisme articulaire qui l'atrophie lentement, il fait ses adieux ironiques aux plaisants habitants du Marais et de la place Royale. Il se garde d'oublier, parmi eux, la fine Ninon. Il la compare à ces héroïnes hellènes en faveur desquelles s'entre-tuaient les guerriers. Il l'engage à n'être point, à leur exemple, objet de discorde. Car, ajoute-t-il,

> . . . . . Fille trop belle
> N'engendre jamais que querelle.
> De peur qu'il n'en arrive autant,
> Tâchez de n'en pas blesser tant
> Et commandez à vos œillades
> De faire un peu moins de malades.

Or, Scarron n'écrit pas ces rimes sans motif. Elles font allusion à des incidents réels. Elles signalent que Ninon s'est départie de la réserve observée jusqu'à l'heure dans ses rapports avec Marion. Les sens, en effet, parlent en elle. Coulon et Aubijoux, tenus en expectative, ne calment pas

une ardeur de jouissance que des mois de sagesse accrurent. Elle est environnée d'une jeunesse bouillante et qui, sur tous les tons, l'invite à abdiquer la cruauté.

Car lorsque l'hiver les ramène de la guerre où ils frottèrent rudement l'échine de l'Espagnol, les petits-maîtres qui composent la « bande » de Louis de Bourbon, duc d'Enghien, de M. le Duc, comme on l'appelle, se réunissent volontiers chez Marion. Ils y passent tout le temps que leur laissent les obligations mondaines et les délices du tripot. Le cardinal de Richelieu vient de mourir, emportant la haine unanime. Louis XIII, moribond, agonise. Ils n'ont plus à compter avec ces censeurs violents ou austères. Ils peuvent, en plénitude d'indépendance, se livrer à leurs vices. A l'hôtel de Condé, Mme la Princesse, ayant connu l'exquisité du péché, les excuse si M. le Prince les exècre, les accusant de semer en l'âme de son fils un ferment de turpitude. A l'hôtel de Rambouillet, la marquise dolente pense que la débauche purifie le jouvenceau et le prépare à la tendresse légitime.

C'est pourquoi, assurés de ces indulgences, les petits-maîtres s'abandonnent à l'impétuosité de leur nature. S'étant échauffés, rue Saint-Thomas-du-Louvre, ou encore au Luxembourg, à murmurer des phrases galantes à l'oreille des jeunes filles, ils viennent, place Royale, avec l'espoir d'assouvir le désir éveillé. Ils sont bruyants, cyniques et beaux. Il y a Roquelaure, dont l'astuce avec les femmes émerveille ses compagnons. Il y a

Toulongeon, que l'on nomme le Prince de l'Amour. Il y a Maurice et Gaspard de Coligny, les du Vigean, les Chavagnac, Roussillon, Grammont. Il y a Chabot, qui invente des danses et qui se montre plus réservé que les autres, Marguerite de Rohan, en attendant de l'épouser, lui prodiguant les satisfactions anticipées. Il y a Bouteville et Pisani, que leurs bosses n'empêchent point d'être cavaliers émérites et amants délibérés. Il y a Simon et Isaac Arnauld, carabiniers hilares, dont la famille dévote honnit la corruption. Il y a Bussy-Rabutin, souriant et suffisant, à l'exemple d'Adonis. Il y a Saint-Évremond, dont l'âme gonflée de libertinage s'épanche en maximes négatrices.

Et cette bande promène avec elle ses poètes : Sarasin qui est le verbe frivole de l'hôtel de Condé, Voiture qui est le reflet papillotant de l'hôtel de Rambouillet. Lorsqu'elle emplit la maison de Marion, celle-ci semble habitée par la folie elle-même. Elle bruit, elle palpite, elle murmure. Les rires y éclatent et les musiques y dirigent la cadence des sarabandes. Dans le silence de la place nocturne, elle resplendit de ses innombrables lumières. Elle s'érige comme un autel de scandales où officierait le démon.

Cependant Marion, malgré toute sa diligence et sa générosité, n'arrive point à combler les vœux de tant de soupirants. C'est une étrange fille. Elle rêve toujours, en choisissant un galant qui ne participe pas à sa dépense, de le garder pour l'éternité. Elle en attend, en même temps que le ravis-

sement physique, un enivrement passionnel. Elle l'aime, elle-même, de toutes les forces morales dont elle dispose. Elle redevient, entre ses bras, puérile et quasiment pucelle. Et aucun autre homme, hors les payeurs, n'interrompt, tant qu'elle dure, cette sérénité.

C'est pourquoi les petits-maîtres, sachant qu'ils n'obtiendront rien d'elle, s'en vont ailleurs dévaster les ménages. Quelques-uns d'entre eux, cependant, s'arrêtent à solliciter Ninon. Mais, là encore, leurs facultés de persuasion demeurent vaines. C'est que parmi leur cohorte tapageuse, Ninon a élu celui dont elle présume l'étreinte divine. Il n'est pas libre. Il se nomme Gaspard de Coligny, marquis d'Andelot. Il descend de cet amiral sévère que la rancune des Guise écrasa à la Saint-Barthélemy. Elle goûte sa bravoure impétueuse, son élégance discrète, sa gaieté insouciante et saine que traduit son visage poupin. S'il en manifestait la plus petite envie, elle serait immédiatement sienne.

Mais il ne comprend pas l'aspiration muette qui le suit. Il s'acharne autour de Marion, non point parce qu'elle l'attire immodérément, mais parce qu'elle résiste à son caprice. Avec Gaspard de Chavagnac, son ami, il a comploté de subjuguer cette fille rétive. Il lui livre des batailles dont elle sort constamment victorieuse. Et voici : comme peut-être les deux jeunes hommes, Chavagnac et d'Andelot, ne répondent pas aux exigences de son sentimentalisme, elle leur impose, s'ils veulent sa

faveur, d'abjurer le protestantisme. La condition est rude. Ainsi espère-t-elle se délivrer de leur persécution ou, tout au moins, y cédant, accomplir œuvre pie. Car, cela peut paraître étrange, mais cette courtisane est dévote..

On ignore ce qu'il advient de Chavagnac en cette conjoncture. Quant à d'Andelot, sans envisager une minute quelles pourront être les conséquences de sa trahison confessionnelle, il décide de se soumettre aux volontés de Marion. Aussi bien son abjuration lui vaudra-t-elle, au Louvre, l'approbation royale. Il porte, en vérité, un nom malchanceusement illustre et l'on se défie de sa race que l'on soupçonne toujours de desseins préjudiciables à la paix de l'État.

C'est pourquoi, délibérément, il accepte qu'un coutelier ami de Marion, fort habile en matière de controverses, lui inculque la vérité catholique. Il passe ensuite entre les mains d'un moine papelard, qui termine son instruction et l'amène, purifié des erreurs calvinistes, au baptême et à l'eucharistie. Ainsi, accueilli au giron de l'Église, vivifié, promis aux béatitudes du ciel, il peut hautement revendiquer la récompense de sa docilité.

Marion, tout aussitôt, fougueusement la lui donne. Mais pourquoi, puisque cette fille recèle une félicité supérieure, l'apprécie-t-il si modérément. Pourquoi à peine la tient-il à merci, s'en écarte-t-il avec répugnance? Regrette-t-il de provoquer les larmes de sa mère, Anne de Polignac, qui compte parmi les plus austères pénitentes du

temple de Charenton? Craint-il la colère de son père, le maréchal de Châtillon, qui lui refuse désormais tout subside, ou la haine de la gent huguenote qui injurie et déchire le renégat? Point. Il se rit de ces ressentiments déchaînés et se prépare à lutter contre eux. Et lorsque son frère, Maurice de Coligny, propose de convertir Marion au calvinisme, pensant, de cette sorte, ramener son amant à la religion de ses pères, il raille aussi cette ouverture saugrenue.

Car s'il a, avec une telle insouciance, renoncé à sa foi première, ce n'est point uniquement, comme l'affirment les mémoires, pour donner à Marion un gage de tendresse. Ce gage de tendresse, il l'offre secrètement à une jouvencelle, Isabelle-Angélique de Montmorency, qui coquette à l'hôtel de Condé. M. le Duc est dans la confidence et aussi quelques rivaux qui s'ingénient à lui dérober le cœur de cette beauté lumineuse. Il sait que, protestant, il n'arracherait jamais un consentement à la mère, Mme de Montmorency-Bouteville, farouche catholique. Voilà la raison obscure de la félonie que M. de Châtillon et ses coreligionnaires condamnent.

Mais la société n'en est pas encore avertie. Marion s'étonne d'un mépris inexplicable. Quant à Ninon, elle témoigne, en ces circonstances, d'une maigre perspicacité. Pour elle, si d'Andelot s'éloigne de Marion, c'est que la courtisane ignore l'art d'enchanter et d'enchaîner ses amants. Il est bon de lui enseigner cet art. Elle s'en imagine

capable. Le goût que lui inspirait d'Andelot lui revient plus vif en le voyant détaché de sa maîtresse. Mais, d'autre part, il ne lui accuse aucunement cette galanterie de propos par quoi les femmes se sentent prisées.

En toute autre occasion, elle eût laissé cet inconstant se livrer à ses jeux ordinaires, dont quelques-uns, dit-on, dépassent la mesure impartie aux honnêtes gens. Mais, quoi qu'elle fasse, elle ne triomphe pas de l'inclination qui la tient de plonger son regard en ces yeux ténébreux, d'aspirer le souffle parfumé de ces lèvres, de se sentir pressée sur cette poitrine large. Elle est tout angoissée de convoitise.

Et l'amour la soulevant pour la première fois peut-être, sinon la dernière, la pousse à accomplir un acte qu'elle regrettera amèrement. Elle écrit. Si d'Andelot possédait la moindre sagacité, il estimerait à sa haute valeur l'hommage que lui apporte cette lettre. Il est malheureusement un impulsif. Il ne réfléchit point. L'émotion que trahit la grande écriture ne le gagne pas. Seule la curiosité le mène au rendez-vous fixé.

Et lorsqu'il se voit submergé en une passion si violente qu'il en perd le souffle, il éprouve un ennui démesuré. Bien que s'y efforçant, il n'arrive pas à se mettre au diapason. Son esprit, son cœur, son désir appellent des libéralités moins fastueuses peut-être, mais davantage briguées. Il se lasse bientôt d'être une idole vers laquelle monte l'adoration.

Avec désespoir Ninon constate la froideur de ce muguet auquel elle prétendait communiquer son extase. Pour le conquérir, elle s'est aliénée la sympathie de Marion, dont la jalousie éclate en méchantes insinuations. Elle n'est pas femme cependant à abandonner sans lutte son bonheur. A La Moussaye, l'un des petits-maîtres, qui tente de la consoler, elle traduit avec une telle éloquence sa douleur que, remué, il promet de lui ramener le fugitif. Effectivement, il le lui ramène. Une paix momentanée s'établit. Mais la jeune fille s'aperçoit que d'Andelot, à la pénurie sentimentale, ajoute l'insuffisance physique. C'est bien la pire détresse pour une amoureuse que de ne stimuler pas même un appétit modeste.

Dès lors la passion de Ninon décline avec rapidité. Les nouvellistes qui, déjà, fréquentent sa maison, lui apportent les bruits que leurs oreilles attentives accueillent. Le mariage de d'Andelot avec Isabelle-Angélique de Montmorency prend les proportions d'une calamité publique. Les huguenots enragés se tuent à l'empêcher par les moyens les moins nobles. Bientôt le jeune officier part pour la Hollande, où on l'expédie de force.

Ninon, un instant accablée, se relève, un éclair de défi aux yeux. L'expérience, et la réflexion qui s'ensuivit, l'ont mûrie. Désormais son cœur ne suivra plus que rarement le mouvement tumultueux de ses sens. Dédaigneux des fugaces embrasements de l'amour, il se conservera intact pour les durables émotions de l'amitié.

CHAPITRE II

Une tradition veut que le père de Ninon, revenu à Paris après avoir longuement expié son crime à l'étranger, soit entré dans la maison de Paul de Gondi, alors chanoine de Notre-Dame, plus tard cardinal de Retz. Quelques biographes avancent la date de sa mort, d'autres la retardent. Selon l'un d'eux, Henry de Lanclos aurait été tué par le comte d'Harcourt au village de La Bouille, près Rouen. Il est impossible, parmi tant d'hypothèses, de démêler la vérité. Au surplus, les circonstances et l'époque de cette fin ne présenteraient guère d'importance, si l'on ne prétendait que Ninon eût reçu une dernière leçon au chevet du moribond.

— Soyez, lui aurait-il dit, moins scrupuleuse sur le nombre que sur le choix de vos plaisirs.

Si ces paroles ont été réellement prononcées, on les doit retenir. Car, à examiner l'existence de notre héroïne, on la découvre tout entière conforme au conseil paternel.

Terminée la liaison avec d'Andelot, Ninon ne s'attarde pas à récriminer. L'inconstance du jeune officier l'invite à la réflexion. Elle considère l'infériorité sociale de son sexe et en mesure l'injustice. Elle se demande pour quel motif tel acte que l'on réprouve chez la femme honore l'homme ou, tout au moins, lui vaut l'admiration, la sympathie, l'envie. Particulièrement le geste d'amour lui démontre la fragilité du jugement humain. Que, pour cette fonction naturelle, le mâle s'arroge une indépendance qu'il refuse à sa compagne, cela la révolte. Le temps lui paraît venu de secouer cette servitude. Mais, d'autre part, elle se rend compte que jamais ses pareilles, écrasées par des siècles de soumission, n'oseront la suivre dans sa rébellion. N'importe. Elle sent en elle le courage d'être seule de son opinion. Elle ne lancera point de manifeste. Pour susciter des disciples, elle attend tout de la contagion de l'exemple.

— Les hommes jouissent de mille libertés que les femmes ne goûtent pas, déclare-t-elle. Je me fais donc homme.

L'audace de la décision ne lui ménage peut-être pas des approbations immédiates. Un contemporain, qui manie avec dextérité la satire, se contente de la consigner en un quatrain :

On ne reverra de cent lustres
Ce que, de notre temps, nous a fait voir Ninon
Qui s'est mise, en dépit du c...,
Au nombre des hommes illustres.

Peut-être maintes pécores, qui agissent comme elle sans se prévaloir de si belles théories, l'admirent-elles en silence. Les philosophes, plus tard, lui prodigueront leur assentiment. Les hommes de son temps n'acquiescent à son désir qu'espérant en profiter. A leur avis, la jeune fille colore sa facilité d'une apparence de doctrine. Ils ne saisissent pas la portée de cette libération. A quiconque appréhenderait la répercussion de ce premier élan féministe, ils riraient au nez avec suffisance. Durant ce dix-septième siècle voilé de magnificence, par centaines cependant, femmes et filles, sans un mot qui trahisse leur communion d'idées avec Ninon, se modèleront sur elle. Et bientôt l'heure sonnera où les plus belles, les plus hautes, les plus altières souhaiteront recevoir de la courtisane apaisée les préceptes et les règles de conduite.

Au moment qui nous occupe, elles la jalousent surtout de leur dérober les galants. Le salon de Ninon nous apparaît, en effet, dès lors, comme fort achalandé. A-t-elle tout à fait rompu avec sa famille? Nous l'ignorons. Quelques indices nous permettent de supposer qu'elle conserve un contact léger avec sa tante Madeleine de la Marche, mariée à Pierre d'Abra de Raconis (1). Peut-être

(1) De ce mariage naquit probablement Marie de Raconis, épouse de Jean Émerault, conseiller du roi, lieutenant général de Nomesnil, en pays messin. Cette dame Émerault intervient, à titre d'héritière, à la succession de Ninon. Elle eut une fille, Nielle Émerault, à laquelle la courtisane, par testament, lègue 2.500 livres et des hardes.

même reçoit-elle, quand il vient à Paris, Charles-François d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur, qui gagna le chapeau en bouffonnant autour de Richelieu. Aucun lien de parenté ne l'attache à ce prélat débonnaire. Elle l'appelle néanmoins son oncle. Il l'est, si l'on veut, à la mode de Bretagne.

Rien, dans tous les cas, ne saurait le choquer dans l'entourage de Ninon. Il est averti sur les stupres de ce monde qu'il a mission de racheter. D'ailleurs, la jeune femme ne souffrirait point que l'on hasardât devant lui des propos gaillards. Elle réclame à ses hôtes, avant tout, la décence. De même qu'elle exècre, dans la conversation, le pédantisme, elle hait la vulgarité. Un Ménage, un d'Ablancourt n'auront point accès chez elle. Elle lira leurs commentaires doctes et leurs traductions savantes. Elle n'ambitionnera pas leur présence. Elle est, nous l'avons dit, toute délicatesse. Si tel personnage ne réussit pas à obtenir son attention, c'est qu'il étale à ses yeux des mains de portefaix ou un ventre de Silène. Cette grossièreté physique la dégoûte à l'égal d'une brutalité de langage.

Les familiers de sa maison sont donc, quoique nombreux, minutieusement triés. Aux transfuges du salon de Marion, se joignent de fins adolescents qui, pour le triomphe de leur cause tendre, espèrent en leur jouvence ou en leur esprit. Ils constituent l'élite de la société française. Ils quittent sans regret le Louvre, le palais d'Orléans, les hôtels de Rambouillet et de Condé, où ils bati-

folent d'ordinaire, pour séjourner dans le parfum de celle qu'ils ne sont pas loin de considérer comme une déesse. Ce sont gens de bonne compagnie, mais de mentalité spéciale. Nulle pruderie en eux, nulle dévotion, l'astuce sous ses formes multiples, l'audace se transformant volontiers en héroïsme. Ils conduisent la cohorte libertine qui étend déjà par le royaume son influence. Ils tiendront tous un rôle dans l'histoire. Ils déchaîneront les scandales de cour; ils allumeront le foyer de violence de la Fronde, ou plus simplement ils distilleront le venin de philosophie dont, au dix-huitième siècle, déclament les fanatiques, la France entière sera empoisonnée.

Énergiquement la jeune femme les contraint à la sagesse. Concourant au même but qui est de saisir cette proie désirée, ils ne tarderaient pas, si elle ne manifestait une rude fermeté, à s'entredéchirer. Or, ils demeurent autour d'elle doux et confiants, domptés, en perpétuelle concorde. Vainement on chercherait une querelle, amenée par leur rivalité de désir. Cela suffirait à spécifier de quelle puissance d'apaisement dispose Ninon.

Pourtant, ce n'est point tâche commode que museler ces personnages aux dents de tigres qui, si elle n'y prenait garde, la croqueraient par surprise. Souples, félins, gracieux, propres, parfumés, ils attendent pour bondir le moment propice, l'instant d'inattention. Ils ronronnent sous la caresse de la main qui les flatte. Voyez-les : assis sur des carreaux, le regard violent ou

embrumé, blonds ou bruns, tous charmants, ennuagés de dentelles, ils jasent en pensant à autre chose, à la seule chose qu'ils n'auront peut-être jamais. Voici le comte de Palluau, voici Créquy, Vardes, Grammont, Guiche. Voici, non loin d'eux, la bande sarcastique des petits-maîtres. Voici d'Elbène, dont l'existence est un sourire terminé en rictus. Voici, antique routier de la galanterie, le maréchal d'Estrées. Voici le marquis de Jarzé, qui osera élever jusqu'à la reine Anne d'Autriche sa concupiscence vagabonde et frénétique (1).

Les maris de l'époque diraient quels ravages ces hommes firent dans leurs jardins conjugaux. Ils sont éternellement en chasse, et c'est miracle que Ninon n'ait point encore éprouvé leur emportement. Ils ont, il est vrai, pour distraire leurs appétits, les ressources de l'intrigue. D'Elbène, par exemple, manigance les traîtrises de Gaston d'Orléans. Les plus redoutables d'entre eux sont précisément ceux qui vivent pour l'unique satisfaction de leurs sens. Tel Miossens.

Cet homme d'un piètre mérite fut toujours servi par les circonstances. Venu de Gascogne avec un visage enluminé de joie et un goût d'argent forcené, il souffrit surtout de manquer de faconde. Cette qualité de sa province lui faisait, en effet, étrangement défaut. Quoi qu'il dît, il barbouillait uniformément des sottises, et Voiture,

(1) Nous avons parlé de tous ces personnages dans nos précédents volumes. Quelques-uns sont, dans la vie de Ninon, des passades sans importance.

à l'hôtel de Rambouillet, ne lui ménageait pas les nasardes. Mais cette difficulté de langue ne l'empêchait nullement de poursuivre son dessein de fortune. La duchesse de Rohan lui ouvrit, à la fois, son lit et sa bourse. Dévastant l'un et pillant l'autre, il commença heureusement une carrière qui devait lui valoir, pour un exploit dérisoire (1), le maréchalat et le collier des ordres royaux.

Mais ce qui lui procura principalement la célébrité, ce fut son tempérament de faune. Une telle intrépidité l'animait au déduit que les femmes en arrivèrent à le redouter. Et dans les salons, et dans les ruelles, quand elles voyaient poindre son nez futé, elles resserraient les liens de leurs mouchoirs de col. Ne sachant point, comme les autres galants, tourner le madrigal, il passait immédiatement aux actes. Et cela déplaisait aux pécores qui rêvaient de savourer, avant de se rendre, les approches énervantes et délicieuses.

Mais Ninon ne haïssait pas cette fougue. Son adresse consistait à la diriger. Dans sa galerie de familiers qui figuraient tous, plus ou moins, l'éternelle image de Tantale, elle élisait, de temps à autre, un amant. Miossens eut son tour, Jarzé le sien. Lequel précéda l'autre? Sur quel témoignage se baser pour établir cette chronologie? Elle n'importe guère d'ailleurs. A en croire les affirmateurs sans preuves, tous deux l'auraient engrossée. Sur la progéniture du second une

(1) L'arrestation des princes pendant la Fronde.

anecdote subsiste, qui a tous les caractères de la calomnie (1). Sur celle du premier, c'est l'incertitude totale.

Nous n'ajoutons foi ni à la paternité de Miossens, ni à celle de Jarzé, d'autant mieux que, dans le même temps, Tallemant nous indique une troisième grossesse de Ninon. Celle-ci, elle la doit au chevalier de Méré. Or, comment admettre que cette fille avisée, entretenue par Coulon et Aubijoux, leur apporte en offrande le fruit

(1) L'histoire du chevalier de Villiers, fils de Jarzé, nous semble indigne d'être retenue. Nous n'en ferons pas état. Le duc de Luynes la rapporte le premier, et il parle de Ninon d'après des racontars, bien après sa mort. Selon ce médisant, Ninon aurait fait élever le chevalier de Villiers dans l'ignorance de ses origines. Plus tard, ce jeune homme serait devenu amoureux de sa mère. Pour le délivrer de cette passion incestueuse, celle-ci, après l'avoir encouragé, lui aurait révélé le mystère de sa naissance. De désespoir, il se serait suicidé. Le drame se passe en 1672. Ninon a cinquante-deux ans. On lui prête, en cette occurrence, un rôle qui ne cadre pas avec ce que nous connaissons de son caractère. Si quelque autre auteur que Luynes, un contemporain de Ninon par exemple, nous eût transmis les détails de cette aventure, sans doute l'eussions-nous reçue comme véritable. Mais ce mémorialiste badin nous est, à bon droit, suspect. Douxmenil et Bret, qui répètent servilement Luynes, ne sont pas davantage des garants d'authenticité. Leurs erreurs de toutes sortes prouvent qu'ils n'ont tenu compte d'aucune possibilité de vérification. Plus tard, Le Sage, écrivant *Gil Blas*, se souvint du conte dramatique inventé par Luynes. En ce roman, Ninon apparaît sous le nom d'Inisilla de Cantarilla, et de Villiers sous celui de Don Valerio de Luna.

de ses trahisons? Notons-le d'ailleurs. Elle profite follement de sa jeunesse. Ses liaisons ne sont que des passades. D'Andelot lui a ôté le courage des attendrissements. Les hommes sont entre ses mains comme des marionnettes. Elle en joue un instant. Puis elle s'en lasse.

— En voilà assez, leur dit-elle quand elle les a suffisamment pratiqués. Cherchez fortune ailleurs.

Et n'étant plus ses amants, ils deviennent ses amis. Ils espèrent que, plus tard, ils bénéficieront de nouvelles conjonctures favorables. Mais il est fort rare que Ninon leur retrouve quelque attrait. Au désert peut-être ils auraient quelque chance de prolonger leur stage. Mais Paris n'est pas le désert. La jeune femme les abandonne à peine ravis du festin. Et voilà pourquoi ses grossesses nous semblent imaginaires.

— Les femmes qui courent le monde, dit-elle, sont comme les torrents qui changent souvent de lit et que les hasards grossissent dans leurs cours.

L'entend-on prononcer cet aphorisme à l'heure même où elle le mettrait en pratique? C'est folie de le supposer. Écoutons-la. Ses paroles sont instructives. Elles aident à élucider le mystère de sa vie.

— Il y a, dit-elle, des âmes privilégiées, capables de trouver dans l'amour des raisons d'aimer davantage.

Visiblement, cela indique qu'elle ne classe pas la sienne parmi ces âmes privilégiées. Et, en effet, elle se hâte de nous en convaincre :

— Les poètes, affirme-t-elle, sont fous d'avoir donné au fils de Vénus un flambeau, un arc et un carquois. La puissance de ce dieu ne réside que dans son bandeau : tant que l'on aime, on ne réfléchit point; dès que l'on réfléchit, on n'aime plus.

Or, elle réfléchit souvent. Voilà la raison de sa variabilité. Il n'est pas une personne au monde qui sache mieux qu'elle profiter de l'occasion. Elle ne présage pas l'avenir et elle se moque de ce qu'il lui réserve. Elle prend le plaisir « au jour la journée ». Et cette manière d'agir lui permet d'assurer « qu'il n'y a rien de si varié dans la nature que les joies de l'amour, quoiqu'elles soient toujours les mêmes ».

Toutes les femmes, cela est évident, n'obtiendraient pas de leurs amants délaissés les résignations dont elle se félicite. Son tact merveilleux l'aide à les acquérir.

— Il faut, dit-elle, cent fois plus d'esprit pour faire l'amour que pour commander des armées.

Une franchise absolue également est utile. Nul n'ignore, en effet, en prenant place auprès d'elle le provisoire du bonheur à goûter. Quiconque veut être davantage qu'un « caprice » doit adresser ailleurs sa requête tendre. Ninon n'assure à personne la quiétude et la stabilité. Naïvement, en public, elle avoue :

— J'en suis à mon vingtième caprice.

Parmi ces préférés d'un moment nous apparaît Louis de Bourbon, duc d'Enghien. Le chef des

petits-maîtres ne dédaigne pas de partager leurs débauches et, à la rigueur, de se contenter de leurs restes. La double volonté du cardinal de Richelieu et du prince de Condé, au mépris de ses sentiments pour la douce Marthe du Vigean, l'a lié pour la vie à Claire-Clémence de Maillé-Brézé. Il exècre cette dernière et il l'exècre davantage depuis que le désespoir contraint l'autre amoureuse à cacher au Carmel sa cuisante désillusion. Il tente d'oublier à la guerre que les princes n'ont pas le droit de suivre les fantaisies de leur cœur. Il gagne la gloire militaire par regret de ne connaître point les délices de l'amour partagé.

Les femmes admirent en lui le guerrier féroce qui humilie l'arrogance espagnole. Elles goûteraient d'amollir entre leurs bras son courage qui est peut-être fait de désenchantement. Mais il ne leur accorde guère cette satisfaction. Il veut garder intactes les couronnes de laurier qui auréolent son front et embellissent son fier, rude et laid visage aux traits aigus d'oiseau de proie. Il est d'ailleurs médiocrement prédisposé aux ébats de l'alcôve. Volontiers, dit-on, Sodome le convierait à ses liesses. De-ci, de-là, pourtant, il écoute les prières que les yeux énamourés lui traduisent. Les vaudevillistes chantent :

La petite Sennecterre
Met souvent le cul à terre,
S'escriant : « Louis de Bourbon,
Ha, que je le trouve bon !... »

Mais il ne prolonge pas ces extases. Elles seraient douloureusement déçues les belles qui songeraient à ressusciter le mythe d'Omphale. Ninon ne se range heureusement pas parmi ces romanesques. Si, auprès d'elle, le duc d'Enghien cherche une distraction passagère, si la curiosité le conduit, c'est le goût de la gloire que la jeune femme souhaite savourer sur ses lèvres. Ils s'entendent sans se dire leur réciproque dessein.

Ninon voit, à la lueur des chandelles, se dévoiler un éphèbe aux muscles durcis par les rudes exercices des académies et par les chevauchées. Elle en attend d'énergiques et redoublées ivresses Mais voici que frôlant sa chair satinée, le corps velu du conquérant excite plutôt son imagination que ses sens. Invinciblement, tandis qu'il s'évertue à donner les preuves de sa robustesse, elle murmure un adage latin remonté du fond de sa mémoire et qui départage de cette sorte les qualités des gens velus : *pilosus aut fortis, aut libidinosus.*

Au petit matin, elle est assurée que M. le duc ne possède pas la dernière.

— Ah ! Monseigneur, s'écrie-t-elle, il faut que vous soyez bien fort (1) !

(1)° Un manuscrit (*Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions, ms* n° 4529, f° 43) prétend que le mot aurait été adressé par Ninon au marquis de Vassé. Tallemant (VI, 3, *ad notam*) donne Navailles comme le héros de cette aventure. Ici, Bret apporte l'affirmation la plus véridique. Le duc d'Aumale, qui fixe à 1645 la liaison de M. le Duc avec Ninon, renseigne très exactement

Les anecdotiers ne nous ont pas conservé la réponse du prince. Il n'était pas homme à se formaliser d'une constatation juste. Désormais il se range parmi les causeurs amicaux et déférents qui viennent philosopher aux heures de loisir. Quant à Ninon, ayant apprécié quelle amertume laisse au bord des lèvres la gloire qui n'est pas accompagnée d'enthousiasme, elle ne cherche pas davantage à en honorer sa couche. Plus complètement, elle se livre au hasard des rencontres.

La voici, certain jour, en route pour le Cours. Elle aime l'animation de cette promenade et la liberté qui y règne. On y surprend tous les ridicules étalés, toutes les coquetteries, toutes les élégances, toutes les richesses. On y surveille les intrigues anciennes, on y saisit les nouvelles. Les cavaliers caracolent aux portières des carrosses où minaudent de façonnières jouvencelles. L'air est doux. La vallée de la Seine l'apporte embaumé de senteurs sylvestres.

Deux valets portent la chaise de Ninon. Ils s'efforcent, sachant de quel précieux fardeau leurs bras sont chargés, de cadencer leur allure. Et, revêtue d'une robe de tabis blanc parsemée de clairs bouquets de roses, la jeune femme s'évente doucement, bercée par le balancement de la marche. Close dans le satin à rayures jaunes, elle semble baignée de soleil. Des glaces lui ren-

sur son peu d'entrain avec les femmes. D'autre part, son physique induit à penser qu'il était, en effet, fort velu.

voyent sous tous ses aspects sa fraîche image masquée de dentelles noires. Parfois, elle entr'ouvre les rideaux de taffetas qui voilent les environs et répond au salut des gentilshommes qui reconnurent au passage sa livrée et ses armoiries. Des femmes lui jettent des regards d'envie ou de haine. Beaucoup accompagnent sa promenade d'un sourire sympathique.

Bientôt quelques audacieux l'escortent. Il en est même qui abandonnent pour la suivre les portières des carrosses où ils frétillaient un instant auparavant. Des nouvellistes lui viennent confier les racontars qu'ils récoltèrent aux antichambres de la cour, dans les galeries du Palais, aux jardins des Tuileries ou de l'Arsenal. Force lui est d'arrêter ses porteurs. Environnée d'un cercle, elle montre son fin visage voilé dont les yeux et la bouche s'épanouissent de gouaillerie.

Mais, en causant, elle contemple, autour d'elle, le manège des véhicules et des promeneurs. Et tout à coup, elle aperçoit, debout en un carrosse, le maréchal de Grammont qui fait des signes à un cavalier. Celui-ci descend de son cheval, tend les rênes à un laquais et rejoint le maréchal. Ninon ne l'avait jamais remarqué auparavant. Il est grand et de belle mine. Il lui agrée. Elle sent un léger frisson la parcourir. Elle sait ce que ce frémissement signifie. Elle demande le nom de ce cavalier. C'est, lui dit-on, Philippe de Montaut-Benac, comte de Navailles. Il commande un régiment d'infanterie. Il est de bonne maison,

soucieux d'atteindre aux emplois élevés, circonspect et brave, prodigue de sa vie, goûté du roi, protégé par le cardinal Mazarin, type d'officier loyal dont le bâton de maréchal récompensera l'obéissance et les services.

Il lui agrée. Elle est ravie d'entendre son interlocuteur lui faire cette peinture d'honnête homme. Elle n'hésite plus. Elle envoie l'un de ses valets porter à Navailles un mot griffonné à la hâte sur ses tablettes. Puis, rassérénée, elle continue la conversation commencée.

Au sortir du Cours, les fâcheux évincés, le comte chemine à ses côtés. Elle se convainc que ce soldat ne manque ni d'esprit, ni de politesse. Elle l'amène docilement chez elle, rue des Trois-Pavillons. Ils dînent ensemble, échangeant galants propos et caresses alléchantes. Ninon se promet à elle-même belle récompense nocturne de sa générosité.

Lorsqu'ils ont terminé le repas léger, mais exquis, doucement la jeune femme dirige vers sa chambre le cavalier éberlué de l'aventure :

— Couchez-vous, lui dit-elle. Vous aurez bientôt compagnie !...

Puis, elle passe dans le cabinet voisin. Elle n'est pas de ces filles négligées qui pensent que leur seule nudité suffit à séduire le mâle. Elle procède avec lenteur et minutie à sa toilette. Sa femme de chambre la dévêt de sa robe, délasse le corset de satin qui amenuise sa taille. De la mignonnette gracile émergent sa gorge toute rose

et ses bras aux lignes pures. La voici maintenant impudique et nue devant le miroir encadré d'or. Des éponges promènent sur sa chair délicate l'eau claire mêlée de fleur d'orange. Elle se sent rafraîchie, renouvelée, mais nullement délivrée du désir qui bat au long de ses artères.

Adroitement, avec des mouvements lestes et doux, la suivante peigne et tresse la longue chevelure sombre, la parfume de civette, l'enferme dans la coiffe de nuit éclaircie de dentelles et enrubannée de galands. Puis Ninon s'enveloppe de la chemise en toile fine que pare, au col et aux manches, le point de Malines. Une robe de chambre indienne doublée de taffetas aurore couvre ses épaules. Elle prend, en une boîte de la Chine, une dragée à l'anis. Elle est prête pour la volupté.

Délibérément, elle se dirige vers la chambre, où, pense-t-elle, l'attend anxieusement son compagnon. Or, à peine en a-t-elle franchi le seuil qu'un ronflement sonore l'accueille et l'abasourdit. Il faut, avec les gens de guerre, prévoir les conséquences de la lassitude. La faute de Ninon consiste à avoir trop longuement raffiné sur la propreté. Elle contemple cet être charmant qui dort, plein d'insouciance, et peut-être sans rêves, alors que le plaisir souriant vient à sa rencontre. Elle enrage. De dépit, volontiers elle le ferait bâtonner et jeter à la rue. Les femmes qui l'envient et tous les godelureaux qui la convoitent railleraient sa déconvenue, s'ils la voyaient ainsi,

pareille à quelque blanche fée, veiller ce sommeil injurieux.

Cependant, peu à peu, sa colère s'apaise. Elle reconnaît ses torts et qu'il est malhabile de laisser se morfondre dans l'incertitude ceux que l'on sollicite. Mais elle veut une vengeance, si innocente soit-elle. Et bientôt, se retirant en une autre chambre, elle emporte les habits et les armes du dormeur. Elle recommande à ses femmes de l'appeler dès l'aurore.

Le lendemain, Navailles, encore somnolent, entend un bruit affreux dans la chambre. Des jurons le font, en sursaut, s'éveiller et se mettre sur son séant. Il entrevoit un adolescent qui brandit une épée nue et menace de le tuer.

— Ah! Monsieur, crie-t-il, je suis homme d'honneur, je vous satisferai. Point de supercherie!

Un éclat de rire lui répond. Il ouvre tout à fait les yeux et reconnaît, habillée de pied en cap de ses hardes, Ninon qu'il oublia pour dormir. Couvert de confusion, il balbutie des excuses. Mais l'autre lui a depuis longtemps pardonné sa négligence. Elle ne songe plus qu'à recevoir l'assurance que la contrition est sincère. Elle ne s'attarde pas, cette fois, à des toilettes interminables. Justaucorps et haut-de-chausses, en un instant, volent aux quatre coins de la pièce. Ninon présume qu'une revanche magnifique lui sera offerte en compensation de l'insolence. Point. Ce Navailles montre à remplir sa tâche une apathie in-

croyable. Un pauvre hommage lui semble capable de dissiper le ressentiment de son hôtesse.

Dès lors, la rupture suit de près la conjonction. Et l'on pourrait supposer Ninon à jamais détournée des « caprices ». Mais ce serait la méconnaître. Tout au plus Navailles lui a-t-il démontré qu'en matière d'endurance amoureuse les blonds ne valent pas les bruns. C'est donc vers ceux-ci que sa fantaisie, de préférence, s'oriente.

A Navailles succède presque aussitôt Pierre de Villars. C'est un homme de si belle prestance et d'allure si martiale que les ruelles ne lui ont trouvé de comparable qu'un héros de roman. On l'appelle communément Villars-Oroondate. Il semble descendre du piédestal où La Calprenède situe ses amants héroïques et fidèles (1). Il est pétri de passions et de vertus. Tour à tour les armées admirèrent ses actions guerrières et les alcôves ses pâmoisons galantes.

Ninon aspire à être, sinon cette Cassandre merveilleuse dont Oroondate poursuit la conquête à travers mille tribulations, du moins cette Statira qu'il rencontre demi nue en une grotte obscure et qu'il baise aux lèvres avec une frénésie délicieuse. Sans doute s'arrange-t-elle pour se présenter à lui selon les préceptes du roman, bien qu'elle

(1) Oroondate est le héros du roman de La Calprenède intitulé : *Cassandre*. Il est inutile de dire que Colombey et les autres biographes de Ninon, avec leur exactitude ordinaire, font dudit Oroondate le héros du roman de Madeleine de Scudéry : *Le Grand Cyrus*.

goûte peu cette manière d'enchaîner l'amour. Sans doute, plus heureuse que Statira, parvient-elle aux conclusions que l'autre espérera sans en connaître l'agrément. Sans doute ces conclusions lui paraissent-elles entre toutes ineffables. Car, pour Villars-Oroondate, elle accomplit une folie qu'aucun autre amant ne lui ferait commettre.

Paris est en proie à la Fronde. Dispersés, les familiers de Ninon, pour ou contre le Mazarin, organisent le tumulte orgiaque des rues. Les promenades, les belles conversations, les douces assemblées manquent de sécurité. Le respect populaire s'est évanoui. En masses compactes, ribauds et ribaudes parcourent les voies mal défendues par les troupes royales. L'immonde déchaînement d'ordures des mazarinades commence. L'âme française perd de sa clarté.

Ninon se sent comme plongée dans la boue et souhaite échapper à la tristesse de tant d'immondices vues et entendues. Elle supplie Villars-Oroondate de l'emporter avec lui vers la province encore calme où il se rend pour occuper un poste militaire. Il ne le peut. Une femme embarrasse toujours les gestes d'un soldat. Il essaie de le lui faire comprendre. Mais elle n'entend pas ce langage raisonnable.

Lorsque le dur guerrier enfourche son cheval avec le dessein de gagner Lyon et, de là, l'armée, il croit Ninon résignée et sa liaison terminée. Il se trompe. La jeune femme, pour la première fois

de sa vie, décide de se lancer à l'aventure. Elle pourchassera le fuyard, sans qu'il s'en doute.

Revêtue d'un habit de gentilhomme, l'épée au côté, le pistolet sous la main, elle part. Désireuse d'aller vite, elle ne retient même pas une place à l'hôtellerie des coches. Elle fait le voyage en poste, comme un courrier, parmi les coffres de dépêches, au hasard des chemins, risquant l'attaque des pillards déchaînés par l'affaiblissement du pouvoir royal.

Des médisants, apprenant sa prouesse, prétendent qu'elle gagne la province pour y guérir quelque incommodité. Elle ne se soucie guère de leurs divagations. Son unique vœu est de retrouver, ne fût-ce que pour quelques heures, ce Villars qui enchanta sa sensualité. Malheureusement la chronique ne nous affirme pas que Ninon ait été payée de ses peines. Elle nous laissse entendre, au contraire, qu'elle subit, à Lyon, une terrible crise de désespoir.

Quelle autre cause, en effet, qu'un désespoir amoureux aurait pu la déterminer une fois encore à s'enfermer au couvent? Nous ne saurions d'ailleurs préciser les circonstances de cette décision, non plus que l'ordre auquel la jeune femme quémanda l'hospitalité. Nous nous bornerons à constater que le libertinage ne tient encore que médiocrement son âme puisque chacun de ses chagrins, pour être apaisé, se tourne vers la religion. Mais si elle conserve de son éducation quelques teintes de piété, un pasteur du troupeau de nonnes parmi

lequel elle vit momentanément va s'acharner à les effacer tout à fait.

Car, au cours d'une visite, M. de Lyon, Alphonse du Plessis, cardinal de Richelieu, remarque cette pénitente aux doux yeux. M. de Lyon a, dit-on, « quelque pente à la folie ». Son frère puîné, le cardinal-ministre en souffrit. Parmi la cohorte de parents qu'il gorgeait de bénéfices et d'écus, M. de Lyon fut le plus malendurant à satisfaire. Sous la robe de chartreux, il provoqua un gentilhomme à le bâtonner. On en fit un prélat, ne pouvant en faire autre chose. Il dirigea longtemps le diocèse d'Aix, puis on lui donna celui de Lyon. Si l'on écoutait son panégyriste, l'abbé de Pure, qui usa du latin pour le magnifier, on saluerait en lui toutes les vertus, et surtout les cardinales. Or, elles étaient loin de cohabiter en lui. L'orgueil, par exemple, vivait en son âme frivole. On le vit, en robe de satin rouge brodée d'or, s'imaginant être Dieu le Père et distribuant la justice aux pécheurs de ce monde. On ne s'en étonna pas. Ces absences étaient une maladie de famille. Le ministre de Louis XIII n'entretenait-il pas souvent l'idée de sa métamorphose en cheval (1) ?

Les Richelieu gémissaient aussi de ne pouvoir chasser de leur esprit les pensées de luxure. La prière ne les en préservait pas. M. de Lyon goû-

(1) Tallemant rapporte aussi les actes de folie de Nicole du Plessis-Richelieu, sœur des deux cardinaux.

tait la compagnie des dames. Les belles Lyonnaises le conviaient à leurs agapes. Il ne croyait pas, partageant leurs jeux, détourner de lui la face divine et offenser la dignité de l'épiscopat. Lorsqu'il leur agréait de mettre en action les épisodes de l'*Astrée*, volontiers il abandonnait la soutane et la croix pour endosser les hardes enrubannées du berger et prendre la houlette.

Ce galant prélat devait donc tout naturellement s'émotionner de rencontrer au couvent le démon même sous la forme succulente de Ninon. Mais loin d'utiliser toutes les forces de l'exorcisme à le chasser, il se laissa prendre à son sourire. Il l'interrogea sur ses desseins. Ninon affirma que, blessée par la vie, elle souhaitait se retirer et, au besoin, prononcer des vœux, prendre le voile. Cette bizarre détermination lui parut bouffonne. Sans doute connaissait-il le passé de la jeune femme. Il avait coutume de refuser de consacrer à Dieu ce qu'il appelait « le rebut du genre humain », c'est-à-dire les claudicants et les bossus, tous les contrefaits que les familles vouaient à l'Église. Il eût dû, par suite, accepter avec transport le renoncement de la pénitente qui honorerait de sa beauté le service des autels. Or, il regretta si amèrement d'encapuchonner sous des coiffes son fin visage et d'engoncer sous la bure son corps douillet qu'il accomplit mille « folies » pour la détourner de ce projet. En quoi consistèrent exactement ces folies? Nous l'ignorons. Sans doute ne sortit-il plus du couvent qui lui

donnait asile et offrit-il le spectacle de ses manœuvres concupiscentes.

Il n'était plus jeune. Il avait un air hébété qui ne contribuait pas à le rendre désirable. Ninon se fatigua d'entendre ses fades galanteries. Il lui sembla excessif que l'amour la poursuivît jusqu'au couvent. Elle considéra dès lors qu'il valait mieux, puisqu'elle lui était à jamais asservie, ne le pas salir d'un sacrilège. Et ce qui subsistait en elle de piété s'évanouit définitivement. Comment, en effet, aurait-elle pu garder intacte une croyance, lorsque l'un des plus illustres archevêques de France parjurait, devant elle, ses serments de chasteté ?

Et pour la deuxième fois elle rentra dans la vie. Lyon n'était point, en vérité, le cadre qui convenait aux évolutions de cette subtile parisienne. Boueuse et enfumée, écrasée par ses murailles et ses forteresses, cette ville entretenait dans la morosité une populace pauvre, une bourgeoisie orgueilleuse, quelques seigneurs et quelques officiers royaux. Elle lui fournissait, du moins, un asile à peu près sûr tandis que la Fronde sévissait sur la capitale.

La jeune femme incontinent, et parce que la solitude lui pesait, y lia quelque commerce. Un financier dont le nom ne nous est pas parvenu et que Tallemant dit être frère de Perrachon, ce partisan huguenot que l'on découvrit, un jour, caché sous le lit de la reine, un financier en fut « transpercé de part en part ». Il n'osa point tout

d'abord se déclarer. Il supplia qu'on souffrît sa présence et que l'on acceptât, en échange de cette mansuétude, le don d'une maison valant huit mille écus. Ninon autorisa le niquedouille à la voir pourvu qu'il se tînt tranquille en un coin. Mais l'autre, peu à peu familiarisé, retrouva son astuce. Il lui sembla absurde d'avoir fait une donation sans réciprocité. A la vue, il voulut ajouter le toucher. On lui rabattit le caquet. Il n'avait pas l'heur de plaire. Il comprit qu'il n'aurait jamais rien que la fumée du rôt. Il se fâcha. Suprême maladresse ! Excédée, Ninon lui rendit sa maison et le jeta à la porte.

Et c'est peut-être la vulgarité de ce provincial qui l'incline à regagner Paris. Elle y rentre avec la résolution de compenser, par des divertissements multiples, le chagrin et l'ennui qu'elle vient de subir. A nouveau, elle apprécie les merveilles de son petit royaume du Marais. Ses familiers la rejoignent en foule. Tous apportent leur espoir renouvelé. Mais, de plus en plus, elle est décidée à suivre son caprice. Les plus huppés seigneurs ne parviennent pas à triompher d'elle si elle n'y consent. Ni l'argent, ni les preuves désespérées d'amour ne touchent son cœur lorsque ses sens demeurent muets. César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henry IV et de Gabrielle d'Estrées, l'apprend à ses dépens. Ce grand prieur de France, grand badin et émérite danseur de ballets croit, avec sa séduction naturelle et sa haute dignité, n'avoir qu'à demander pour recevoir. A peine dis-

simule-t-il qu'on doit même prévenir ses souhaits. Il s'étonne d'être relégué parmi le commun des mourants. La résistance le stimule. Résolu à vaincre à tout prix, il ne réussit à recueillir que des sourires méprisants. Il supplie. Les supplications ne sont pas exaucées. La colère opère sur lui une transformation inattendue : elle le fait poète. Un jour, quittant la toilette de Ninon, il laisse, parmi les bibelots de coquetterie, une lettre. Ninon, curieuse, l'ouvre. Elle y trouve ce quatrain :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas :
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Pour ne s'offenser point de l'injure, elle n'a qu'à lever les yeux vers son miroir. Cet acte lui rend le calme, l'assurance, la lucidité. Elle peut interdire à l'impertinent son logis. A quoi bon ? Seul le dépit le dirigea. Apaisé par une bonne leçon, il deviendra un ami. Tranquillement, elle prend ses tablettes, griffonne, rature. Et le jour même, Mgr de Vendôme reçoit la réponse à son quatrain :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas;
Mais si l'Amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas?

Si Mgr de Vendôme eut, avant d'écrire, consulté les poètes, il eût su que Ninon refuse d'avi-

lir en eux la poésie. Jamais, quoi qu'ils imaginent pour lui plaire, elle ne leur ouvre son alcôve, où, pénétrant, ils devraient déposer leur lyre à la porte. Elle souffrirait de leur imposer ce sacrifice. Les ayant entraînés aux frénétiques transports et aux animales délices, elle n'oserait ensuite demander à leurs lèvres le miel suave des rimes. Avec quelques gentilshommes, dont Charles de Villars, comte de Brancas (1), ils composent le groupe attristé de ses *martyrs* (2).

De Saint-Pavin, ce qu'elle aime, c'est la gentillesse, c'est le cynisme, c'est le pétillement de son verbe, c'est la douceur de ses huitains toujours gais. Mais elle en exècre le physique déplorable, le rabougrissement, la laideur jaunie de magot chinois. Quel dommage que cet homme ne soit qu'un triste bossu aux yeux enflammés, au nez spirituel, aux membres déjetés ! Ninon ne peut l'envisager sans horreur. Il s'en étonne. Il a fini par s'habituer à lui-même. Son portrait, sous sa plume, est un petit chef-d'œuvre. Parfois, il en oublie les détails. Il se figure pareil à ses contemporains. Il s'amuse à tourbillonner

(1) Il n'est nullement étonnant que Ninon n'ait pas voulu de celui-ci. C'est le distrait de La Bruyère, celui qui, le jour de ses noces, oubliant ses devoirs conjugaux, va demander un lit dans une maison de bains.

(2) Il y a aussi Moreau, un jeune homme aimable et beau, un libertin du groupe de Des Barreaux. « Il en estoit, dit Tallemant, furieusement amoureux : il estoit devant elle comme devant la reyne. Il payoit, mais on ne sçait s'il couchoit avec elle. »

autour des femmes bien qu'elles ne le tentent guère. Il leur préfère de beaucoup les garçonnets aux visages de fleurs, dont Théophile et Des Barreaux lui apprirent à admirer la plastique. Néanmoins, il feint de se mêler aux soupirants que les belles mondaines traînent à leur suite. Mme de Sévigné n'aura point de madrigalier plus empressé à célébrer ses mérites. Et voici ce qu'il conte, de son air goguenard, à Ninon :

Je commence à vous méconnaître,
Vous me fuyez, ingrate, eh ! quoi,
Votre cœur si tendre, pour moi
Seul pourrait-il ne le pas être ?

Je crains bien que ce petit traître
Ne m'ait déjà manqué de foi.
On le croit souvent tout à soi
Qu'on n'en est pas longtemps le maître.

Le changement vous est si doux
Que quand on est bien avec vous
On n'ose s'en donner la gloire.

Celui qui peut vous arrêter
A si peu de temps pour le croire
Qu'il n'en a pas pour s'en vanter (1).

(1) Selon PAULIN PARIS : *Recueil des poésies complètes de Saint-Pavin*, 1861, p. 368, ce dernier aurait précédemment, en 1644, écrit sur Ninon, l'épigramme suivante :

Les actions de Hautefort
Ayant toujours paru fort nettes
Tout le monde s'estonne fort,
Qu'elle soit aux Madelonnettes,
Lustu-cru ?

Peinture anonyme.
(Musée de Versailles.)

Au fond il lui est bien indifférent que la jeune femme le traite avec cruauté. Il l'embarrasserait fort qu'elle manifestât quelque curiosité à son égard. Avec Des Barreaux dont elle admire le merveilleux visage de dieu païen, le talent qui s'extériorise en vers sonores et puissants ; avec l'abbé de Boisrobert dont lui plaisent l'élégance, la grâce, la fantaisie, Saint-Pavin forme une trinité dont Sodome seule apprécierait les propensions amoureuses. Ils l'intriguent. Elle les regarde ainsi que des phénomènes dont elle voudrait pénétrer la mystérieuse malformation mentale (1).

Lorsqu'ils se plaignent de sa rudesse à leur endroit, ils mentent effrontément. C'est lyrisme de leur part, inclination à l'élégie, simulation. A la vérité, ils ne quémandent rien que causeries, satisfaction d'orgueil, tendresse purement morale. Cela, Ninon ne le leur refuse pas. Ils ne peuvent être compris dans le nombre de ses martyrs.

Et que Ninon la débauchée
Ne voulant plus faire l'amour
Se trouve aujourd'hui recherchée
Des plus dévotes de la cour,
Lustu-cru ?

Cette épigramme est-elle de Saint-Pavin ? M. Frédéric Lachèvre, biographe du spirituel bossu, ne semble pas en avoir la conviction formelle. Elle aurait été écrite, dans tous les cas, à l'époque de la première retraite de Ninon.

(1) Sur Boisrobert et ses rapports avec Ninon, voir notre volume : *le Plaisant Abbé de Boisrobert*, 1909, *passim*.

Les poètes suppliciés par elle sont gens normaux. Ceux-là vraiment la désirent et souffrent. L'un, l'abbé François Tallemant, aumônier du roi, pour l'approcher plus intimement et mieux s'insinuer dans son âme, utilise son caractère ecclésiastique. Il paraît ne s'intéresser qu'à son salut alors qu'à la vérité, avec enthousiasme, il participerait à sa perte définitive. Il est toujours, à ses côtés, en attitude de directeur de conscience. Mais Ninon ne se laisse pas duper. Elle sait que si cette bouche murmure à son oreille des paroles d'encouragement au bien, ce n'est point par devoir de charité, mais pour la volupté de respirer l'émanation délicieuse de sa chair. Elle écoute tranquillement les homélies du pauvre Tartufe et son calme sourire répond au balbutiement par quoi elles se terminent.

Et parmi les autres marchands d'immortalité, il en est, comme Chevreau et la Mesnardière dont le pédantisme lui répugne. Vainement lui dédient-ils sonnets et poèmes interminables. Elle craindrait, les accueillant dans sa couche, d'entendre leur joie s'exprimer par un distique latin ou une citation grecque. Elle les renvoie à leur occupation ordinaire qui est de disserter sur les règles de la prosodie ou de commenter le texte d'un obscur polygraphe de l'antiquité.

Hercule de Lacger, seigneur de Massuguiez, n'est point pédant à leur exemple, mais il est gascon, ce qui est pire. Il fanfaronne, il est vantard. Il fut jadis l'amant de Mme de la Suze à laquelle

il dédia, sous le nom d'Iris, tout un volume de sonnets tendres. Par lui, les ruelles apprirent sa félicité. Ninon ne redoute pas certes l'indiscrétion, mais il la gêne qu'on lui dise : Je t'aime, avec cet accent brutal du Languedoc qui détruit la musique de l'aveu. En outre cet homme se rend vraiment insupportable par ses bouffonnes prétentions. Il revient de Suède, criant partout que l'altière Christine dépérit de tristesse à cause de sa cruauté.

De sorte que, pour revancher la reine amazone, Ninon n'est pas fâchée que Lacger se morfonde à sa porte, pinçant inutilement les cordes de sa lyre. Il y trouve pour compagnon d'infortune Claude-Emmanuel Lhuillier, dit Chapelle ou l'Empereur des Biberons. A celui-ci, Ninon reproche son ivrognerie, sa sale et triste vie de débauche et surtout de corrompre les pures doctrines du philosophe Gassendi dont il fut, avec Cyrano, Molière et quelques autres, le disciple de prédilection. « Mon âme, lui écrit Chapelle :

languit tout le jour.
J'admire ton luth et ta grâce.
J'ai du chagrin, j'ai de l'amour,
Dis-moi, que veux-tu que j'en fasse ?

Ton entretien attire à soi ;
Je n'en trouve point qui le vaille,
Il pourrait consoler un roi
De la perte d'une bataille.

... Socrate, et tout sage, et tout bon,
N'a rien dit qui tes dits égale ;
Auprès de toi, le vieux barbon
N'entendit rien à la morale.

Ces flatteries n'attendrissent pas Ninon. Pour conserver le courage de maintenir en exil un homme dont l'esprit lui agrée, elle n'a besoin que de se souvenir du parfum de cave dont il empuantit les salons qu'il traverse. Si elle se montrait pitoyable, sans doute lui arriverait-il quelque jour, au sortir du cabaret, la raison perdue et l'injure aux lèvres. Malgré tous les motifs qu'elle a de goûter l'*Art d'aimer* d'Ovide, elle ne souscrirait pour rien au monde à l'aphorisme exprimé en cet hexamètre :

Et Venus in vino ignis est in igne.

C'est pourquoi Chapelle gémira toute son existence de son désir insatisfait. Il osera inutilement jusqu'à la menace. Et après avoir, avec véhémence, confié sa tendresse aux stances, aux sonnets, aux ballades, il exhalera sa haine en une insultante épigramme. « Je la crois, dira-t-il de Ninon,

digne d'excuse
Si parfois elle s'amuse
De parler de la vertu
Dont Platon fut revêtu
Car, à bien compter son âge,
Elle peut avoir f....
Avec ce grand personnage.

Si Chapelle considérait l'entourage de son inhumaine avec lucidité, il y trouverait des exemples qui l'inclineraient à la résignation. Car rien n'est plus injuste que l'attitude de Ninon en face du poète Charles Faucon du Ris, sieur de Charleval. Ce jeune normand tendre et doux paierait de toutes ses rimes chantantes, le bonheur d'arrêter une minute la vagabonde fantaisie de la courtisane. Il est maniéré, charmant et courtois. Paré de dentelles, chamarré de galands, poudré, parfumé, il éclaire de son charme les ruelles et il les indigne de son libertinage. Il envisage ainsi que billevesée la religion. Il est dangereux comme une liqueur trop capiteuse et qui enivre si l'on ne s'en méfie. Les femmes, le voyant de si fragile complexion, dolent et pâle, rêvent de le consoler et de le bercer. Il en profite pour les prendre au sortilège de sa captieuse mélancolie. Ses victimes deviennent bientôt si nombreuses qu'il peut se croire invincible. Toutes les pécores de la société lui apparaissent pareilles à des forteresses dont il est l'assiégeant. Et il date ses lettres : *Du camp devant une telle.* Il est convaincu d'avance que celle-ci, comme les précédentes, tombera en son pouvoir.

Aussi, lorsque Ninon qu'il presse de tous côtés, inexpugnable et railleuse, lui dit : « Attends mon caprice !... » cela lui semble ahurissant. Il s'imagine que l'heure où se manifestera ce caprice sonnera bientôt. Il attend. Mais l'heure ne sonne jamais. Elle ne sonnera jamais. Il a longtemps désespéré.

Le chagrin l'a rongé à la pensée de renoncer à la seule chose qu'il ait vraiment ambitionnée en sa vie. Il fut jaloux autant que cette passion puisse l'émouvoir. Accompagnant Ninon comme son ombre, il la suivit en la demeure que le bonhomme des Yveteaux fit bâtir, faubourg Saint-Germain, aux confins de la capitale et où il vivait, déguisé tantôt en satyre, tantôt en berger, tantôt en dieu, au milieu de décors bucoliques, parmi des femmes pareillement nues ou travesties. Il fut torturé qu'elle enchantât du murmure de son luth le vieil original perclus de vices et détraqué par la poésie. Et lorsqu'elle lui offrit le ruban jaune qui attachait son couvre-sein, il faillit l'arracher au chapeau de paille où l'autre le porta désormais comme un trophée.

Ces velléités de colère peu à peu disparurent. Il sait maintenant avec quel sentiment Ninon fréquente les poètes. Il s'assagit. Faute de jouer un rôle actif, il accepte celui de confident ou encore celui de conseilleur. Sans tristesse, il assiste, avec toute la ville, à la comédie que donne le ménage Sévigné. Elle est rapide et les acteurs mettent toute leur ardeur à la jouer. D'une part, il y a, vilipendée, pantelante, mais fidèle, la marquise que cajole, démon tentateur, Bussy-Rabutin. De l'autre, il y a le marquis et Ninon.

Le marquis passe. Il est beau, il est vigoureux. Ninon le remarque et le veut. Elle ne s'inquiète pas s'il mérite son estime. Peu importe qu'il ne soit nullement honnête homme. Elle le prend.

Elle lui assigne un trimestre d'allégresse. De son côté, il ne lui chaut guère que son épouse subisse l'humiliation de cette tromperie publique. Il l'a accoutumée à la solitude de cœur et de corps.

Au lendemain de la première rencontre, Sévigné voit Bussy-Rabutin.

— J'ai passé, lui dit-il, la plus agréable nuit du monde.

L'autre, interloqué, le regarde. Il aime la marquise. La confidence commence à lui être désagréable. Mais, comme s'il voulait le rassurer, Sévigné reprend :

— Vous pouvez croire que ce n'est pas avec votre cousine, c'est avec Ninon.

— Tant pis pour vous, s'exclame Bussy. Ma cousine vaut mieux mille fois et je suis assuré que, si elle n'était pas votre femme, elle serait votre maîtresse.

— Cela pourrait bien être, répond indifféremment le marquis.

A peine a-t-il quitté Sévigné qu'espérant être l'instrument de sa vengeance Bussy court conter l'anecdote à la marquise. Toute autre femme, ouvertement trahie, n'hésiterait pas à suivre la conduite que le comte préconise. Les vaudevillistes l'y engagent. Ils disent :

Approuvez un dessein
Que l'Amour autorise,
Vous résistez en vain,
Madame la marquise,

Car Bussy-Rabutin
Ne quitte jamais prise..
Ce n'est pas le chemin
Par où l'on canonise,
Mais qui veut être saint,
Qu'il se voue à l'Église.
Approuvez le dessein
Que l'Amour autorise.

Mais Mme de Sévigné épanchera son chagrin en fusée de mots dans ses lettres. Lorsque Bussy lui a fait part de son nouveau malheur :

— Il y a bien de quoi, s'écrie-t-elle, parlant de son époux, se vanter à lui !

— Ne faites pas semblant, dit Bussy, de savoir cela, car vous en voyez la conséquence.

— Je crois que vous êtes fou, repart-elle, de me donner cet avis ou que vous croyez que je suis folle.

— Vous le seriez bien plus, Madame, réplique insidieusement le jeune homme, si vous ne lui rendiez pas la pareille. Vengez-vous, ma belle cousine; je serai de moitié dans la vengeance; car enfin vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres.

Il croit l'avoir à demi persuadée. Mais, du fond de sa tristesse, la douce femme se révolte :

— Tout beau, Monsieur le comte, dit-elle, je ne suis pas si fâchée que vous le supposez.

Voilà Bussy fort déconfit. Néanmoins il pense qu'avec le temps cette belle fierté s'atténuera. Car Sévigné ne marque aucune intention de s'amender. Il affiche, au contraire, glorieusement

sa liaison. Rencontrant le comte au Cours, il monte dans son carrosse.

— Je gage, lui dit-il, que vous avez dit à votre cousine ce que je vous contai de Ninon parce qu'elle m'en a touché quelque chose.

— Moi, se récrie Bussy, je ne lui ai point parlé, Monsieur. Mais comme elle a de l'esprit, elle m'a dit tant de choses sur le chapitre de la jalousie qu'elle rencontre quelquefois la vérité.

Sévigné se contente de cette vague assurance. Il n'éprouve d'ailleurs d'autre désir que celui de louer sa bonne fortune.

— Il y a, dit-il, mille avantages à être amoureux. Je le veux être toute ma vie. Je le suis de Ninon autant qu'on peut l'être. Je passerai la nuit prochaine à Saint-Cloud avec elle. Vassé nous donne la fête et nous nous moquons de lui ensemble.

A en croire ce qu'il nous conte, Bussy aurait alors essayé de signaler au marquis les dangers de son attitude. Les femmes, même les plus pures, lui aurait-il dit, se lassent d'être perpétuellement méprisées. Un jour vient où, sentant l'inutilité de la lutte, elles faiblissent et trouvent aux hommages un agrément plus particulier. Et de la faiblesse à la déroute, un pas reste à faire. Un galant habile suppute à l'avance quand sonnera l'heure du berger.

Mais Bussy ment en s'attribuant ces paroles, car c'est lui, le galant habile. Il mériterait une meilleure destinée. Or, il est écrit que jamais sa charmante cousine ne rétrécira les liens de leur parenté. Lorsque, tablant sur son énervement, il

lui adresse des lettres enflammées, c'est le marquis, présent, par hasard, au logis, qui les reçoit, les ouvre et en prend connaissance. Dès lors, on le congédie d'une maison où il rêvait d'établir solidement son influence. Mais Ninon se charge de le venger. Le trimestre qu'elle accordait à Sévigné étant, en effet, révolu, elle le chasse brusquement, l'invitant à quérir ailleurs une remplaçante qui la vaille. La marquise va-t-elle enfin reprendre son mari? Point. Car celui-ci meurt peu après, victime de sa puérile bravoure (1).

Combien la jeune femme doit haïr Ninon! La courtisane non contente de lui avoir dérobé son mari, lui ravit à cette heure, sans pitié pour sa solitude, les deux seuls alcôvistes qui, avec Bussy-Rabutin et Miossens, persistent encore à la croire susceptible de défaillance.

A l'un, Antoine de Rambouillet, sieur de la Sablière, Ninon a écrit: « Je crois que je t'aimerai trois mois. C'est l'infini pour moi ». Il ne demande pas davantage. C'est un être éperdu de bagatelle,

(1) On sait que le marquis de Sévigné fut tué en duel le 3 février 1651 par le chevalier d'Albret, qu'il avait calomnié auprès de sa maîtresse, Mme de Gondran. Il nia la calomnie, mais ne voulut de justification que l'épée à la main. (V. CONRART, *Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 592.) Selon Tallemant, Sévigné ne donna à Ninon qu'une bague de peu de valeur. Elle n'exigeait rien de lui. Une *Satyre en Contrevérités* de l'époque fait allusion à leurs relations :

> ... Que le beau Sévigné ne verra plus Ninon
> Cette fille d'honneur qui n'a jamais dit non.

toujours en quête de cottes à trousser et de madrigaux à ciseler. Il est incapable de sentiments durables et, par suite, exempt de jalousie. Après quelque temps de possession, il supporte que la gaillarde lui demande, l'air narquois :

— Dis-moi, un tel est-il beau ? car j'ai grand besoin de ragoût.

C'est peut-être lui-même qui la décide à le remplacer par Henri François, marquis de Vassé, autre galant de Mme de Sévigné. Depuis longtemps ce marquis tourne autour d'elle sans parvenir à se faire entendre. Il ne comprend pas que la fortune dont il regorge ne puisse pas suppléer à l'intelligence dont il manque. Par une étrange fatalité, toutes les femmes dont il obtint les faveurs terminèrent leur vie au couvent. Malgré cela il promène, s'imaginant irrésistible, sa fatuité.

Ninon, avant de l'écouter, veut dissiper sa morgue. Cela lui est aisé. Quand il parle, il souffle au visage de ses interlocuteurs, une haleine empestée. Elle met tout simplement la conversation sur le sujet des maladies d'estomac.

— Pour moi, dit Vassé, je ne m'en tourmente pas. Je ne sens jamais mon estomac.

— Je crois bien, répond Ninon, vous vous reposez de ce soin sur vos amis !...

Voilà l'homme humilié. Désormais il affiche moins de superbe. Modestement, pour n'être pas tout à fait évincé, il accepte de grossir le nombre des payeurs qui, le plus souvent, se repaissent de chimères.

CHAPITRE III

Pour nous renseigner sur la véritable image physique de Ninon, il demeure des témoignages écrits et peints par des contemporains. A tort on demande leur opinion à Douxmesnil ou à Bret. Ils ne les connurent pas. Ils tracèrent chacun leur portrait d'imagination, au milieu du dix-huitième siècle.

Somaize se montre fort difficile. Tallemant, également : « Pour de la beauté, dit-il, Ninon n'en a jamais eu beaucoup ; mais elle a toujours eu beaucoup d'agrément ». Deux filles que l'on soupçonnerait malaisément de partialité, car elles réprouvaient les vices de la courtisane, démentent cette affirmation du chroniqueur. L'une, c'est Madeleine de Scudéry ; l'autre, c'est une sorte d'amazone qui traverse la société précieuse et que l'on nomme Angélique Petit. Dans *Clélie*, indigeste roman de la première, Ninon apparaît

sous la dénomination de Clarice. Dans *l'Amour échapé ou les diverses manières d'aimer contenuës en quarante histoires avec le Parlement d'Amour*, pitoyable relation de la deuxième, elle figure sous le pseudonyme de Pithie. Ninon fut portraiturée en outre par différents peintres, dont Ferdinand et Mignard. Nous ne pouvons préciser quel destin subit l'œuvre de Ferdinand. Le Musée royal de Bruxelles prétend posséder celle de Mignard. Admettons cette prétention (1).

En cette peinture Ninon a pris, pour poser, ce qu'elle appelle elle-même sa mine de philosophe. Elle est merveilleusement belle. Auréolant l'ovale parfait du visage, ses lourds cheveux châtains qu'illuminent des joyaux, coulent en boucles soyeuses vers sa gorge et ses épaules. Un collier de grosses perles interrompt de son éclat nacré l'inflexion délicieuse des lignes et des perles pareillement décorent avec sobriété le justaucorps de soie. La tête est petite et poupine. Sous le front large et dégagé, ombrés par l'arc double des sourcils épais, voici ces yeux noirs, ces yeux ignés, ces yeux qui « font plus de fracas que tous les yeux du monde ». Mince, droit, délicat, le nez annonce les merveilles de la bouche que la « petite fosse » du menton contribue à rendre entre toutes

(1) Nous publions, au cours de cet ouvrage, une reproduction de la peinture dite de Mignard, exécutée vers 1660. Selon Colombey cette peinture dont il ignora le sort ultérieur, fut vendue, pour la somme de cent francs, lors de la liquidation du cabinet Hédouin. V. l'*Appendice*.

désirable. Et c'est cette bouche qui vraiment donne au visage tout son attrait. Elle est par excellence mignarde, d'une pulpe éclatante, et les baisers, et le rire paraissent voleter encore parmi ses ineffables sinuosités. On devine, derrière son ironie et sa volupté, la claire et minuscule joliesse des dents et le rose frémissement de la langue.

Un peu figé par le peintre, ce visage aux carnations veloutées quand on le contemple, bouge et s'éclaire. Il prend dès lors sa beauté totale toute de grâce constituée. Il résume le jugement de Ninon elle-même qui disait : « La beauté sans grâce est comme un hameçon sans appât. » On y surprend aussi la gamme entière des sentiments exquis que les contemporains nous signalent en cette femme éminente.

Il est dommage que le peintre ait arrêté au buste son œuvre. Mais nous savons de quelles fermes et corallines rondeurs la gorge de notre héroïne était faite.

Qui veut du beau sein de Ninon
L'image naturelle ?
Qu'il se figure le bouton
D'une rose nouvelle.
Parfois, repoussant le corset,
Ce beau sein se révèle
Et c'est la rose dans du lait
Qui n'en est que plus belle.

Les admiratrices de Ninon vantent sa contenance modeste, sa timidité, en même temps que son allure désinvolte, sa taille élégante et souple, son

corps, proportionné en toutes ses parties et qui « selon ce qu'on en peut juger par ce qu'on en voit est au-dessus de tout ce qu'on peut se figurer ». Elles louent également sa prestesse de danseuse et sa sorcellerie de musicienne. Elles disent sa voix enchanteresse et traduisent l'harmonie de ses gestes rendus plus séduisants par la finesse de ses mains soignées.

Comme pour nous apporter une certitude sur la véracité de leurs affirmations, un Hollandais fameux, astronome et géomètre, que Louis XIV appellera plus tard à la cour, Christian Huygens, sieur de Zuylichem, résume en un quatrain leurs commentaires filandreux :

Elle a cinq instruments dont je suis amoureux :
Les deux premiers, ses mains ; les deux autres, ses yeux.
Pour le dernier de tous et cinquième qui reste,
Il faut être galant et leste.

De la part de ce contemplateur de Saturne, une telle considération des choses terrestres prend une valeur inestimable. Mais ce que Huygens ne nous révèle pas, c'est le cœur et l'esprit de Ninon. Pour le cœur, Madeleine de Scudéry et Angélique Petit unissent, en concert, leurs éloges. Elles en glorifient, en termes grandiloques, la générosité, la tendresse, la constance, le désintéressement, la discrétion (1). Sur ces points Tallemant confirme

(1) Un vaudevilliste écrit :

Autrefois on a vu Ninon
A ses amants, fidèle.

Cette fidélité stupéfie les contemporains. De même la

leurs assertions. Mais le chroniqueur pas plus que les « romanistes » ne discerne la hauteur d'esprit de Ninon. Tous trois s'étonnent de sa culture. Ils écrivent : « La capitale du grand Mégistandre (Louis XIV) se doit tenir heureuse de posséder cette illustre fille. » Ils ne vont pas au delà.

Peut-être Tallemant, s'il eût poussé son enquête, eût-il découvert la vérité sur cet esprit. Mais il n'en avait cure. « Charleval, un M. d'Elbène et Miossens, rapporte-t-il cependant, ont fort contribué à rendre Ninon libertine. Elle dit qu'il n'y a point de mal à faire ce qu'elle fait, fait profession de ne rien croire, se vante d'avoir esté fort ferme en une maladie où elle se vit à l'extrémité (1) et de n'avoir que par bienséance reçu tous les sacremens. Ils luy ont fait prendre un certain air de dire et de trancher les choses en philosophe; elle ne lit que Montaigne et décide de tout à sa fantaisie. »

Il est improbable que Charleval, d'Elbène et Miossens aient imposé leur influence à Ninon. Nous croirions davantage qu'ils subirent la sienne. Le seul homme dont on sente, dans sa vie, l'action véritable, c'est Saint-Évremont. On a tout dit sur

supériorité d'esprit de la courtisane leur paraît incompréhensible. « On pouvait avoir autant d'esprit qu'elle, écrit Chavagnac, mais il n'était pas permis d'en avoir davantage. » Saint-Simon, pour la louer, descend de son piédestal. C'est à lui que l'on doit l'encens le plus parfumé dont bénéficie la mémoire de Ninon.

(1) C'est probablement en cette circonstance qu'elle prononça la phrase fameuse : « Heureusement, je ne laisse au monde que des mourants ! »

Saint-Evremont. Ninon le connaît vers 1640, à l'époque où il vient de lancer sa satire contre l'Académie française. Il grossit, à l'Hôtel de Condé, la bande des petits maîtres. En fait-elle l'un de ses caprices ? Les uns l'assurent, les autres le nient (1). On ne possède aucune certitude à cet égard. Mais elle en fait son ami de prédilection, le seul, le vrai, celui auquel elle tient par-dessus toutes choses au monde. Il est agréable de visage et de tournure. On le surnomme *l'esprit*. Il est, au dix-septième siècle, le disciple le plus authentique d'Épicure. Comme Des Barreaux, il « écrème les délices de la France ». Avec une nuance de cynisme, il est honnête homme à la façon du chevalier de Méré. Il prend à toutes les sources, le plaisir, le bien-vivre. Il est insouciant, caustique, léger. Cela ne l'empêche ni d'observer, ni de penser. Sa prose de même que son vers reflète la clarté allègre de cette pensée et l'acuité de cette observation. Il continue la filiation de Montaigne et il annonce Voltaire.

Il a davantage de défauts que de qualités. Il lui importe peu d'être incommode à tous pourvu qu'il se satisfasse lui-même. L'égoïsme est profond en lui et illimitée la capacité de jouissance. On le haïrait s'il ne savait d'un mot disperser cette

(1) Saint-Évremont lui-même ne précise rien. Écrivant à Ninon, il dit : « Le tempérament que vous prenez est digne de la délicatesse de votre esprit et rend justice au personnage que j'ai toujours fait avec vous, ni de simple ami, ni de véritablement amant ».

haine qu'il sent poindre. En compagnie, il fait aisément converger vers lui les admirations, soit qu'il exécute un ridicule, soit qu'il philosophe sur telle matière de casuistique. Lui seul serait capable d'éliminer d'une âme dévote la foi tenace. Il ne s'en donne pas la peine. Néanmoins son exemple de définitive incroyance contribue à précipiter les dernières lueurs de piété dont le grand Condé restait éclairé.

Ninon, dès qu'il l'a captée par le charme de sa causerie, devient son élève, sa sœur d'esprit. Il fait lever, en cette terre féconde, le grain qu'Henry de Lanclos y avait semé. Il chasse d'elle, comme une mauvaise herbe, la superstition. Si bien que la maison de la jeune femme brûle, au mitan de la capitale, comme un foyer d'athéisme. « On est bien à plaindre, dit-elle, quand on a besoin des secours de la religion pour se conduire dans le monde. Car c'est une marque certaine que l'on a l'esprit bien borné ou le cœur bien corrompu. » Et volontiers sa raillerie s'exerce sur le sujet de la religion : « A la cérémonie des Cendres, dit-elle, au lieu des paroles dont l'officiant se sert en frôlant le front du pénitent, il vaudrait mieux dire : Il faut quitter ses amours, il faut quitter ses amours ! » Et cette fille qui, étant à l'extrémité, recevait les sacrements par convenance, pareillement par convenance amène, au chevet de ses amis moribonds le prêtre porteur des huiles saintes. Et tandis que ce dernier se prépare à administrer l'extrême-onction :

— Monsieur, lui dit-elle, faites votre devoir auprès de mon ami. Je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous.

Si la société de cette époque permet difficilement aux hommes une pareille libération de conscience, elle la défend formellement aux femmes. Colportés, les mots de Ninon font scandale. On n'est pas loin de juger sa maison le repère du démon. Blot, chansonnier satirique dont Gaston d'Orléans patronne officieusement l'athéisme fougueux, concourt à en répandre la légende. Puisque, dit-il,

l'adorable Ninon
Trouve bon qu'on chante en carême,
Je ne lui dirai jamais non.
Plût à Dieu qu'elle en fit de même !

Et voici qui corse l'esclandre. Au carême de l'année 1651, on apprend que les familiers de Ninon mangent ouvertement de la viande chez elle. On n'ose croire à tant d'audace. Il faut pourtant se rendre à l'évidence. Passant un jour sous les fenêtres de ce logis, un prêtre de Saint-Sulpice reçoit un os sur la tête. Furieux il accourt chez le bailli de l'abbaye Saint-Germain, un étonnant fripon qui, pense-t-il, vengera la religion en même temps que sa dignité offensée. Il dépose sa plainte. Il l'amplifie. Innocemment il conte que deux hommes furent assassinés précédemment chez cette courtisane damnée.

Heureusement avertie de cette lâche dénoncia-

tion, Ninon envoie deux de ses amis, peut-être ceux qui commirent l'imprudence, le duc de Candale et le marquis de Mortemar, la justifier auprès du bailli. Celui-ci promet d'étouffer l'affaire. Mais il ne peut empêcher les langues de frétiller. Mme Cornuel, la plus grande diseuse de bons mots du siècle, accuse Ninon de fabriquer, avec ses jupes usagées, les chasubles de l'abbé de Boisrobert. Les dévotes de la cour entrent en campagne, talonnent Anne d'Autriche, la supplient de débarrasser le monde de cette impie. La reine propose de la mettre aux Filles repenties. Mais elle a ses défenseurs. Bautru notamment, Bautru le bouffon dont les blasphèmes sont aussi nombreux que les jours, répond à la proposition royale :

— Mais, Madame, elle n'est ni fille, ni repentie !...

Il ne parvient cependant pas à arrêter le mouvement réprobateur. Tourmentée et contrainte, Anne d'Autriche envoie un exempt de la maréchaussée porter à Ninon une lettre de cachet lui ordonnant de se retirer en un couvent. Loin de se déconcerter, la jeune femme parcourt la lettre, voit que le couvent n'est pas désigné, la rend au porteur et lui dit :

— Puisque la reine a tant de bonté pour moi que me laisser le choix du couvent où elle veut que je me retire, je vous prie de lui dire que je choisis celui des Grands Cordeliers.

Le couvent des Grands Cordeliers est soumis à la règle de saint François d'Assise. Ses moines,

vêtus d'une robe de drap gris et ceints d'une corde, font vœu de vivre d'aumônes, dans une humilité profonde. Or, ils passent, au dix-septième siècle, pour être les plus indisciplinés, les plus débauchés et les plus ignares de la moinerie française. Ninon n'élit point sans dessein leur maison pour retraite. Son effronterie stupéfie l'exempt chargé de lui signifier l'exil. Docilement pourtant, il transmet à la reine sa réponse. Voilà celle-ci, à son tour, éberluée. On peut appréhender sa colère. Pour la première fois de sa vie, au contraire, oubliant sa dévotion, elle se montre clémente.

— Fi, la vilaine, s'écrie-t-elle en riant, qu'elle s'en aille où elle voudra !

Et elle décide de laisser en repos cette spirituelle impie. Mais Ninon juge que les bigotes la persécuteront encore. Pour leur donner le change, elle fait annoncer bruyamment par le gazetier Loret son départ pour l'Amérique où tant de gens aventureux rêvent, à cette époque, de rencontrer la terre promise (1). Puis effectivement elle

(1) Nous sommes en 1651. Il faut placer, un peu plus tard, l'anecdote suivante, rapportée par Tallemant : « Le Président [Tambonneau] alloit chez Ninon pour faire d'autant plus l'homme de cour. Ninon s'en moquoit fort. Il y avoit je ne sais quelle petite Charpentier avec elle, à qui Tambonneau faisoit les doux yeux et luy envoyoit du cidre. Elle luy disoit : « Président, envoye-moy bien du cidre et ne viens point, car tu pues trop fort ». Cette petite fille avoit esté trois mois chez Ninon, sans dire un mot. Un jour quelqu'un parloit d'historiens, elle va

abandonne le Marais et se réfugie au faubourg Saint-Germain, peut-être chez l'un de ses payeurs, Aubijoux, qui, depuis plusieurs années verse de rondes sommes en sa cassette. Elle espère, en ce quartier tranquille, par une sagesse momentanée, se faire oublier de la cour. Mais ses familiers n'entendent pas être privés d'elle. Aussitôt ils émigrent de tous les points de la capitale où ils habitent vers le solitaire faubourg.

L'un d'eux, Louis de Mornay, marquis de Villarceaux que, depuis peu, elle regarde avec des yeux de concupiscence, abandonne, pour la suivre, le quartier Saint-Honoré. Et sauf sa femme toute sa maison l'accompagne, son frère, René de Mornay, abbé de Saint-Quentin-les-Beauvais, le plus débauché des petits collets, et Boisrobert à qui, par contrat, il doit un domicile (1). Tout ce monde s'installe vis-à-vis de Ninon.

Mais celle-ci, momentanément n'accueille personne. Elle simule la dévotion. Elle fréquente les

dire : « Pour moy, j'ayme fort *Rodote* ». Il prit envie à la présidente d'entendre Ninon jouer du luth, mais comment faire? « Je veux donc, disoit-elle, qu'il y ayt une tapisserie entre deux. — Voire, dit le mary sérieusement, ma petite femme, je vous assure qu'elle est aussy modeste qu'une autre personne ; et puis elle a, pensez-vous, une dame Anne, tout aussy prude que pouvoit estre la vostre ». Ninon fait ce conte à crever de rire; car cette Madame Anne estoit la maquerelle de la Présidente. »

(1) Boisrobert avait vendu à Villarceaux une maison dans laquelle il s'était réservé, sa vie durant, un logis. Le marquis déménageant, l'abbé le suivait tout naturellement.

églises. Un jour, au sermon, elle se trouve auprès de la galante Mme Paget. Cette maîtresse des requêtes, fort indifférente aux phrases mal bâties du théologien dont la chaire encadre les gestes onctueux, entame la conversation. Ninon la séduit.

— Quelle est donc cette jeune femme ? demande au sieur du Pin, trésorier des menus plaisirs royaux, Mme Paget transportée,

— C'est, répond l'autre, goguenardant, Mme d'Argencourt, une bretonne qui vient solliciter un procès.

Mme Paget ne soupçonne pas que l'on se moque d'elle. Revenant vers Ninon :

— Madame, dit-elle, vous avez donc un procès ? Je vous y serviray. J'aurai la plus grande joie du monde à solliciter pour une si aimable personne.

Ninon se doute de la superchérie. Réfrénant une violente envie de rire, elle fournit tous les détails de procédure dont l'autre s'enquiert. Tandis qu'elle s'évertue à cette tâche, traversant les groupes pressés de fidèles, Boisrobert passe et salue Ninon au passage. Voilà Mme Paget fort étonnée.

— D'où connaissez-vous cet homme ? dit-elle.

— Madame, repart Ninon, je suis sa voisine. Je loge au faubourg.

— Ah ! s'exclame amèrement Mme Paget, je ne lui pardonnerai jamais de nous avoir quittées pour une Ninon, pour une vilaine.

Un peu « déferrée » par cette réflexion, Ninon reprend bientôt son aplomb :

— Ah ! Madame, dit-elle, il ne faut pas croire tout ce qu'on dit. C'est peut-être une honnête fille. On en peut autant dire de vous et de moi. La médisance n'épargne personne.

Et, le sermon terminé, elles se séparent. Mme Paget se prépare à monter en carrosse, lorsque Boisrobert s'avance vers elle :

— Vous avez, dit-il, beaucoup causé avec Ninon.

Voyant qu'elle a été jouée, Mme Paget entre en une colère furieuse. Cependant, comme sur le sujet de la galanterie, elle ne le cède en rien à Ninon, elle ne lui garde pas longtemps rancune. De nouveau, du Pin met les deux femmes en présence au jardin de Thevenin l'oculiste, où se rencontrent badins et coquettes, et elles achèvent de s'apprécier réciproquement. Mais Boisrobert ne laisse pas se perdre, sans en tirer parti, une aussi charmante aventure. Il court la conter aux ruelles et bientôt, il en fait le sujet de sa comédie *la Belle Plaideuse* (1).

Le retentissement soudain de cette mince affaire déplaît un peu à Ninon. La détermine-t-il, pour écarter d'elle les curiosités indiscrètes, à suivre l'impulsion de ses sens qui parlent une fois encore en faveur du marquis de Villarceaux ? Nous ne le saurions dire. Le marquis de Villarceaux ne se

(1) Paris, G. de Luyne, 1655, in-12. La comédie fut écrite en 1652. Elle contenait d'autres anecdotes. Mme Paget et le président de Bercy, tous deux mis en cause, en firent interdire la représentation.

signale guère à l'attention de l'historien que par ses actes amoureux. Il est vrai, de-ci, de-là, les manuscrits conservent quelques mauvais vers que l'on lui attribue (1). Ceux-ci témoignent que cet homme d'épée possédait quelque teinte de littérature.

Bien que père de plusieurs enfants et marié à une femme que les contemporains disent aimable et fidèle, il cherche sans lassitude à oublier la sujétion conjugale. Le sieur de Castelnau, quand il se fait peindre en habit de lieutenant-général dans la ruelle de sa femme, ne soupçonne pas que sur le lit silhouetté au premier plan du tableau, Villarceaux chaque jour accroît la longueur de ses cornes. Mais Ninon connaît ces intrigues. On lui a de même rapporté les exclamations nocturnes et balbutiées de Mme de Castelnau aux bras de son mari :

— Faut-il, a-t-elle coutume de murmurer, soupirant et emplie de remords, que je fa... fa... fasse cocu un si vaillant hom... homme !...

Si Mme de Castelnau ne peut agir autrement, c'est parce que Villarceaux possède, au déduit, des dons inestimables. Ninon, contemplant sa belle

(1) On les trouve dans *Bibliothèque de l'Arsenal, ms. Conrart*, t. X, in-4, p. 248; t. XVIII, in-4, pp. 21, 22; XXIV, in-4, p. 467. L'une de ces poésies est également attribuée à sa femme. Les *Archives du Ministère des Affaires étrangères, France*, 1876, f^os^ 80 et 82 contiennent une lettre inédite de Villarceaux à Mazarin datée du 8 janvier 1649 et un certificat militaire, en faveur du sieur d'Avaugour, daté du 13 décembre 1677.

tête brune, pense que mieux que personne au monde elle appréciera ces dons. Elle abrège les préliminaires. Et lorsque Villarceaux s'est effondré en ses bras, elle sent, en vérité, quelque chose qu'aucun autre amant, sauf peut-être Chatillon, n'éveilla en elle. C'est le battement subit de son cœur. Une passion forcenée bientôt l'entraîne. Il lui semble qu'on lui a versé un philtre. Souhaitant une solitude délicieuse, elle chasse d'autour d'elle les fâcheux. Elle ne vit plus que pour se mirer en ces sombres prunelles et se pâmer sous la caresse de ces lèvres ardentes.

Une jalousie frénétique anime les deux amants. Ils ne toléreraient pas la moindre infidélité. Un jour Villarceaux, logé, comme nous le dîmes, vis-à-vis de Ninon, aperçoit, au milieu de la nuit, une bougie allumée en la chambre de la jeune femme. Il lui envoie aussitôt un valet pour s'enquérir si elle est malade. Ninon répond négativement. Aussitôt le marquis conclut qu'elle écrit à un rival. Aveuglé de colère, il veut prendre un chapeau pour se rendre auprès d'elle ; il saisit une aiguière d'argent et l'enfonce sur sa tête avec une telle violence qu'on a toutes les peines du monde ensuite à l'enlever.

Cependant Ninon soupçonnée refuse de se justifier. De désespoir, Villarceaux tombe dangereusement malade. Voilà Ninon désespérée à son tour. Ne sachant que faire pour rendre la confiance à son amant, elle coupe, d'un ciseau brutal, sa merveilleuse chevelure et la lui adresse.

L'autre, sentant sur son visage, la caresse parfumée des belles boucles, comprend la stupidité de sa méfiance. L'envoi de cette chevelure prouve, mieux que des serments, que Ninon ne songe à admettre personne auprès d'elle. En un instant Villarceaux reconquiert la santé. La jeune femme l'apprend, accourt dans sa chambre, prend place à ses côtés. Et ils demeurent couchés huit jours entiers.

Or, tandis qu'ils batifolent de la sorte, Mme de Villarceaux souffre et se plaint. Une anecdote plaisante indique qu'elle n'affiche pas la fierté de Mme de Sévigné. C'est Boisrobert, colporteur de contes à rire, qui en égaie les ruelles. La scène se passe à Villarceaux. Il y a belle compagnie. Le précepteur des enfants du marquis souhaite que l'on admire quelle instruction éclairée il donne à ces derniers. Il les interroge sur leurs précédentes leçons:

— *Quis fuit primus monarcha* ? dit-il.

— *Nembrot*, répond l'un des enfants.

— *Quem virum habuit Semiramis* ?

— *Ninum*, répond l'autre.

A peine ce nom aux syllabes trop connues est-il sorti des lèvres puériles que Mme de Villarceaux apostrophe le pédagogue. Elle ne lui laisse pas même le temps d'une explication.

— Vraiment, lui dit-elle, vous vous passeriez bien d'apprendre à mes enfants des ordures. C'est me mépriser que prononcer ce nom-là chez moi (1).

(1) Peut-être Ninon raconta-t-elle cette anecdote à Molière. On en trouve une trace déformée dans *la Comtesse d'Escarbagnas*, scène XIX.

Pied à pied, la marquise lutte contre l'influence de la courtisane. Elle parvient, à force de récriminations, à obtenir que son mari la vienne rejoindre à Villarœaux, en pays Vexin. Elle croit dès lors tout gagné. Mais Ninon s'installe auprès de Villarceaux, en la demeure d'un ami commun, le sieur de Varicarville, officier de Gaston d'Orléans, original fort riche, végétarien et athée.

Les deux amants continuent à savourer en province les délices de Paris. Rien n'est changé de leurs habitudes. Inutilement Mme de Villarceaux pleure, menace, supplie. Elle doit se résigner. Elle se résigne. D'ailleurs l'amour du marquis et de Ninon porte ses fruits. Avec une joie profonde la jeune femme sent, en son sein, bouger un être mystérieux qu'elle voudrait ardemment fait à l'image de son amant.

Il naît bientôt. C'est un fils (1). On le nomme

(1) Tallemant prétend que Ninon aurait eu deux fils de Villarceaux. Nous ne trouvons pas trace du second. Le premier, dont il est ici question s'appelait Louis-François de Mornay, sieur de la Boissière, né en 1652. Selon les biographes de Ninon, sa filiation serait indécise. Le maréchal d'Estrées aurait, conjointement avec Villarceaux, prétendu à sa paternité. Celle-ci aurait été jouée aux dés. Et le sort aurait, selon les uns, favorisés d'Estrées, selon les autres, Villarceaux. Tout cela est de la folie. D'Estrées avait, à cette époque, 85 ans. Voilà un beau rival à opposer à Villarceaux. Les actes heureusement nous apportent des lumières. La Boissière est bien le fils de Villarceaux. Celui-ci en prend soin, le fait instruire et le reconnaît en novembre 1690. (*Correspondance littéraire du 5 mai* 1857, *Lettres de légitimation* publiées par

Louis-François. Ninon est prête à se dévouer à lui. L'amour développe en elle le sentiment maternel. Jamais d'ailleurs elle ne dissipera plus ce sentiment éclos soudain. Les pires défaillances ne l'empêcheront pas de veiller sur cette fragile existence à laquelle elle assurera l'honorabilité. Peut-être cette maternité imprévue et délicieuse refroidit-elle sa passion pour Villarceaux. On ne sait quoi se produit à ce moment. Mais, après trois ou quatre ans de folie, le marquis et Ninon se séparent. Au dire de Tallemant, Miossens, devenu maréchal

F. Guessard. Il lui facilite l'accès de la marine où il devient capitaine de vaisseau. La Boissière meurt le 14 juillet 1730, après avoir épousé, en 1698, une martiniquaise, Marguerite de Cacqueray de Valmenière.

Ce qui indique le mieux que Ninon n'eut jamais d'autre fils que celui-ci (on lui en donne un autre encore : Antoine, chevalier de Moret, tué au siège de Lille, en 1667), c'est que, par acte du 10 juillet 1655 (*Archives nationales*, Y, 192, f° 224, v° publié par A. de Boislile dans Saint-Simon : XIII, p. 527), elle lui donne la somme de 6.000 livres tournois à prendre sur ses biens après son décès. Elle l'environne toute sa vie de sollicitude et d'affection. Nous la voyons s'occuper constamment de ses intérêts, placer ou retirer l'argent qu'il lui confie, enfin être à son endroit une mère vigilante. Si Ninon eût possédé d'autres enfants, ne les aurait-elle pas favorisés de manière identique ? Il appert aussi des documents authentiques que le marquis de Villarceaux laissa une rente à cet héritier illégitime. La marquise, en 1701, par l'intermédiaire de Ninon et du sieur Arouet, père de Voltaire, fait parvenir à La Boissière, alors à Toulon, les sommes qui lui sont destinées. Voir sur ces faits, l'*Inventaire après décès de Ninon de Lanclos* que nous publions à l'*Appendice*.

d'Albret, cause en partie cette rupture. Ninon reprend avec lui sa liaison ancienne. Cela paraît improbable. Le chroniqueur assigne, en effet, à cette reprise une date à laquelle la jeune femme est enfermée au couvent.

Nous inclinerions davantage à penser que Saint-Évremont à nouveau l'endoctrine. Car, à cette époque (1655), il correspond avec elle. Il se plaint de son silence. Il l'engage à mener une existence davantage philosophique :

Chère Philis, qu'êtes-vous devenue ?
Cet enchanteur qui vous a retenue
Depuis trois ans, par un charme nouveau,
Vous retient-il en quelque vieux château ?

Il lui parle de ses amours passées et lui démontre que la fragilité et la variété en faisaient les principaux agréments. Il la met en garde contre la satiété :

Une paisible et longue jouissance
Fait les dégoûts et détruit la constance ;
Car s'attacher toujours au même bien,
C'est posséder et ne sentir plus rien.
Ainsi, Philis, il faut être inconstante.
Un dieu chagrin s'irrite contre vous,
Tâchez, Philis, d'apaiser son courroux.
Vous reprendrez votre premier visage,
En reprenant votre premier usage ;
Et le retour de vos légèretés
Nous fera voir celui de vos beautés.

Il faut brûler d'une flamme légère,
Vive, brillante et toujours passagère,
Être inconstante aussi longtems qu'on peut,
Car un tems vient que ne l'est pas qui veut.

Nous présumons que Ninon entend et suit ces conseils. Elle ne se brouille nullement avec Villarceaux. Elle reste son amie. Elle reprend son âme ancienne de mécréante. On ne lui assigne d'ailleurs aucun amant durant cette période. Ses sens s'apaisent. Son esprit veille et travaille. Il ressort d'un acte notarié qu'elle habite « rue et près la porte de Richelieu ». Sa maison recommence à s'emplir. Les conversations, comme jadis, y reprennent pleine d'irrévérence pour la religion et les dévotes qui n'ont point désarmé tendent l'oreille. Peu à peu, elles recueillent des anecdotes qu'elles répandent avec indignation. Elles disent qu'un jour des visiteurs arrivant à l'improviste trouvèrent Ninon enfermée avec Varicarville. Ils leur demandèrent ce qu'ils faisaient si mystérieusement :

— Nous tâchons, répondit Ninon, de réduire en articles notre créance. Nous en avons déjà fait quelque chose. Une autre fois nous y travaillerons tout de bon.

Voilà, affirment les dévotes, à quoi cette impie passe le temps. Elles amplifient les maigres faits qu'elles peuvent récolter. Mais leur animosité, faite surtout de jalousie, ne parviendrait pas à porter tort à Ninon, si la maréchale de Gram-

mont ne la faisait sienne. Cette prude ridicule, aidée de deux pies-grièches que l'on nomme Mmes de Vendôme et de Senecé, parle à la reine Anne d'Autriche. A leur dire, la courtisane scandalise tout Paris de son libertinage, pervertit la jeunesse et offense la majesté royale en étalant ses stupres à la vue du Louvre. Si bien que la reine croit de son devoir de châtier semblable insolence.

Mmes de Vendôme et de Senecé conduisent elles-mêmes aux Madelonnettes, que régente dame Anne-Marie Bollain, Ninon étonnée d'un si barbare traitement. Elles croient ainsi avoir sauvé la France d'un prodigieux danger. Elles raisonnent comme peuvent raisonner des bigotes. Ninon à peine enfermée, c'est parmi les courtisans un bouillonnement de révolte. Ils parlent d'investir le couvent. On les voit, des maisons voisines, mesurer la hauteur des murs. Il faut, pour éviter un siège, envoyer le guet en surveillance. Encore cela ne sert-il de rien (1).

(1) Ninon étant aux Madelonnettes écrivait à Boisrobert et, se félicitant du bon traitement que les nonnes lui accordaient, lui disait : « Je pense qu'à votre imitation je commencerai à aimer mon sexe ». L'emprisonnement de Ninon aux Madelonnettes date de mars 1656. Giraud le nie. Cela prouve qu'il ne connaît pas les documents contemporains. Ils sont nombreux et formels. Boisrobert lui-même y fait allusion. Voir *les Épistres*, 1659, p. 136. Les *Archives nationales*, LL. 1689-1690 ; S. 4738, 4739, 4740, conservent les papiers du couvent des Filles Sainte Marie-Madeleine, dit couvent des Madelonnettes, établi à Paris, rue des Fontaines, paroisse Saint-

Bientôt la reine, inquiète et soucieuse de faire respecter ses ordres, décide d'éloigner Ninon. On l'extrait des Madelonnettes. Sous bonne escorte on la conduit au couvent des bénédictines de Lagny. Là, elle dispose d'une liberté plus grande. La règle ne lui défend pas de recevoir des visites. Toute la cour se transporte en cette bourgade. Sa présence, en quelques mois, enrichit le tripotier de l'*Épée royale* qui loge à pied et à cheval. Boisrobert, un des premiers, accourt pour consoler celle qu'il appelle sa « divine ». Il mène avec lui un petit laquais dont personne n'ignore en quoi consiste le service. En effet, la servante du tripot ne se gêne pas pour dire à tel voyageur qui lui succède dans sa chambre :

— Monsieur, ne fera-t-on qu'un lit pour vous et

Nicolas-des-Champs. Ce monastère fut fondé en 1620 par des filles qui, ayant mené une vie de débauche et de scandales, résolurent de faire pénitence. Le cardinal Henry de Gondy obtint pour lui des lettres royales de mai 1625 et une bulle du Pape Urbain VIII du 15 décembre 1631. Les religieuses s'appelèrent Repenties de la Madeleine. L'archevêque de Paris leur prescrivait des règles. Elles ne s'administraient pas elles-mêmes. La marquise de Maignelay, en les dotant d'une somme de 100.000 livres, exigea qu'elles acceptassent la direction de sœurs d'un autre ordre. A l'époque où Ninon est enfermée en leur couvent, celui-ci est administré par des religieuses de la Visitation. Les *Registres capitulaires*, nous indiquent que Anne-Marie Bollain, Marie-Marthe Alorge, Marie-Monique de la Croix, Louise-Françoise Simon, Marie-Louise de la Proutière sont chargées des intérêts spirituels et temporels de la communauté.

votre laquais, comme à M. l'abbé de Boisrobert

Ninon elle-même apprend, au fond de son cloître, l'impudent cynisme de son ami :

— Au moins, lui dit-elle, je ne voudrais point de laquais.

— Vous ne vous y entendez pas, répond-il, la livrée, c'est le ragoût.

Malgré tant de distractions la jeune femme s'ennuie en son couvent. Les visites de Villarceaux même ne la détournent point de cet ennui. Pourtant, c'est à Lagny que lui survient inopinément le plus grand honneur de sa vie. Car, un beau jour, et tandis qu'elle médite sur l'incertitude du bonheur humain, elle entend un tintamarre d'acclamations. Elle se demande quel est ce bruit inusité en ce village sévère.

Mais voici que la porte de sa cellule s'ouvre et qu'apparaît un étrange personnage, vêtu moitié homme, moitié femme, d'un justaucorps incarnat, cravaté de dentelles, enrobé d'une jupe de camelot gris, coiffé d'un chapeau noir dont les longues plumes ballantes cachent une perruque masculine. Éberluée, Ninon contemple ce personnage qui lui sourit et qui s'avance vers elle. Derrière lui, marchent des courtisans et, parmi eux, la jeune femme reconnaît le maréchal d'Albret.

A tout hasard, elle fait la révérence et sa stupéfaction s'augmente lorsqu'elle se sait en présence de la reine Christine de Suède. L'Amazone du Nord, se rendant en Italie et passant à proximité, a appris la détention de la courtisane. Elle

la connaît et l'admire, comme elle connaît et admire toute personne qui, en Europe, se signale par une supériorité d'esprit. Elle lui apporte quelques présents et le dictame de sa parole affectueuse.

Seule à seule, elles causent. Christine reconnaît qu'on ne l'a point trompée, lui vantant la magnificence intellectuelle de cette fille persécutée. Peut-être sent-elle subitement pour elle le même goût que lui inspira jadis la comtesse de Sparre. Toujours est-il qu'incontinent elle propose à Ninon de l'emmener avec elle à Rome. Mais l'autre, malgré de vives sollicitations, décline cet honneur. Il lui déplairait d'abandonner à jamais ce Paris dont le séjour lui est avant tout nécessaire et de devenir le jouet de cette souveraine, si éminente soit-elle parmi les souveraines du monde.

Ainsi se termine leur entrevue : « Ce fut, dit amèrement Mme de Motteville, à Ninon seule, de toutes les femmes que Christine de Suède vit en France, à qui elle donna quelque marque d'estime. » Elle devait lui en donner plus encore. Car, au sortir du couvent de Lagny, son premier soin fut de témoigner à Louis XIV, quel intérêt il aurait à libérer cette merveilleuse recluse et même à l'approcher de Sa Majesté « pour le divertissement qu'elle y pourroit prendre ».

Louis XIV ne paraît pas, quoi qu'on en ait dit, avoir jamais manifesté le désir de connaître Ninon. Il n'écouta pas le conseil de Christine, mais c'est assurément à l'intervention de la Suédoise que notre héroïne dut son élargissement.

Dès lors, pour ne plus offenser la pudeur des dames d'honneur de la reine, elle se hâte de quitter le quartier Saint-Honoré et de revenir aux Marais. Là, du moins, personne ne se formalise de surprendre un couple en attitude amoureuse et personne ne critique la liberté du langage. Elle établit sa demeure rue des Tournelles, proche de la place Royale. Colombey, dont la biographie fourmille d'erreurs, prétend que cette élection de domicile, à son avis définitive, doit être datée de 1667. Or elle est bien antérieure. Nous la datons avec certitude de 1657, avant la mort de Scarron qui, ses lettres en font foi, se fait à tout instant porter chez son amie, rue des Tournelles, et y donne des rendez-vous (1).

Selon la tradition, l'Hôtel de Ninon, à cette époque, aurait été bâti par Jules-Hardouin Mansart et le fameux architecte l'aurait loué à vie à la courtisane. Nous avons quelque peine à accepter cette tradition (2). Si nous l'admettons cependant, hâtons-nous d'affirmer que Ninon occupa ce logis

(1) Somaize, dont le *Dictionnaire des Prétieuses*, date de 1660, indique également la situation de son domicile « proche de la Place Dorique (Royale) ».

(2) Voici pour quelle raison. On nous assure que l'Hôtel en question fut décoré en partie par Mignard. Or, Mignard, venu en France en 1658 ne peut guère en 1657, année où notre héroïne l'habite, avoir travaillé à l'ornementation de cet hôtel. On prétend aussi que Ninon aurait possédé une maison de campagne à Picpus. L'*Inventaire après décès* n'en fait nullement mention. Si elle avait été vendue, l'acte de vente se trouverait parmi les papiers qu'énumère ledit *Inventaire*.

durant quelques années seulement, jusqu'en 1678. Nous en fournirons plus loin la preuve. Blondel nous a laissé, du susdit hôtel, un plan et des coupes transversales. Une large entrée que bordent des écuries et le logement du portier conduit à une vaste cour. Sur cette cour un perron, élevé au-dessus des cuisines souterraines, conduit au vestibule. Au fond de celui-ci s'ouvre le salon spacieux que décore un tableau de Le Brun représentant Priam réclamant à Achille le corps de son fils. Une antichambre également ouverte sur le vestibule mène à une chambre spacieuse ornée de peintures de Mignard. Différents cabinets et garde-robes voisinent avec ces pièces principales. Des escaliers montent aux étages supérieurs où, nous dit-on, resplendissent des corniches agréables, des lambris sculptés et d'admirables tableaux allégoriques.

Il est évident que Ninon, si entourée pendant son exil au couvent de Lagny, retrouve, dès qu'elle réapparaît au monde, la foule de ses adorateurs. Saint-Évremont, un des premiers, accourt et aussi, toujours pâle de désir, Charleval. « Je ne suis plus, écrit ce dernier,

> oiseau des champs
> Mais de ces oiseaux des Tournelles
> Qui parlent d'amour en tout temps
> Et qui plaignent les tourterelles
> De ne se baiser qu'au printemps.

Nous ne nous évertuerons pas à silhouetter les hommes qui passent les deux tiers de leur exis-

tence en cette rue taciturne et tortueuse. Ce sont, comme jadis, joyeux compagnons dont les noms reviennent sous la plume de tous les mémorialistes galants, faiseurs d'anecdotes, vaudevillistes. Aussi bien devons-nous nous préoccuper de la relation principale de Ninon à ce moment, nous voulons parler de Scarron.

Pas une minute le cul-de-jatte n'a perdu de vue la courtisane depuis l'époque lointaine où il la rencontra chez Marion. Leur amitié s'est fortifiée et jamais une ombre de dissentiment ne l'a ternie. En 1652, Scarron a épousé, un peu par pitié, un peu par tendresse, la jeune Françoise d'Aubigné. Bientôt après, il s'est installé rue Neuve-Saint-Louis, en cette maison célèbre, qu'il dénomme lui-même l'Hôtel de l'Impécuniosité et que fréquente une multitude de courtisans et de dames. Tout naturellement, Ninon a été admise en cette société badine où les heures passent à multiplier les « coyonneries » de langage. Et elle est devenue l'amie de prédilection, sinon la confidente de Mme Scarron.

Les considérant toutes deux, on vérifie l'exactitude du proverbe : les extrêmes se touchent et s'attirent. Au point de vue physique elles semblent constituées du même limon. Car Mme Scarron, d'une beauté chaude et colorée, paraît, comme Ninon, prédisposée à l'amour. Mais ce n'est là qu'une apparence. Nulle femme n'est plus glacée, raisonneuse, calculatrice et dévote. Comment arrive-t-elle, étant si différente d'elle, à sé-

duire la courtisane ? Comment, exécrant ses vices, arrive-t-elle à l'aimer ? Par la conversation. Toutes deux s'apprécient à travers le charme des mots. Mme Scarron, en outre, comprend vite quelle nature d'élite représente Ninon et que ses qualités prévalent sur ses défauts.

Ce qui rend très difficile, sinon impossible l'étude des rapports établis entre les deux jeunes femmes, c'est la faculté de dissimulation de Mme Scarron. En réalité, on sait fort peu de chose sur la jeunesse de cette dernière. Elle n'a montré que la face vertueuse de sa vie. Elle n'a nullement aimé son époux contrefait et, dans la suite, montée au pinacle de la gloire, elle a détesté son souvenir. L'a-t-elle trompé ?

Depuis des siècles, on argumente sur cette pauvre chose et la vertu de Mme de Maintenon a trouvé des défenseurs fanatiques, féroces, capables de falsifier les textes et même d'en inventer pour le triomphe de leur cause. Hâtons-nous de dire que nous considérons cette possibilité de trahison comme historiquement sans importance. Cela nous permet de discourir avec impartialité.

Personne ne nie l'intimité de Mme Scarron avec Ninon. Saint-Simon les accuse d'avoir ensemble « rosti le balai ». C'est un juge sévère. La Fare affirme que « pendant des mois entiers » les deux femmes n'eurent « qu'un même lit ». Ces mémorialistes et bien d'autres, aidés par les pamphlétaires, prétendent que Mme Scarron aurait enlevé à Ninon son amant Villarceaux. Rien de plus inexact.

La rupture de Ninon avec le marquis, date de la fin de 1655. A l'amour violent succède une amitié tendre. L'année 1656, et probablement le début de la suivante, passent, pour la jeune femme, à se morfondre au couvent de Lagny. Villarceaux connaît-il Mme Scarron pendant sa liaison avec Ninon ? Assurément non. La connaît-il pendant l'emprisonnement de la courtisane ? C'est tout à fait improbable. Vers 1658 seulement, une lettre de Scarron nous indique qu'il sollicite la faveur d'être reçu rue Neuve-Saint-Louis. En conséquence, si Mme Scarron a trompé son mari on lui reprocherait à tort d'avoir parallèlement trompé son amie.

Sur la question d'infidélité conjugale, les avis sont départagés. Les preuves formelles manquent. Les manuscrits de Conrart conservent (t. XVIII, in-4, f° 21) un *Madrigal envoyé à M. de Villarceaux, au nom de Mlle de Maintenon, avec des galans, pour une course de bague*, et la *Réponce de M. de Villarceaux*. Cette Mlle de Maintenon doit être la fille de Charles-Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, apparenté aux Rambouillet. La confusion est, sur ce point, impossible. Une épître de Boisrobert au Marquis de Villarceaux nous montre ce dernier en posture d'homme peu favorisé. Mais cette épître date de 1658, c'est-à-dire du moment où le cul-de-jatte l'accueille en sa maison. Elle n'engage que le présent et nullement l'avenir. Les lettres de Mme Scarron à Ninon ne révèlent pas un mot de ses sentiments et d'ailleurs elles sont naïvement apocryphes. Tallemant

nous spécifie l'attitude personnelle de Scarron dont des médisants s'efforcent d'éveiller les soupçons et n'y réussissent pas. Or, Scarron souffrirait difficilement d'être berné s'il avait une certitude. Il ne se gêne guère pour adresser à sa femme des observations publiques lorsque sa conduite lui déplaît.

Et cependant, malgré les dénégations accumulées ci-dessus, les présomptions en faveur de l'infidélité sont troublantes. Car nous possédons des documents contradictoires. Il y a d'abord la lettre de Mme Scarron à Mme de Villarceaux où elle ne cache pas l'admiration qu'elle éprouve pour la belle tête brune du marquis. Il y a la lettre de Ninon à Saint-Evremont qui contient ce passage : « Scarron était mon ami ; sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation et, dans le temps, je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu, mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune, à elle et à Villarceaux (1). » Il y a les assertions des mémorialistes dont la dernière connue, celle de Primi Visconti, quoique dubitative, ne laisse pas de déconcerter : « On chuchotait, dit-il, qu'étant jeune [Mme de Maintenon] avait été vue en page, au lit du seigneur de Villarceau, mais un de mes amis particuliers, le marquis de Marsilly, lieutenant-général... et qui avait été un des soupirants de Mme Scarron, m'a assuré qu'elle était vertueuse

(1) On a nié, sans argument valable, l'authenticité de cette lettre.

et qu'elle avait refusé trente mille écus du surintendant de Lorme quoiqu'elle fut pauvre ». Il y a le mot de Tallemant : « J'oubliois qu'elle fust ce printemps avec Ninon et Villarceaux dans le Vexin, à une lieue de la maison de Mme de Villarceaux, femme de leur galant. Il sembloit qu'elle allast la morguer ». Il y a la fameuse anecdote d'après laquelle Villarceaux aurait peint Mme Scarron toute nue (1). Il y a enfin le passage des *Souvenirs de Mme de Caylus*, l'une des principales thuriféraires de Mme de Maintenon, qui ne dissimule nullement combien les assiduités du marquis suscitèrent de jaseries.

De tous ces faits, il ressort qu'il y eut évidemment une intrigue entre Villarceaux et Mme Scarron et les frénétiques qui invoquent, pour la démentir, la sympathie postérieure de Mme de Villarceaux pour la belle Indienne ne résolvent aucunement le problème (2).

(1) Il est avéré qu'il possédait un certain talent de peintre.

(2) Les *mss de Conrart*, t. XI. in-f°, p. 151 (*Bibl. de l'Arsenal*) et plusieurs autres manuscrits de la *Bibliothèque nationale* conservent un billet de Mme Scarron à Fouquet ainsi conçu : « Je hay le péché; mais je hay encore davantage la pauvreté. J'ay reçu vos dix mil écus. Si vous voulez encore en apporter dix mil dans deux jours, je verray ce que j'auray à faire. Je ne vous deffens pas d'espérer. » Ce billet se trouve au milieu d'autres analogues, également trouvés dans la cassette du surintendant, après son arrestation. Or, voyez la bonne foi des panégyristes de Mme de Maintenon. Alors qu'ils admettent comme parfaitement authentiques les billets de Mme du Plessis-Bellière, de l'abbé

D'ailleurs, nous le répétons, l'inconstance à l'égard de son mari de Mme Scarron n'offre en soi aucune importance. Nous voulions simplement établir que si Ninon prêta à la future marquise ses appartements pour s'ébattre avec Villarceaux, c'est parce que ce dernier depuis plusieurs années, ne comptait plus dans sa vie à titre d'amant.

Les conseils de Saint-Evremont ont, en effet, porté leurs fruits. Ninon de nouveau fait du changement sa loi. La mémorable aventure de Louis, comte de Nançay, dit le marquis de la Chastre, le prouve surabondamment. Ce mestre de camp de cavalerie, partant pour la guerre, voudrait ardemment que cette femme dont la fougue lui agrée, gardât, jusqu'au retour de la campagne, son souvenir. Il le lui fait promettre. Et comme il ne se fie guère aux promesses verbales, il supplie qu'on les consigne sur un billet. Docilement Ninon se rend aux vœux du guerrier qui, aussitôt, vaniteusement, exhibe à tout propos son papier. Il pense qu'on n'osera pas transgresser cet engagement écrit.

Mais Ninon ne se rappelle le billet de la Chastre qu'au moment même où elle en oublie les termes.

— Ah ! s'écrie-t-elle alors, le bon billet qu'a la Chastre !...

Le mot a passé en proverbe. Ninon d'ailleurs n'accorde pas davantage de portée aux papiers

de Belesbat, etc..., ils nient formellement l'authenticité de celui-ci. Demandez-leur la raison. Ils n'en trouvent d'autre que celle-ci : Mme de Maintenon *doit* être vertueuse.

galants que ses amants lui signent. Selon Le Sage qui, dans *le Diable Boiteux*, la représente sous le nom de la *Veuve allemande*, elle fait des papillotes de leurs promesses de mariage. Elle sent peu à peu s'enfuir la jeunesse. Elle n'a pas encore de rides, mais elle en appréhende la venue et déplore que le créateur ne les ait pas, plutôt que sur le visage, situées sous les talons.

C'est pourquoi elle se hâte, avant que la quarantaine sonne, de jouir de ses forces vives. A nouveau, comme jadis, elle ouvre, sans redouter désormais les vindictes dévotes, école de galanterie. « Quand un courtisan, dit Chavagnac, avait un fils à dégourdir, il l'envoyait à son école. L'éducation qu'elle donnait était si excellente qu'on faisait bien la différence des jeunes gens qu'elle avait dressés. Elle leur apprenait la manière jolie de faire l'amour, la délicatesse de l'expression. Pour si peu de peine qu'elle se donnât et pourvu qu'elle trouvât une nature docile, elle faisait en peu de temps un honnête homme. »

« Monsieur, dit-elle à un jouvenceau qui lui fait la confidence d'une passion naissante, ce n'est que par des respects, par des soins assidus, par des complaisances infinies et par des hommages éternels que vous pouvez parvenir à partager l'amour extrême que votre maîtresse a pour sa beauté. Parlez-lui sans cesse d'elle-même et rarement de vous. Et soyez persuadé qu'elle est cent fois plus enchantée des charmes de sa figure que de tout l'étalage de vos sentiments. Cependant, si quelque

jour elle se rend à vos empressements, souvenez-vous, en recevant son cœur, qu'elle dépose entre vos mains le bonheur de sa vie, qu'elle vous rend l'arbitre suprême de sa destinée! »

Cependant tout le monde n'admire point Ninon d'adopter ce rôle pédagogique. Saint-Pavin, notamment, sur l'air de *la Violette*, lui chante :

Tous les blondins vont chez moi à l'école
Pour faire leur salut,
Je veux sauver Duras, Dangeau, Briole
Et c'est là mon seul but.
Honny soit qui mal y pense
Je suis pénitente, moi,
Je suis pénitente.

Et les dames de la société gémissent que Ninon et quelques autres pécores de son espèce accaparent les galants. A l'exemple de Mlle Desjardins, elles voudraient toutes donner des leçons de soupirs. Leurs plaintes exhalées ont été recueillies par un vaudevilliste irrévérencieux :

Comtesse de Grammont, Thiange, Lanclos, d'Olonne,
Noire et vieille Brégis, et vous, Saffre, Lionne,
Soyez favorables à nos cris
Nous demandons des v...

Néanmoins elles reconnaissent la supériorité de Ninon. Elles s'efforcent de l'attirer, comme une curiosité, dans leurs cercles précieux et de lui communiquer leur maniérisme de langage. Mais si Ninon apprécie, par exemple, le cœur excellent de Madeleine de Scudéry, elle raille ter-

riblement son apparence de vieille sibylle, et jamais on ne la voit s'intéresser aux puérilités de la *Carte de Tendre*. Elle n'a pas besoin qu'on lui apprenne comment d'*Estime réciproque* on se rend, par des étapes pénibles, à la cité ensoleillée de *Jouissance*. Les ruelles prudes et dévotes, de même que celles où l'on raffine sur les sentiments et les mots, n'eurent jamais l'honneur de sa présence, et vainement Somaize s'évertue à l'enrégimenter, sous les noms successifs de Nidalie et Ligdamise, parmi les héroïnes dont il compose son *Grand Dictionnaire des Précieuses*.

Celles que l'on appelle, à cette époque, et en attachant à l'épithète une acception honnête, les précieuses galantes, peuvent seules se vanter de la compter parmi leurs cabales, Mme Cornuel entre autres, et surtout Henriette de Coligny, comtesse de la Suze (1). Elle partage leur indépendance et leurs jeux. Elle prend quelques-unes de leurs habitudes. Elle a, comme elles, ses alcôvistes. L'un, c'est Armand de Grammont,

(1) On sait que Mme Cornuel se rendit célèbre par son esprit et ses bons mots. Lorsqu'elle mourut, en 1694, un poète lui fit cette épitaphe :

... Et malgré la froide vieillesse
Son esprit léger et charmant
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjouement.
On vit chez elle incessamment
Des plus honnêtes gens l'élite.
Enfin pour faire en peu de mots
Comprendre quel fut son mérite :
Elle eut l'estime de Lanclos.

comte de Guiche, jouvenceau dont Madame, Henriette d'Angleterre, fera plus tard ses délices et dont Mme de la Fayette dit : « C'était le jeune homme de la cour le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardi, brave, rempli de grandeur et d'élévation ». L'autre, c'est Philippe de Coursillon, marquis de Dangeau, badin dont un pamphlétaire dépeint ainsi la personnalité morale :

Être des plaisirs de son roi,
Du jeu, du bal et de la chasse,
Faire exercice en bel arroi,
Monter quelquefois sur Parnasse,

Avoir beaucoup d'ambition,
Cajoler la blonde et la brune,
N'avoir de religion
Quand il s'agit de la fortune,

Se voir le chef d'un régiment,
Acheter un gouvernement,
Être cordon bleu d'espérance,

Dangeau, par des hasards si grands,
Si la paix dure encor dix ans,
Tu seras maréchal de France (1).

Le troisième alcôviste de Ninon, c'est Jean Hurault, sieur de Gourville. Mais tandis que la

(1) Sur les relations de Dangeau avec Ninon, voir *Bibliothèque nationale, mss* nos 12619, fo 15 ; 12722, fo 54 ; *Bibl. de l'Arsenal, ms* no 3287, fo 21, *Parodie de Cadmus et d'Hermione.* Cette pièce, qui relate une aventure sans intérêt pour notre volume, ayant été publiée par Paulin Paris dans TALLEMANT (VI, 22), nous n'en faisons pas état.

jeune femme maintient auprès d'elle, pour le seul agrément de leur conversation, les deux précédents, celui-ci l'intéresse pour de plus précises allégresses. Il appartient à la lignée des galants qui doivent inéluctablement stimuler sa curiosité. Sa vie est une perpétuelle aventure. En lui la probité se mélange étroitement à l'indélicatesse. Son intelligence vive lui permet, dépouillant la livrée de domestique des La Rochefoucauld, de devenir l'homme de confiance des Condé. Pendu en effigie pour des tripotages parallèles à ceux de Foucquet, il vivra longtemps en exil pour revenir triomphalement, pardonné, chargé d'ambassades importantes, riche, adulé, choyé, recevant en amis ses anciens maîtres.

Ses relations avec Ninon ne paraissent guère se prolonger. Accablé d'affaires, cet homme n'accorde pas aux femmes une considération éperdue. La courtisane pourtant demeure, jusqu'à sa mort, sa confidente de prédilection. En 1662 (1), lorsque le procès Foucquet révèle ses propres concussions, il s'évade, pour ne subir point le sort du surintendant. Avant de partir, il veut mettre en lieu sûr sa fortune. Il confie au grand Pénitencier de Notre-Dame une somme de soixante mille livres et pareille somme à Ninon. En 1668, revenu d'exil, il souhaite récupérer son argent. Le grand Pénitencier nie tranquillement le dépôt. Ninon, au contraire, le remet exacte-

(1) D'aucuns disent en 1652, pendant la Fronde. A cette époque, Gourville ne possédait aucune fortune.

ment. De là une amitié et une confiance que Gourville n'accorde à aucune de ses maîtresses, pas même à Mlle Desjardins, qui consola sa nostalgie en Flandres.

Des historiens, Léon Lecestre notamment, nient la véracité du fait. Il ne présente rien d'invraisemblable. Ce n'est point Voltaire qui l'a accrédité par sa comédie : *le Dépositaire infidèle* (1760). Saint-Évremont appelait son amie « ma belle gardeuse de cassette ». L'anecdote circulait donc du vivant même de Ninon. Elle contribua à lui acquérir sa grande réputation de probité. Parfois on substitue simplement Dangeau à Gourville. Mais l'acte reste identique. Ninon l'accomplit en vertu d'un principe immuable chez elle et que le maréchal de Tessé, plus tard, énonce de cette manière narquoise : « Mlle de Lenclos disoit qu'elle ne croyoit rien à elle de ce qu'elle touchoit et qu'encore ce qu'elle touchoit lui échappoit quelquefois, et ce n'étoit pourtant pas d'une branche d'olivier dont il étoit question. »

Mais n'anticipons pas sur les événements. Les habitudes précieuses de Ninon ne se résument pas à posséder quelques alcôvistes. Elle suit également les modes. Lorsque les devises occupent gravement la société parisienne, elle choisit la sienne. Selon Bessas de la Mégie, cette devise serait : *No mudo, si no mudan.* Je ne varie point quand ils ne changent pas. Et elle y aurait ajouté, comme emblème, une girouette entre quatre vents. A cette affirmation erronée, un pitoyable

publiciste, Louis Audiat, joint quelques fantaisistes variations. Son cachet, dit-il, n'était pas à ses armes. Il contenait des cœurs, un amour volant au-dessus d'eux, chargé d'une couronne, qu'il se disposait à donner : *Au plus fidèle.* Or, sur l'enveloppe originale du testament de Ninon, nous avons examiné son cachet. Il est de cire rouge. Il se compose d'une couronne traversée d'une fleur et porte la devise : *Jusques au bout.*

Il est probable que Ninon, comme ses compagnes, les précieuses galantes, ne dédaigne pas d'écrire. Mme de la Suze et son précepteur, le marquis de Montplaisir, qui la fréquentent avec assiduité, l'y engagent de toutes leurs forces (1). Il reste peu de traces de ses poésies, dont la plupart affectent la forme épigrammatique. A François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, par exemple, qui s'extasie sur la magnificence des jardins de Versailles, elle écrit : .

Damon, laisse juger nos yeux.
De ces jardins délicieux
Où l'art surpasse la nature,
Le froid qui règne dans tes vers
Fait plus de tort à la verdure
Que le plus affreux des hivers.

(1) Tous deux lui dédièrent des vers. Mme de la Suze chanta sa beauté, un soir que, fatiguée par la danse, Ninon s'était endormie sur ses genoux. Le marquis de Montplaisir loua surtout son talent de musicienne. D'après un chroniqueur, les vers de Ninon auraient été insérés, par Donneau de Visé, sous l'anonymat, dans le *Mercure galant*.

On lui attribue également, à l'heure où Mademoiselle lance la mode des portraits, le *Portrait d'un Inconnu*, fantaisie où l'on sent s'épanouir la pensée de Montaigne, insérée dans le *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps.* Mais l'œuvre élaborée par sa plume qui mérite le plus d'attention est assurément la *Coquette vengée.* La *Coquette vengée* montre nettement ses attaches à la préciosité galante et, par suite, son horreur de toutes les pécores savantes, de toutes les prudes qu'elle appelait les « jansénistes de l'amour », de tous les pédants et débiteurs de galimatias qui encombraient les ruelles.

Elle ne l'eût jamais échafaudée si les circonstances ne l'eussent mise en présence du sieur Félix Juvenel, sieur de Carlincas. Pourquoi ce gascon docte et non sans esprit lui déplut-il? Il fréquenta l'hôtel de Rambouillet, collabora à la *Guirlande de Julie*, laissa de nombreux épigrammes et madrigaux, un roman, des études historiques. Rien ne paraît le différencier des auteurs qu'hospitalisent les salons.

Son caractère ne répond malheureusement pas en simplicité et en élégance à son œuvre. Un pédantisme extraordinaire l'anime. Il promène par le monde une humeur de pédagogue et prétend, à l'aide d'une méthode de son invention, enseigner aux femmes histoire, philosophie, grammaire. Ninon lui reproche son hypocrisie, son emphase, sa morgue et de voiler, sous son dogmatisme, un goût exagéré des aventures tendres. « Il faisoit le

galant, dit-elle ; il vouloit persuader l'amour dont il parloit. Il soupiroit quelquefois. Il chantoit mesme des airs dont il se disoit l'autheur aussy bien que des paroles. Il estoit jaloux généralement de tous les hommes. Il censuroit tout ce qu'ils disoient. Il n'en trouvoit pas un qui raisonnât à son gré. Ils estoient tous ou des ignorants ou des estourdis... Il s'érigeoit mesme en censeur de toutes les beautez. Il se mesloit de juger du caractère et du tour d'esprit que chacune avoit, avec une présomption si grande qu'il sembloit, à l'entendre, que nous n'eussions de grâces que ce qu'il lui plaisoit de nous distribuer. »

Si bien que Ninon désirant débarrasser la société de cet impertinent organise un complot contre lui. Elle l'invite à venir chez elle parader devant une immense assemblée. Il vient. On l'accable, dès qu'il ouvre la bouche, de louanges. Il s'émancipe dès lors. Il débite de telles insolences aux uns et aux autres, il se permet de telles libertés qu'il comble la mesure et que l'on perd patience. Au signal de Ninon, les conjurés se ruent sur l'indiscret personnage. « L'un lui donne une nasarde : « Voilà pour le philosophe amoureux ! » L'autre de grands coups d'épingle : « Voilà pour le musicien amoureux ! » L'autre, de grands coups de busc sur les oreilles : « Voilà pour le poëte amoureux ! »

« Je fis, ajoute Ninon, ce que je pus pour secourir sa philosophie, sa musique et sa poésie attaquées

de toutes parts ; et tout ce que je pus, fut de le tirer de la presse, et de lui ouvrir la porte pour s'enfuir. Il crioit de toute sa force, en s'en allant : « Coquettes, coquettes, je saurai bien me venger ! »

De fait, il se vengea cruellement. Peu après, avant de mourir, il lançait *Le Portrait de la Coquette où la lettre d'Aristandre à Timagène* (1), petit volume fort intéressant où toutes les formes de la coquetterie au dix-septième siècle sont examinées. Il n'existe rien de plus complet sur le sujet et aussi rien de plus pénétrant. Ninon y figure sous l'anonymat. Elle s'y reconnut. Un violent désir de représaille la saisit et la détermina à prendre la plume. Ce désir nous valut la *Coquette vengée*. L'écrivant, Ninon revanchait la préciosité galante injustement attaquée.

Son factum, paru à l'époque même où Molière interprétait pour la première fois à Paris les *Précieuses ridicules* prenait une grande importance. Il enregistra, dit-on, un beau succès. Il ne faut point, en effet, comprendre dans le nombre des péronelles raillées par le comédien les précieuses galantes. Toute femme qui fréquente une ruelle à ce moment est qualifiée précieuse. Mais on distingue nettement la galante de la prude, de la dévote, de la savante. La galante est celle qui conserve intacte sa liberté d'allures, sa simplicité de langage et de mœurs.

(1) Paris, Ch. de Sercy, 1659, in-12. Cet ouvrage eut plusieurs éditions, notamment en 1685 et 1701.

Si Molière eût attaqué la précieuse galante, sans doute Ninon, comprise dans cette catégorie de femmes, n'eût pu l'envisager. Or, nous le rencontrons rue des Tournelles, où la maîtresse de céans le fête et le cajole. Il y apporte, dès qu'il l'a composé, le manuscrit de *Tartufe*. Ninon, selon Tallemant, lui en aurait fourni le sujet (1). « Un abbé, dit le chroniqueur, qui se faisoit appeler l'abbé de Pons, grand hypocrite qui faisoit l'homme de qualité et n'estoit que filz d'un chapellier de province la servoit assez bien ; c'estoit un drôle qui, de rien, s'estoit faict 6 à 7.000 livres de rentes ; c'est l'original de Tartufe, car un jour il luy déclara sa passion ; il estoit devenu amoureux d'elle. En traittant son affaire, il luy dit qu'il ne falloit pas qu'elle s'en estonnast et que les plus grands saints avoient esté susceptibles de passions sensuelles ; que saint Paul estoit affectueux et que le bienheureux François de Sales n'avoit pu s'en exempter. »

Molière utilisa quelques traits de cette anecdote en composant *Tartufe*. Mais sans doute ne lui eût-elle pas suffi pour bâtir une telle comédie si le théâtre espagnol ne lui en avait fourni le dessin général. Néanmoins nous croyons qu'il considérait comme un excellent milieu d'études psychologiques le salon de la courtisane et qu'il ac-

(1) On désigne aussi, comme prototypes de Tartufe, l'abbé Roquette, plus tard évêque d'Autun, factotum du prince de Condé et un mauvais drôle nommé Charpy, sieur de Sainte-Croix.

ceptait même parfois le secours intellectuel de celle-ci. En effet, le latin macaronique que contient le troisième intermède du *Malade imaginaire* fut composé au cours d'un dîner chez Ninon par la collaboration verbale des convives, Boileau, Mme de la Sablière et peut-être le peintre Mignard.

Mais Molière n'a pas participé aux largesses amoureuses de notre héroïne. Il appartient à cette classe de personnages dont elle ne souhaite que le contact intellectuel. Plus que quadragénaire, elle ne perd pourtant pas sa coquetterie et son alcôve paraît tout aussi achalandée qu'autrefois de soupirants. Furetière nous dépeint Ninon, à ce moment, dans le *Roman bourgeois*, sous le masque volontairement enlaidi de Polyphile. « Polyphile, dit-il, n'avait jamais souhaité d'avoir un esprit inventif que pour trouver de nouvelles modes et de nouveaux ajustements. C'est ce qui aidait merveilleusement à donner du lustre à sa beauté médiocre. A tout prendre, elle avait un certain air joli quoiqu'affecté et certains agréments et mignardises qui la rendaient une personne fort engageante... Ce fut elle qui donna la préférence aux plumes, aux dentelles et aux premiers grands canons sur ceux qui portoient le linge uni et les habits de moëte-lice. Elle avait une estime particulière pour les belles garnitures et pour les têtes fraîchement peignées. »

Le romancier montre peu d'indulgence à Ninon. A l'entendre, elle use, pour accroître l'attrait de

son physique, des fards, des pommades, des mouches, des teintures. Or, la courtisane exècre ces embellissements artificiels. On ne doit donc point se fier aux allégations de Furetière. Le portrait qu'il trace, avec on ne sait quelle rancune obscure, ne contient que des parcelles de vérité.

« Le bal et la danse, continue-t-il, plaisoient surtout à Polyphile... Elle s'y engagea même si avant que, malgré son esprit inconstant, sa liberté y fit entièrement naufrage. Elle y devint éperdument amoureuse d'un baladin. La laideur et la mauvaise mine de cet homme auraient dû altérer le plaisir qu'elle prenait à lui voir remuer les jambes avec tant de légèreté : cependant ce fut ce baladin qui se mit en possession du cœur, tandis que plusieurs honnêtes gens qui avaient l'avantage de l'esprit, de la beauté et de la naissance, furent amusés avec du babil et autres vaines faveurs. »

Le baladin auquel Furetière fait allusion est le danseur Pécourt. Il est vrai que Ninon préféra cet histrion vulgaire au comte de Choiseul, honnête homme dont Saint-Simon écrivit l'hyperbolique louange. Peut-être eut-elle tort au point de vue de sa renommée. Mais elle avait plusieurs motifs de se conduire de la sorte. Outre qu'il n'était plus jeune, le comte promenait par le monde un esprit pesant et y manifestait une ennuyeuse et monotone vertu. Planté comme un terme dans le salon de Ninon, il y demeurait durant des heures à étaler, d'une voix lamentable, de beaux principes.

Souventes fois, la courtisane souhaita d'être débarrassée de cette présence insolite. Elle ne ménageait point l'amour-propre du fâcheux. Un jour même, énervée par sa galanterie matinée d'homélie, elle lui lança brusquement au visage le vers que Corneille met, au troisième acte de *Pompée*, dans la bouche de Cornélie :

Seigneur, que de vertus vous me faites haïr !

Un autre se fût offensé de l'insolence. Elle glissa sur le rude épiderme du comte. Il se savait sacrifié au danseur Pécourt. Cela ne l'empêchait nullement de revenir. Les deux rivaux se rencontrèrent même, fort embarrassés de lier conversation. Le comte, voyant l'autre, affublé d'un habit d'apparence militaire, ne trouva rien à dire que de lui demander en quel corps il servait. A cette maladresse, Pécourt répondit par une impertinence :

« Monseigneur, dit-il, je commande un corps où vous servez depuis longtemps (1). »

Néanmoins, Ninon se lasse de Pécourt comme de ses autres amants. Cette lassitude ne profite pas au comte de Choiseul. On ignore quel homme fortuné fait l'intérim, dans l'alcôve de la rue des Tournelles, jusqu'à l'heure où Ninon s'éprend de Charles de Sévigné. Ses relations avec ce dernier commencent entre le 6 et le 13 mars 1671. La

(1) Cette liaison de Ninon avec Pécourt doit être datée de 1665, l'édition originale du *Roman bourgeois* qui la relate étant de 1666.

marquise de Sévigné nous en tient la gazette. Elle a fini par oublier ses griefs contre la courtisane. Elle va même devenir sinon son amie, au moins son observatrice intéressée. Elle la rencontre sans haine, en compagnie de Mme de la Sablière, aux symphonies de Le Camus et d'Ytier, lorsque inopinément son fils lui confie son entraînement sensuel. Grand étonnement pour la marquise, plutôt que grand désespoir.

« Votre frère, écrit-elle à Mme de Grignan, entre sous les lois de Ninon. Je doute qu'elles lui soient bonnes. Il y a des esprits à qui elles ne valent rien. Elle avait gâté son père. Il faut le recommander à Dieu. Quand on est chrétienne ou, du moins, qu'on le veut être, on ne peut voir ces dérèglements sans chagrin. »

C'est un homme fort piètre que ce Charles de Sévigné, et l'on excuserait volontiers la marquise de lui préférer sa sœur, Mme de Grignan. Il ne faut pas en attendre autre chose que faiblesses de tous genres. Il est doté d'une âme moyenne. On le dit brave cependant. Les panégyristes de sa mère s'évertuent à lui donner intelligence, savoir et belles qualités d'amour familial.

Ninon le manie comme un hochet. A cinquante et un ans, elle est heureuse d'empaumer ce chérubin. Il la rafraîchit tout entière. Elle est près de l'aimer. Elle s'en montre jalouse. Lorsqu'elle le traîne au Cours, elle souffre qu'il regarde d'autres femmes :

— « Hé ! vous lorgnez bien, » lui dit-elle.

La colère la prend. Furieusement elle le souflette. Puis, elle le baise. Elle essaie de l'animer, de l'élever à son diapason moral et physique. Elle n'y réussit point. Elle se demande comment cette chiffe arriva à partager la Champmeslé avec Racine. Férocement, elle voudrait le détacher de cette comédienne dont la jeunesse l'offusque. Elle exige qu'il lui remette ses lettres à l'aide desquelles elle s'arrangera pour que sa rivale reçoive « quelques petits coups de baudrier ». Il les lui remet. Il n'a point de volonté. Il se laisse inviter « aux soupers délicieux » qu'elle lui ménage à Saint-Germain. Il y fait figure de martyr.

Ninon sent que la dévotion, cette dévotion instinctive qui conduira Charles de Sévigné à la vie cloîtrée, gêne ses ébats. Elle entreprend de l'en délivrer. Mais l'influence de la marquise l'en empêche. « Qu'elle est dangereuse, cette Ninon, écrit cette dernière... Nous faisons tous nos efforts, Mme de la Fayette et moi, pour le dépêtrer d'un engagement si dangereux. » Elles parviennent à lui faire reprendre les lettres de la Champmeslé en lui soulignant la lâcheté de son acte. Elles ne parviendraient nullement à lui rendre sa liberté, si brusquement la courtisane, fatiguée du personnage, ne lui donnait congé. « Il est au-dessous de la définition, dit-elle ; c'est une âme de bouillie ; c'est un cœur de citrouille fricassé dans de la neige. » Un mois lui a suffi pour en être à jamais écœurée. Il la perd en même temps que la Champmeslé. Il n'en souffre nullement. Au fond, il

n'hérite pas le tempérament de son père. La chair parle médiocrement en lui. La marquise nous résume son sentiment au déclin de son double amour : « Il lui sembloit toujours de voir autour de lui des panerées de tétons, et quoi encore ? des tétons, des cuisses, des panerées de toutes sortes de choses en telle abondance qu'il en avait l'imagination frappée et l'a encore, et ne pouvait regarder une femme : il était comme les chevaux rebutés d'avoine. »

Charles de Sévigné paraît être le dernier amant de Ninon. On donne encore à celle-ci le fils de Mme de Longueville, Charles-Louis-Philippe d'Orléans, adolescent voué aux charmes proboscidiens de la marquise de Castelnau et qui lui aurait dit, sur un ton de supplication :

— « Mademoiselle, délivrez-moi donc de cette grosse marquise de Castelnau. »

Mais rien n'indique qu'elle exauce cette prière. La calomnie poursuit Ninon durant toute la fin de sa vie. Nous ne retenons rien des anecdotes immondes qui perpétuent jusqu'au seuil de la tombe sa lascivité. Aiguillonnés par Voltaire, Douxmesnil et Bret accumulent de telles balourdises qu'il devient impossible de lire sans sourire leurs volumes. Les abbés Gedoyn et de Chateauneuf, gens d'esprit, seraient fort mortifiés s'ils se savaient accouplés à une femme octogénaire. On est allé jusqu'à soutenir que cette octogénaire trépidante aurait tenté de séduire Bourdaloue. Accueillons, de préférence à ces médisances qui méconnaissent l'intelligence

et le tact de notre héroïne, les phrases de Madame, duchesse d'Orléans : « Depuis que Mlle de Lanclos est vieille, elle mène une vie fort honnête ; elle dit, à ce qu'on prétend, que jamais elle ne se serait corrigée si elle n'avait pas trouvé elle-même la chose ridicule. »

De fait, quoi que Saint-Évremont lui écrive : « Vous êtes née pour aimer toute la vie, » elle refuse l'hommage du suédois Jean Banier, alors que la soixantaine la touche seulement. Bien avant cette galanterie tardive, elle avait renoncé à toute incursion nouvelle au pays de Jouissance. Pour recommencer une existence désormais pleine de respectabilité, elle abandonnait jusqu'à la maison où survivait le souvenir de ses égarements.

CHAPITRE IV

Lorsque, en 1650, Ninon, poursuivie par la rancune des dévotes, quitta le Marais pour le faubourg Saint-Germain, le conseiller au Parlement Coulon, qui lui versait des subsides mensuels, montra sa mauvaise humeur. Il pensait que la jeune femme voulait, de cette sorte, indiquer sa préférence pour son autre payeur, le comte d'Aubijoux, logé en ce quartier de la capitale. Il maugréa et reçut son congé.

Et comme l'argent d'Aubijoux n'aurait point suffi aux dépenses de la courtisane, elle accepta l'aide de Vassé. Plus tard, à ces deux derniers, chassés de sa présence, succéda une sorte de partisan, gros homme ridicule dont tout le talent consistait « à se connaître admirablement bien en viande ». Il se nommait Fourreau. Il avait vivement souhaité, pour se décrasser de sa vulgarité, entrer dans la compagnie de Ninon. Avec

NINON DE LANCLOS
Peinture de Mignard (Musée de Bruxelles).

condescendance, elle l'y admit. Mais il dut subir sa raillerie qui porta principalement sur sa compétence de vétérinaire. Ninon le voyait sous l'apparence d'un cheval boursouflé de graisse et atteint de ces tumeurs hideuses qu'on appelle javarts. Vainement il la conjurait de lui être pitoyable. On croit que jamais elle ne put oublier, pour le favoriser, les misères physiques de cet homme. Sachant son opulence acquise en de deshonnêtes spéculations, elle lui faisait à son profit rendre gorge. Il « était comme son banquier ; elle tirait sur lui des lettres de change. »

On ignore durant combien d'années ce lourdaud consentit à jouer ce rôle de sac d'écus. Sans doute Ninon le rejeta-t-elle de son intimité lorsqu'elle en eut exprimé tout l'or qui lui était nécessaire. Il semble avoir été son dernier payeur. Depuis longtemps, elle rêvait de n'avoir plus autour d'elle ces financiers aux visages de malandrins qui pouvaient se croire les propriétaires de sa personne. Elle avait peu de besoins. Elle était économe. Avec les années, elle avait, par une gestion intelligente de ses affaires, amassé un raisonnable pécune.

Voyant approcher la cinquantaine, et, supposant que son existence ne se prolongerait pas au delà des limites ordinaires, elle se décida à placer sa petite fortune. Le placement en viager lui parut être, à tous les points de vue, le plus profitable. Par contrat passé par devant Moufle et Gigault, notaires au Châtelet de Paris, en date

du 23 janvier 1669, elle verse donc à l'hôpital des Incurables une somme de 25.000 livres, moyennant quoi, jusqu'à la fin de ses jours, elle recevra une rente annuelle de 2 000 livres. Et d'année en année, elle effectue des opérations semblables. Le 16 octobre 1670, les notaires Buon et Le Semelier établissent un acte de constitution d'après lequel la ville de Lyon s'engage à lui servir 1.000 livres de pension viagère en échange d'un capital de 8.333 livres, six sols, huit deniers. Le 16 octobre 1671, les notaires Loyer et Lange élaborent un autre contrat où interviennent, Frédéric-Charles de la Rochefoucauld, comte de Roye, et sa femme Isabelle de Durasfort. Ces personnages frivoles dont Primi-Visconti et Saint-Simon nous content les extravagances, acceptent de Ninon une somme de 13.000 livres. Leur amour du jeu et particulièrement de la bassette les oblige à cet emprunt. Mais, sur leurs biens présents et à venir, la courtisane prélèvera un revenu annuel de 1.200 livres. Cette dernière jouit en outre de 1.710 livres d'arrérages sur les aides et gabelles de France (1).

(1) Neuf cents livres par contrat passé à la date du 13 mai 1684, et 810 livres par contrat passé devant Garnier et Le Roy, notaires, à la date du 5 janvier. Sur ces questions de finance, voir à l'Appendice, l'*Inventaire après décès de Damoiselle Anne de Lanclos, du 21 octobre 1705*, et le *Catalogue d'autographes de la collection Bovet*, n° 2053. Il est à constater que les parties qui signèrent aux contrats ci-dessus énumérés firent des marchés de dupes. L'hôpital des Incurables, par exemple, pour avoir encaissé une

Au total, elle dispose d'un revenu de 5.910 livres. Ce n'est point la richesse que bénévolement Doux-mesnil, Bret et, à leur suite, Colombey lui attribuent. Mais c'est, du moins, l'aisance.

Il est probable d'ailleurs que Ninon garde, par devers elle, des valeurs importantes dont sa générosité se plaît à soulager des infortunes imméritées. Nous la voyons, en effet, fréquemment consentir des prêts qui varient entre trois et cinq mille livres. En ces matières financières, connaissant son inexpérience, elle a recours aux conseils de deux hommes experts en affaires. L'un est Me François Lange, son notaire ; l'autre, François Arouet, receveur des épices de Messieurs de la Chambre des Comptes, père de Voltaire (1). Le premier est chargé de rédiger les papiers relatifs à ses actes officiels. Le second manigance les opérations intimes, celles dont le public n'a pas besoin d'être averti. Il est notamment l'intermédiaire amical en ce qui concerne Ninon et son fils, Louis de Mornay, sieur de la Boissière, capitaine de vaisseau, en résidence à Toulon. Il est habile

somme de 25.000 livres, dut, pendant trente-six années, verser à Ninon 2.000 livres, soit 72.000 livres. A cause de la longévité de notre héroïne, il enregistra une perte de 47.000 livres.

(1) Nous ne pouvons préciser si François Arouet fut le notaire de Ninon. Il exerça la charge de tabellion du 19 février 1675 au 30 décembre 1692. Il ne paraît s'occuper des affaires de notre héroïne qu'après cette dernière date. Aucun acte, d'ailleurs, à notre connaissance, n'a été grossoyé dans son étude.

et discret. Cela explique que notre héroïne se déclare son obligée et lui marque une vive sympathie. Plus tard, elle lui témoignera, par un article de son testament, sa reconnaissance.

Néanmoins ces conseilleurs n'influent que modérément sur elle. Elle sait parfaitement discerner, sans leurs avis, ce qu'il lui est convenable d'accomplir pour le bien-être de sa vie. Si elle conserve notamment, dans ses cassettes, un petit trésor, c'est pour pouvoir en disposer lorsque l'occasion s'offrira d'acquérir un hôtel. Il l'ennuie de loger chez autrui et, en conséquence, de respecter une disposition d'appartement incommode. D'autre part elle ne veut point quitter cette rue des Tournelles dont elle aime les aspects familiers. Ayant renoncé à l'amour, il lui agrée cependant de contempler encore le toit riant où se manifestèrent les derniers soubresauts de sa sensualité. C'est pourquoi elle attend patiemment que les circonstances lui permettent d'offrir aux hautes discussions de ses visiteurs un cadre digne d'elles.

Ces circonstances propices se présentent en l'année 1678. Le 11 mars, un décret de la chambre des Requêtes la déclare adjudicataire, pour la somme de 11.600 livres, de la maison convoitée. Cette maison, selon M. de Champeaux (1), est située au nº 56 de l'actuelle rue des Tournelles. Elle offre une apparence ridée et ratatinée de

(1) *L'Art décoratif dans le vieux Paris*, 1898, p. 163. L'hôtel de Ninon est marqué sur le *Plan de Paris* de dom Félibien et dom Lobineau, 1726.

mère-grand appesantie sur ses jambes lasses. Au bas de ses trois étages poussiéreux, des propriétaires modernistes ont installé de hideux magasins violemment peinturlurés. L'intérieur, de même que l'extérieur, a perdu tout caractère. Les décorations en ont été vendues, dit-on, au Musée d'art industriel de Berlin, et ce qui en restait a été doucement voilé sous une couche de badigeon.

Pour traduire le faste ancien de cet hôtel, force nous est donc de recourir aux dires des contemporains et aux énumérations fastidieuses des actes. La maison de Ninon, écrit Tallemant, « estoit passablement meublée et elle avoit tousjours une chaise fort propre ». Le renseignement est maigre. Nous pouvons heureusement le compléter.

On pénètre dans l'Hôtel par une porte cochère, que prolonge un couloir, lequel mène à la cour intérieure. C'est dans ce couloir que repose la chaise à porteurs de Ninon, petite et gracieuse, capitonnée de satin à raies jaunes, voilée par trois rideaux de taffetas rayé, égayée par trois « glaces fines ».

La cuisine ouvre sur la cour, cachée aux yeux des visiteurs par une portière de serge verte. Marguerite, la cuisinière, aidée de Catherine, la servante à tout faire, instrumentent dans sa demi-obscurité. Elles jouissent, pour élaborer les mets variés, d'une importante batterie de cuivre, d'étain et de fonte. Une grande cheminée, accolée à l'une des murailles, supporte le poids étincelant des chandeliers et de l'immémorial tourne-broche à

poids. Une chaudière de fonte pend à sa crémaillère ; pelle, pincettes et chenêts de fer forgé reflètent l'éclat rougeâtre du feu de bois.

Plus loin, s'érigent un vaste buffet de chêne, deux garde-manger, et, de-ci, de-là, vaguent des chaises antiques aux tapisseries miteuses. Une fontaine de cuivre rayonne parmi les étagères où s'alignent les réchauds, le vivier, la cafetière, le saloir et le mortier de marbre blanc où l'on pile le sel à l'aide d'un goupillon. A des appliques pendent marmites et poêlons où s'opèrent les chimies nourricières des sauces; la broche, le gril, la lèchefrite où les rôtis se mordorent; les poêles multiformes où les marrons charbonnent, où les pommes se ratatinent, où les confitures mijotent.

Directement, de l'officine ombreuse où se préparent les collations exquises que savourent, chaque après-midi, les familiers de notre héroïne, on monte à son appartement particulier. Celui-ci est situé au premier étage. Il est précédé d'une antichambre que garnissent différents meubles et une grande armoire. Il se compose d'un cabinet et de la chambre de Ninon, l'un donnant sur la cour, l'autre sur la rue. Il recèle quasiment tout le luxe de la maison. La courtisane vieillie semble y avoir réuni tout ce qui est utile à ses besoins journaliers et nécessaire à la satisfaction de ses yeux. Le fait que nul salon ne nous est signalé par l'Inventaire prouve qu'elle reçoit dans sa propre chambre. Examinant le décor de celle-ci, nous en acquerrons la certitude.

Déjà le cabinet qui avoisine cette chambre semble n'être si frais et si riant que pour mieux accueillir l'arrivant. Une tapisserie flamande à verdures pare ses murailles. Sur la cheminée de marbre, neuf bibelots de faïence colorée entourent une merveilleuse pendule de Théodore Denise, close en une boîte d'ébène aux ornements d'or. Peu de meubles, mais d'aspect séduisant, une armoire en noyer incrusté de fil d'archal, une table, un guéridon, quelques carreaux aux housses fleuries et un lit de repos couvert d'une splendide tapisserie de Bruges.

Ces choses manifestent, dans leur cadre spacieux, une gaieté charmante, gaieté qui se prolonge dans la chambre de Ninon. Elle est, cette chambre, immense et encombrée d'une formidable agglomération de meubles. Au temps où elle servait aux ébats de la courtisane et de ses amants, elle était uniformément tendue de taffetas rayé à petits carreaux. Elle était coite et jolie. On pouvait aisément circuler en elle.

Mais peu à peu Ninon y a transporté les meubles plaisants et les œuvres d'art qui garnissaient les autres pièces de l'Hôtel. Si bien que l'on évolue à grand'peine parmi l'embarras des obstacles accumulés. N'importe ! Avec agrément, de la cheminée où des urnes et des burettes de faïence se reflètent en un vaste trumeau, le regard de Ninon se promène aux murailles où deux miroirs aux glaces biseautées et dix-sept tableaux forment une carapace de dorures. Le regard de Ninon

caresse ces tableaux où sourient des paysages, des fleurs et des visages amicaux. L'un d'eux décore tout un panneau. Il fut acquis récemment par elle. Il représente la Vierge, l'enfant Jésus et l'apôtre saint Jean. Il purifie ce qui reste de profane en cette chambre de pécheresse. Il spécifie que la maîtresse du lieu, peu à peu, retourne à ses illusions d'enfance.

Assise devant la cheminée où, sur une grille ornée de quatre pommes de cuivre, brûle un feu de bois, Ninon pense souvent, en effet, à ce que fut sa jeunesse. En regrette-t-elle les erreurs ? Nullement. Si la religion lui paraît maintenant plus agréable à pratiquer, elle ne l'invite pas à chasser de son entourage les meubles qui furent les témoins muets de son libertinage. Tous, au contraire, l'environneront jusqu'à la mort. Dans la demi-obscurité que ménagent les rideaux et les portières de taffetas à petits carreaux, ils lui servent, aux heures de solitude, de confidents. De grands paravents peints de feuillages clairs dissimulent les plus laids et mettent en valeur les plus beaux.

Pour rien au monde elle ne se débarrasserait du lit qui reçut et protégea sa joie. Il est, ce lit, moelleux, élastique, solide et discret, gonflé de paillasses et de matelas. Il dresse sur ses bases de chêne des piliers sculptés que surmonte un ciel « à la duchesse ». Divers rideaux et « bonnes grâces » l'enveloppent d'une douceur de taffetas. Il s'épanouit de toutes ses courte-pointes et cou-

vertures en dentelles. Il est à peine triste de n'être plus fréquenté, sachant qu'à l'usage, se sont « élimés » les draps de belle toile qui le garnissent.

Il domine, le vaste canapé également revêtu de taffetas où Ninon s'allonge pour relire les livres que contient sa petite bibliothèque. Par delà les tables de cèdre et de chêne qu'historient de leurs dessins violents les tapis turcs, par delà les guéridons graciles et les tables chinoises ornés de coffrets laqués, il veille sur le troupeau innombrable des fauteuils, des chaises et des tabourets dont les satins brochés, les taffetas, les peluches, les tapisseries à l'aiguille mélangent aux ors de leurs bois les émeraudes et les incarnats de leurs housses. Seuls vivent, indépendants, en des coins, hors de son influence, un pupitre où la courtisane inscrit ses comptes, un bureau dont les dix-huit tiroirs contiennent sa correspondance amoureuse, un secrétaire surmonté d'une chapelle, tout reluisant d'orfèvreries et de bibelots, où les lettres amicales naissent, ardentes et vives, sous la plume soutenue par l'écritoire d'argent.

Ninon ne sort guère de cette chambre qui enferme, nous l'avons dit, toutes choses nécessaires à son existence quotidienne. Y prend-elle ses repas ? Nous l'ignorons. L'Inventaire nous énumère sa vaisselle d'argent qui est importante et riche. Il néglige de nous décrire cette salle à manger fameuse où la douce femme, buveuse d'eau, excitée par l'allégresse des bons propos, se montrait « ivre dès la soupe ». Sans doute l'a-t-elle

supprimée. Elle est peu encline aux plaisirs de la table. Ce qui reste, en elle, du matérialisme ancien se résume au culte de sa personne.

Car elle se défend rudement contre la décrépitude. Elle conserve, avec de l'embonpoint, la sveltesse de la taille, l'allure désinvolte, la fraîcheur de la peau. Des gens, stupéfiés par la persistance de sa jeunesse, ont prétendu qu'elle la devait à un pacte contracté avec le diable. D'autres affirment qu'elle disposait d'une eau de jouvence, d'une crème secrète, d'un philtre mystérieux qui la préservait des atteintes de l'âge. Les assertions des uns valent les affirmations des autres. La vérité est que Ninon, seule peut-être de toutes les femmes de son siècle, observe les règles d'une minutieuse propreté. Des bains fréquents, des ablutions quotidiennes garantissent sa chair de l'amollissement (1).

Elle ne supporte point le contact du linge grossier. Ses chemises sont de fine toile blanche et ses mouchoirs de transparente batiste. La mignonette, la dentelle de Malines auxquelles elle marque une prédilection, enveloppent sa gorge ronde, son visage, ses bras. Volontiers elle renonce à la frivolité des bijoux. On ne retrouve même pas trace, dans sa succession, de la bague que lui offrit le marquis de Sévigné. Mais elle ne renonce

(1) Lorsqu'on la complimentait, dit un biographe, sur la fraîcheur de son teint et le bonheur qu'elle avait de conserver sa beauté dans un âge très avancé : « Cela vient, disait-elle, de ce que je n'aime ni le jeu, ni le vin... »

nullement à la magnificence des vêtements. Elle ceint son corset de satin noir jusqu'à sa dernière maladie. Elle dédaigne les lourds brocards, les étoffes passementées d'or et d'argent dont se revêtent les dames de son époque. A peine, deci, de-là, sa garde-robe contient-elle un jupon ou une jupe de damas ou de tabis. Ce qui lui agrée le mieux, ce sont les satins et les taffetas, les soieries de l'Inde, les gazes légères et floues. Manteaux, robes de chambres, jupons et jupes sont confectionnés et doublés de ces tissus. Elle n'en redoute nullement l'éclat. En son hôtel comme à la promenade, elle les porte indifféremment. Son teint s'accommode des colorations les plus vives, des rayures les plus bariolées, des broderies, des fleurs, des passementeries. Les rouges, les blancs, les aurores, les gorges de pigeon, les jaunes, les violets, les cafés, les verts, loin d'en souligner les flétrissures, en accusent l'immarcescible et invraisemblable délicatesse.

Si Ninon eût été la répugnante commère dont parle Voltaire, sans doute les visiteurs se fussent-ils éloignés de sa maison, n'ayant plus, pour la fréquenter, les prétextes intéressés de jadis. Or jamais cette maison n'attire davantage de causeurs. Elle est l'un des centres intellectuels de Paris. Avec émulation, on sollicite la faveur d'y pénétrer. Les femmes prudes elles-mêmes pardonnent à la courtisane ses débordements passés. Elles savent qu'abandonnant son pseudonyme printanier de Ninon, elle reprend, avec la volonté

d'en accroître l'honorabilité, son nom de famille et son blason. Elle est maintenant Mlle de Lanclos.

Or Mlle de Lanclos fait une sélection minutieuse parmi les gens qui souhaitent partager son intimité. Elle ne leur demande pas d'être vertueux, mais d'apporter en son cercle les preuves d'une supériorité d'esprit. Pas plus que jadis elle ne souffre autour d'elle les femmes futiles ou les pédants (1). Toute conversation doit, pour la captiver, se garder autant de l'emphase que de la préciosité. Elle la veut nourrie de faits présentés avec grâce. Elle ne déteste d'ailleurs nullement l'ironie. Vivement choquée par le ridicule, elle l'accable sous l'incisive moquerie de ses bons mots. De la marquise de Choiseul qui, coiffée à l'*hurluberlu*, s'appareille, en laideur, à la fée Carabosse, elle dit qu'elle ressemble à un *printemps d'hôtellerie*. Mme de Sévigné trouve excellente cette comparaison dont le sel nous échappe. En Mme du Tôt, qui babille dans les assemblées, elle raille la provinciale venue à Paris « pour représenter l'esprit de Rouen ». Elle s'amuse de l'abbé d'Hacqueville, toujours courant, comme un rat, de ruelle en ruelle et qui, présent par-

(1) Tallemant, à plusieurs reprises, nous dit avec quel mépris, même au temps de ses débauches, elle traitait les gens dont elle avait mesuré la niaiserie. Voir : V, 112, *ad notam*, la manière dont elle agit avec Mme de Menardeau-Champré. Voir également dans COLOMBEY (p. 65) comment elle se débarrasse de Rémond le Grec.

tout, paraît avoir le don d'ubiquité. Sur l'abbé Testu, qui se fait le directeur galant des dames et possède en mille lieux des âmes avides de ses consolations, elle répand le conte, lorsque le chapeau qu'il ambitionne lui échappe, qu'on le propose pour un évêché femelle. Les plaisanteries du duc de Lesdiguières, dit-elle, font grincer les dents comme fait un couteau dont on racle une assiette. Les yeux de l'abbé d'Effiat sont si gros, s'écrie-t-elle, que l'on appréhende à tout instant leur chute. Il faut leur mettre un « brayer » pour les empêcher de tomber. Connaissez-vous Fumel, abbé des Roches? s'informe-t-elle. Il passe sa vie chez Mme de la Sablière à écouter des matières de philosophie qu'il n'entend point. Son carrosse est toujours à la porte et sert à mener et ramener les gens d'esprit qui se rassemblent chez cette dame et qui manquent de voiture. C'est le tournebroche de la philosophie.

D'une femme, récemment veuve, et qui hypocritement, sur son lit de parade, feint de se désoler :

« Quand je vous disais, s'exclame Mlle de Lanclos, que cette femme réussirait à tout ! »

« Le roi, écrit Mme de la Roche à Bussy-Rabutin que l'anecdote réjouit, a créé, dans la maison de la reine, une charge de dame du lit en faveur de Mme du Fresnoy... Ninon a dit une folie là-dessus dont il faut que je vous fasse part : elle dit que M. de Louvois a fait en cette rencontre comme Caligula qui fit son cheval consul. »

Voilà quelques aspects du persiflage de la rue des Tournelles. On redoute ce persiflage. Il est meurtrier. Louis XIV lui-même en craint la virulence. « A chaque événement du sérail, affirme Arsène Houssaye, il a coutume de demander : Qu'a dit Ninon? Singulier temps! Ninon était la conscience du roi et l'opinion publique.

Ninon est cela et elle est autre chose encore. Elle est Aspasie ; elle est Léontium. Saint-Évremont, lorsque les graveurs célèbres tentent de reproduire au burin l'image peinte de son amie, leur confie ce quatrain qui résume sa philosophie :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

Si l'on veut connaître son influence sur la société parisienne, il faut lire Saint-Simon. Saint-Simon parle d'elle à tout instant avec étonnement et admiration. Et l'on sait combien peu l'admiration tient de place en son œuvre. Dangeau confirme les termes de son panégyrique et aussi la Fare, Châteauneuf, la troupe entière des mémorialistes. Madame elle-même, pour la louer, trempe sa plume dans l'eau de roses : « Il n'y a point, écrit-elle, de plus honnête homme que Mlle de Lanclos. On prétend qu'elle est fort modeste dans ses manières et discours. » Obtenir la sympathie de cette Allemande au style corrosif, c'est, pour Ninon, une gloire. Après cela, les té-

moignages du vicomte de Ségur et de Voltaire même perdent de leur valeur. Ils sont d'ailleurs posthumes.

Que fait donc, pour mériter tant d'empressement et tant d'éloges, cette femme ? Elle cause. Sans effort les pensées graves et profondes montent, parallèlement aux mots cuisants, sur ses lèvres :

« Tout le bon sens, dit-elle, ne va qu'à se rendre heureux, et pour cela il n'y a qu'à juger de tout sans prévention. »

Parfois ses pensées prennent la forme de paraboles :

« Abandonnez aux Céladons les propos sublimes, les beaux sentiments ; laissez-leur filer le parfait amour. Je vous le dis de la part des femmes : il est des instants où elles aiment mieux être un peu brusquées que trop ménagées ; les hommes manquent plus de cœur par leur maladresse que la vertu n'en sauve. »

Bien qu'elle ne les goûte guère, elle connaît à fond les femmes, ses pareilles :

« Il faut, dit-elle, choisir d'aimer les femmes ou de les connaître. »

Elle les plaint :

« Que les femmes sont malheureuses ! Leur propre sexe est leur ennemi le plus cruel. Un mari les tyrannise ; un amant les méprise et souvent les déshonore. Observées de toutes parts, contrariées sans cesse, toujours dans la crainte et dans la gêne, sans appui, sans secours, elles

ont mille adorateurs et n'ont pas un seul ami véritable. Faut-il s'étonner qu'elles aient de l'humeur, de la dissimulation, des caprices ?

Volontiers elle les défend :

« Il est plaisant, s'écrie-t-elle, qu'on ait fait une loi de la pudeur aux femmes qui n'estiment dans les hommes que l'effronterie. »

Ninon, sur quelque sujet qui se présente, prononce, sans le moindre ton doctoral, des maximes que la Rochefoucauld ne désavouerait pas. Sa culture, constamment étendue par des lectures et des méditations, lui permet de juger de toutes choses avec compétence. « Le beau, écrit Châteauneuf, la frappe également quelque part qu'elle le trouve ; et son goût le lui fait découvrir partout où il est, car c'est une espèce d'instinct plus sûr et plus prompt que le raisonnement. » Tel jour, après une séance de musique chez elle, elle argumente contre l'opéra nouvellement introduit en France. Tel autre jour, à l'occasion d'un discours que prononce le sieur Jacques de Tourreil, elle ensevelit sous le mépris public l'éloquence académique (1).

Ainsi, sous chaque avatar qu'il prenne, pour-

(1) Pour se venger d'elle, le sieur Jacques de Tourreil lui décocha cette épigramme :

Dans un discours académique
Rempli de grec et de latin,
Le moyen que Ninon trouve rien qui la pique ?
Les figures de rhétorique,
Sont bien fades après celles de l'Arétin.

chasse-t-elle le ridicule et le pédantisme au profit de la beauté et de la simplicité. Et il semble bien que cette attitude, autant que le charme de sa conversation, lui vaille la tendresse des beaux esprits. Nous ne prétendons point établir la nomenclature des personnages illustres qui, pendant trente ans, assure une renommée prodigieuse à son « rond » (1). Cela nous obligerait à des développements impossibles ici. Sachons cependant que le grand Condé, qui « ne jette point son estime à la tête des dames », et son fils, M. le Duc, y viennent volontiers occuper un fauteuil (2). Sachons que, de passage à Paris, le raugrave Charles-Louis

(1) Un vaudeville (*Bibl. nationale, mss* nos 12624, f° 123 *bis*; 12692, f° 113 V°) nous montre cette affluence :

Dans la rue de Tournelles
La troupe s'assembla, etc...

(2) Le grand Condé, dit-on, quand il rencontrait Ninon dans la rue, faisait arrêter son carrosse pour la saluer. Voici ce que son fils, M. le Duc, écrit d'elle à Gourville, le 20 décembre 1669 : « Je suis bien aise de vous dire qu'il m'est revenu que, dans deux ou trois rencontres, Ninon a assez bien fait son devoir sur certaines choses qui me regardoient. Si vous luy escrivez, mandez-luy, comme de vous, que je vous ay escrit que je suis fort content d'elle. » Et Gourville répond, le 8 janvier 1670 : « J'ay escrit à Mlle de Lanclos le plaisir que j'avois senti d'apprendre par V. A. S. qu'elle estoit très satisfaite de la conduite et du langage qu'elle avoit tenu dans les occasions qui s'estoient présentées. Je ne serois pas autant de ses amis que j'en suis si ses sentiments sur le chapitre de V. A. S. n'approchoient des miens. » (*Archives de Chantilly.*)

considère comme une heureuse fortune d'échanger avec elle quelques propos. Sachons que le futur régent, Philippe d'Orléans, l'écoute comme un oracle, et que Madame, sa mère, l'encourage à l'écouter. « Mon fils, dit-elle, est de ses amis; elle l'aime beaucoup. Je voudrois qu'il l'allast voir plus souvent et la fréquentast de préférence à ses bons amis. Elle luy inspireroit de meilleurs sentiments et de plus nobles que ceux-ci ne font. »

Des cardinaux, des évêques, des ducs et des duchesses, dit un journal ancien, composent ce que Voltaire appelle son « aréopage ». « Les femmes, écrit Mme de Coulanges, courent après Mlle de Lanclos comme d'autres gens y couroient autrefois. » Et Mme de Sévigné ajoute : « Corbinelli me mande les merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez Mlle de Lanclos : ainsi elle rassemble tout sur ses vieux jours, quoi que dise Mme de Coulanges, et les hommes, et les femmes ; mais quand elle n'aurait présentement que les femmes; elle devrait se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans le *bel âge pour plaider*. » Jalousie de la part de Mme de Coulanges, malice de la part de Mme de Sévigné. Cependant l'une et l'autre, à la fin, s'amadouent. La première se montre rue des Tournelles. La seconde n'ose, mais grille d'envie d'y venir. Elle est enchantée que son petit-fils, le comte de Grignan, y soit accueilli. Elle oublie le mal que lui fit la courtisane. Elle s'inquiète de sa santé. Pour en entretenir ses amis, elle adoucit

l'âpreté ancienne de ses épithètes. Notre pauvre, notre aimable Lanclos, dit-elle. Le pardon est descendu dans son cœur.

Sans doute Corbinelli contribue-t-il à la rendre favorable. Cet italien galant occupe une petite charge qui le fait vivre. Tous ses loisirs passent à échafauder des anthologies amoureuses et à babiller dans les ruelles. Il fut l'un de ces badins qu'au temps de la préciosité les compagnies déifièrent. Il s'est assagi. Ninon le tolère à cause de sa gaieté nuancée d'ironie. Il lui marque sa gratitude en se constituant le nouvelliste de son salon. Par lui, Mme de Sévigné sait journellement sur quel sujet les langues affilées de la rue des Tournelles s'exercent.

Mais Ninon lui préfère des auteurs plus pondérés. Elle a passé l'âge où le madrigal résonnait agréablement à ses oreilles. Vainement, croyant lui plaire, l'abbé Régnier-Desmarais, célèbre, en rimes fades, son esprit et son corps. Elle accorde une maigre attention à ses œuvres dont les beurrières des halles se serviront pour envelopper leurs marchandises. Il faut, pour qu'elle s'attarde sur une prose ou sur un poème, qu'elle entende en lui bruire une pensée et qu'elle pressente sa durée.

Elle goûte le rude accent de Boileau et l'approuve de combattre, paladin de la plume, la sottise et la faiblesse de mille écrivassiers sans génie. Elle traite avec considération le satirique. Elle aime son visage pâle aux yeux ardents. Elle se sent

heureuse auprès de lui. Ils vitupèrent ensemble le vice qui pullule comme une herbe sauvage. Le duc de la Rochefoucault, parfois, lorsque la goutte lui permet de quitter son hôtel de la rue de Seine, mêle aux leurs sa rude voix et aussi Mme de la Fayette que Ninon compare à une campagne fertile en fleurs et en fruits.

Plus volontiers la conversation roule sur les arts quand le peintre Mignard ou le musicien Lulli apportent, rue des Tournelles, l'écho de leurs triomphes ou de leurs luttes (1). Plus volontiers M. de Pomponne, secrétaire d'État aux affaires étrangères, l'oriente vers la politique. La comtesse d'Olonne et la maréchale de la Ferté, dont les liaisons scandaleuses alimentent la chronique, l'entraînent sur le chapitre de l'Amour. Mais généralement le hasard en fournit la matière. Toute l'assistance y participe. Sorti de son éternel rêve, le poète La Fontaine y place de temps à autre un mot gai. Le duc de Vivonne, énorme et souriant, la parsème de ses goguenardises et le marquis de Lauzun, petit et fûté, de ses impertinences. Des abbés, Châteauneuf, Gedoyn, et un jésuite, Fraguier, s'ingénient à lui rendre la douceur catholique dont elle est singulièrement dépourvue.

(1) Lulli, selon un manuscrit, aurait adressé à Ninon les vers suivants :

Adorable Ninon,
Vous avez trop d'esprit pour vouloir dire non,
Le plaisir de pécher vaut mieux que le pardon.

Cela indiquerait, entre eux, des relations anciennes.

Catherine Pecquet, femme de Nicolas-Ferdinand Ollier, conseiller au grand Conseil, bourgeoise qui unit en un mariage inattendu l'esprit à la piété, les aide à réaliser ce louable projet. Mais, dans l'ombre des paravents à fleurs, le rire cynique de Chaulieu et de la Fare qu'accompagne le rire cristallin de la duchesse de Bouillon lui indique qu'à intrôniser, rue des Tournelles, le propos vertueux et saumâtre, on risquerait d'en chasser les visiteurs.

Ninon ne manque point d'ailleurs d'occasions d'exercer une vertu qui n'éclate guère en ses causeries. Elle a, en dehors de ses relations, un petit cercle d'amis plus intimes, parmi lesquels Gourville tient le premier rang. A la vérité Gourville n'a pas besoin d'elle. Il est heureux, riche, honoré. On ne se souvient plus qu'il fut jadis, pour ses concussions, pendu en effigie. On lui a fourni le moyen de racheter ses erreurs passées. Ses ambassades en Allemagne et en Espagne lui ont garni la bourse et valu la gratitude du roi. Il se repose, administrant sans fatigue les biens de la maison de Condé. Il possède, à Saint-Maur, un château où il donne des réunions et des fêtes dont les gazettiers vantent la magnificence. Il souffre, comme tous les personnages de cette époque qui vivent dans l'abondance, de la goutte. Ninon, avec lui, évoque surtout les figures d'autrefois Ils ont, autour d'eux, beaucoup vu mourir. Le maréchal d'Albret n'est plus de ce monde, et Molière, et tant d'autres pour qui leurs cœurs battirent. Ils

se consolent mutuellement de ces pertes. Ils sont pareils à des aïeuls restés debout et qui visitent le mausolée de leur famille décimée.

Très loin, sur les marches du trône, Ninon possède une autre amitié qui s'efforce de disparaître sans y parvenir, celle de Mme de Maintenon. Il est malaisé d'affirmer que l'épouse du cul-de-jatte ne rougit point de conserver ce témoin de son ancienne misère. Il est, au contraire, aisé de croire qu'elle le ménage. Elle lui garde une affection mêlée de crainte. Pour se l'attacher, elle lui offrit, dit-on, un logement auprès d'elle à Versailles. Mais Ninon vit le piège qui lui était tendu. On achetait ainsi son silence. Or elle n'était pas femme à accepter cette servitude dorée. Elle répondit doucement qu'il était pour elle trop tard pour apprendre l'art de dissimuler.

Cependant les deux femmes éprouvent parfois le besoin de se revoir. Selon Saint-Simon, ce besoin se manifesta deux ou trois fois et les entrevues eurent lieu dans le plus grand secret. En principe, la marquise souffre difficilement que l'on parle devant elle de la courtisane. C'est rappeler son origine. C'est renouveler le souvenir de ses intrigues avec Villarceaux. C'est remuer toute la boue que les vaudevillistes ramassèrent pour la lui jeter au visage.

En outre, Mme de Maintenon, si elle ne réussit pas à rejeter d'elle le sentiment qu'elle voua jadis à Ninon, exècre davantage encore, à cette heure, son libertinage d'esprit. Elle ne tient donc pas

à se remémorer une époque qu'elle considère comme la honte de sa vie. Notre héroïne, de son côté, observe, à son égard, une réserve complète. Lorsqu'elle se départ de cette attitude, c'est qu'un motif sérieux l'y détermine, motif de générosité le plus souvent. Nulle demande qui vient d'elle n'enregistre d'ailleurs de refus. A toute requête, Mme de Maintenon répond par un prompt acquiescement. Il semble qu'elle ait hâte de débarrasser sa vue du papier où s'étale la large écriture de Ninon (1).

N'importe ! Mlle de Lenclos ne se formalise pas de cette contenance. Elle l'excuse puisqu'elle lui permet, malgré tout, d'exaucer les prières de quelques personnes méritantes. Car c'est sous cette forme que se manifeste sa vertu. Les objurgations et les commandements de la religion ne l'inclineraient nullement à la charité si son cœur ne lui était largement ouvert. Elle est une délicate consolatrice. Les peines d'autrui s'édulcorent sous sa parole lénifiante. Une plainte, d'où qu'elle monte, ne trouve jamais son oreille close. Le marquis de Lassay, marié sur le tard à une fille capricante, Julie de Châteaubriant, lui doit de considérer avec philosophie son infortune conjugale. Et Mme de la Sablière, abandonnée pour le jeu par La Fare, l'envisage comme une divinité

(1) La famille de Mme de Maintenon se montre moins indifférente que la marquise. Les termes affectueux des lettres que Ninon adresse à Mme de Villette en témoignent.

tutélaire à laquelle elle quémande la force de combattre sa sensibilité souffrante (1).

Exquise et merveilleuse Ninon ! De quelque côté qu'on l'examine, à ce moment de sa vie, elle n'offre que charme et séduction. Il se dégage d'elle on ne sait quel parfum de vérité, de douceur, d'apaisement auquel se mêle, à peine perceptible, une ombre de mélancolie. Et c'est pour cela que les compagnies la recherchent et se disputent son entretien. Mais elle ne se prodigue guère. Elle apparaît, de temps à autre, chez la maréchale de Castelnau, ou bien, à la Folie Rambouillet, chez Mme de la Sablière. Et voici de quelle manière le chevalier de Méré, cet homme qui va, par le monde, donnant leçons de courtoisie et d'urbanité, la rencontrant, après de longues années de séparation, chez la duchesse de la Feuillade, se félicite de cette conjoncture fortunée :

« Je vous jure, Mademoiselle, que je n'ai senti de ma vie une joie plus pure que celle que j'eus dernièrement quand je vous rencontrai chez Madame

(1) Une lettre, publiée par le *Bulletin du Bibliophile*, 1879, p. 63 et non reproduite par Colombey indique combien Ninon aime cette protectrice de La Fontaine. D'autre part, Ninon confidente de La Fare et de Mme de la Sablière, écrit à Bonrepos d'exquises choses sur les tristesses de cette liaison troublée : « Je les plains tous deux : c'est un cruel présent du Ciel que l'excès de la sensibilité, et les choses de tendresse font plus souffrir qu'elles ne portent finalement de joie, etc... »

la duchesse de la Feuillade. Ce fut une après-dînée, s'il vous en souvient, que vous étiez toutes deux en particulier. Je n'avois nulle part à cette visite, et même apparemment vous eûtes quelque chagrin l'une et l'autre d'être interrompues dans un entretien si agréable. Je ne laissai pourtant pas de vous savoir bon gré du plaisir que j'eus à vous entendre et à vous regarder : et je croirois que ce seroit une espèce d'ingratitude, ou du moins d'incivilité, de ne vous en pas témoigner mon ressentiment. En effet, Mademoiselle, à bien prendre la chose et sans trop subtiliser, ce n'est pas pour vous seule que vous avez acquis tant de rares qualités et que vous êtes bien aise d'être si aimable ; c'est aussi pour plaire aux plus honnêtes gens et les rendre heureux ; de sorte que la bienséance et l'honnêteté le souffrent si bien qu'ils vous en sont tous obligés, et j'ose vous assurer que personne du monde ne juge mieux que moi des merveilles qui sont en vous et que, si j'avois autant d'esprit à les publier qu'à les connoître, je pourrois ajouter quelque chose à votre réputation si exquise et de si bonne odeur. Parmi tant d'agrémens dont je fus charmé le jour que je vous revis, je n'ai pas oublié qu'après une si longue absence vous me parûtes tout aussi douce que si je vous eusse toujours vue, et que vous me fîtes l'honneur de me permettre d'aller chez vous, comme si je ne l'eusse pas discontinué. Je vous en rends encore mille très humbles grâces, Mademoiselle, et je vous conjure de vous en souvenir,

et de n'être pas fâchée que je sois si reconnoissant. »

Un tel hommage de la part d'un courtisan qui se vante d'avoir éduqué la marquise de Maintenon et qui, seul parmi les coquets du temps, critique le style comme la politesse de Voiture, vaut qu'on le publie. Sans doute Ninon l'apprécie-t-elle. Au moins le chevalier de Méré ne l'assassinera-t-il pas de citations pédantes ni de lourdes grossièretés. Il est efféminé, préoccupé de mille riens, assidu auprès des femmes, soucieux de paraître propre au physique et délicat au moral ; il ne s'impose nulle part ; il possède, en la duchesse de Lesdiguières, une amie qui l'adule et dont l'adulation lui suffit. Il manquait à son prestige d'être reçu chez Ninon en bel esprit après y avoir été reçu en galant. Sa satisfaction est complète et il se rengorge.

Ninon, de son côté, ne se plaint pas de son zèle à lui plaire. Volontiers elle se félicite que ses relations avec Mme de la Feuillade lui aient permis de le conquérir à nouveau, et, cette fois, pour l'amitié. Si tous les salons où elle condescend à paraître lui valaient semblables alcôvistes, sans doute considérerait-elle le monde comme digne de son commerce. Mais tous les salons de cette fin de siècle favorisent malheureusement, aux dépens de l'esprit, la débauche éhontée.

Quai Malaquais, en son petit hôtel, fleuri par Mansard de colonnades rigides, et par Le Nôtre de parterres monotones, et par Le Brun de pein-

tures allégoriques, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, préside aux dissipations de l'un d'eux. Tandis que son mari, indifférent ou aveugle volontaire, pourchasse opiniâtrément le cerf en les forêts de ses domaines, cette déesse aux yeux ardents et au nez retroussé s'efforce, sous ses jupes écourtées, de montrer son pied poupin et ses jambes rondes délicieusement. Elle inspire et suscite les contes que La Fontaine lui lit pour faire bénéficier d'autres compères de la trémulation qu'ils mirent en elle. Enjouée, capricieuse, despotique, mais cajoleuse et fine, elle régit tout un monde de bêtes et de gens, les unes mêlées aux autres, les unes imposées aux autres. Les amants se succèdent dans sa couche, et l'exil au couvent qui la punit, de temps à autre, de ses péchés, ne l'incline point au repentir. Elle est curieuse de tous les vices et même de celui que Chapelle, son ami, enseigne dans les tavernes. Elle gémirait que l'on eût pour elle un respect excessif. Le temps est passé où, pour avoir, jouant avec elle au trictrac, juré en perdant, Boisrobert endura les misères du bannissement. Elle permet aujourd'hui que l'on affirme devant elle, à sa fantaisie, son tempérament.

Chaulieu, Benserade, Segrais, Mme Deshoulières, Pradon, La Fare, se déchargent, en sa présence, de leur fardeau de prose et de rimes cyniques. Elle applaudit aux belles impiétés du duc de Vivonne, aux sacrements du duc de Vendôme et à l'ivrognerie de son frère, le grand prieur.

Elle appelle à elle tout ce que la capitale compte de biberons et de sceptiques souriants.

Au Temple, parmi les verdures qu'illuminent les lustres de cristal, au Temple où les Vendôme établirent leur royaume de galimafrée, elle conduit la farandole des écervelées qui savourent, dénuées de scrupules, toute l'exquisité de l'amour et toute l'illusion de l'ivresse.

Mais il lui manque, pour être tout à fait heureuse et quasiment excusée, l'approbation de Ninon. Instamment elle la quémande. Elle l'obtient rarement. Parfois pourtant, sollicitée avec insistance, la courtisane quitte son logis, gagne le quai Malaquais, ou le Temple, ou encore l'hôtel Boisboudrand où demeure Chaulieu. Mais là vainement s'efforce-t-on à lui rendre, par des recherches de cuisine ou par des hommages agenouillés, ineffables les heures où elle dispense le rayonnement de son esprit. On ne parvient pas à la circonvenir. Elle se dégage avec douceur des liens dont on veut l'envelopper. Elle se refuse à une société qui ignore l'art de garder, en toutes circonstances, la mesure. Elle hait les faces émérillonnées par le vin et oublie quels propos exquis savent tenir les bouches qu'elle entend proférer de répugnantes gravelures.

A ce cercle de débauche, elle préfère celui, plus mélancolique assurément, mais respectable et devenu comme un candide tribunal de poésie que Mlle de Scudéry, pareille à une tireuse de cartes espagnole, maintient au coin de la rue

des Oiseaux. Mlle de Scudéry fait partie de ce qu'elle appelle la catégorie des « vieilles du quartier ». Ninon, qui jadis raillait la précieuse élaborant ses géographies sentimentales, comprend aujourd'hui quelle véhémente aspiration vers l'amour inclinait cette fille laide et prude à griffonner la carte de Tendre. Elle la plaint, et, sans l'affectionner, l'estime.

Mais elle la visite modérément. Son rêve serait de ne jamais sortir de sa maison que pour quelques évolutions sur le Cours. Peu à peu d'ailleurs, à mesure que sa vie avance, elle diminue le nombre de ses relations. Elle souffre d'un affaiblissement de la vue et les lunettes qu'elle porte, principalement pour lire, déparent son visage. Coquette encore, il lui déplaît d'offrir au monde gouailleur le spectacle de ces menues infirmités. Elle demeure donc, autant que cela lui est possible, en son hôtel. Causer et écrire deviennent ses deux occupations favorites (1).

Grossissant son « rond », quelques personnages, avec ses précédents familiers, lui apportent, chaque jour, des raisons nouvelles de trouver la vie

(1) Le *mss* n° 673, f° 11, v° (*Bibl. de la Rochelle*) contient un fragment d'une de ses lettres au verso duquel Tallemant inscrivit quelques notes. On lit encore, sur ce papier, les phrases suivantes : « ... plus mais ils m'ont demander et je n'ay pu m'en exenter. Bonjour mon cher monsieur, quand vous aurés le loisir vous me le manderés. La plume de l'aile m'a fait plaisir. Les bontés des gens spirituels sont trop aymables. »

sédentaire excellente. Le maréchal de Clérambault et la maréchale de Créquy, le futur cardinal Dubois, le fantasque abbé de Troisville, Hautefeuille, bibliothécaire de la duchesse de Bouillon, Bernier, disciple de Gassendi et auteur d'un *Abrégé* de sa doctrine, telles sont les figures juvéniles ou ridées qui émergent de la pénombre de sa chambre. Tous professent pour elle une vénération sans limites. Ils en acceptent d'un même cœur reconnaissant aussi bien la raillerie que les sages préceptes. Avec eux Ninon peut enfin satisfaire cet appétit d'amitié qu'elle sentit toujours éveillé en elle. « La durée en amitié, écrit-elle, n'est pas moins rare que la durée en amour. Il fut un temps où je me piquais de l'un, je ne me pique plus que de l'autre. » « Les temps sont venus, ajoute-t-elle ailleurs, où j'ai tout oublié, hors mes amis. »

Et ces personnages jalousent Saint-Évremont pour qui l'auguste « vieille » trace ces derniers mots. Néanmoins, c'est un régal pour eux qu'entendre la lecture des lettres adressées d'Angleterre par l'illustre débauché. Car, entre Ninon et Saint-Évremont, la séparation a provoqué un actif commerce épistolaire. L'ancien membre de l'ordre des Cîteaux n'a rien perdu de sa verve, de son optimisme, de son libertinage. Une intempérance de plume l'a jadis forcé à quitter la France où Colbert et Le Tellier, indignés qu'il osât librement critiquer les affaires d'État, lui réservaient un appartement à la Bastille. Il vit pauvrement à

Bureau-secrétaire de Ninon
(*Appartenant à M. le vicomte de Casselle.*)

Londres, dans la familiarité d'Hortense Mancini, femme chaleureuse, échappée au joug pudibond de son époux le duc de Mazarin. Il s'est habitué au lieu de son exil au point de ne le vouloir plus quitter :

Passer quelques heures à lire
Est mon plus doux amusement.
Je me fais un plaisir d'écrire
Et non pas un attachement.

Je perds le goût de la satire :
L'art de louer malignement
Cède au secret de pouvoir dire
Des vérités obligeamment.

Je vis éloigné de la France,
Sans besoin et sans abondance,
Content d'un vulgaire destin.

J'aime la vertu sans rudesse,
J'aime le plaisir sans mollesse,
J'aime la vie et n'en crains pas la fin.

Longtemps, il souffrit de la misère et Ninon s'employa à la lui adoucir. Sans cesse, elle s'ingénia à faire rendre gorge aux créanciers que le philosophe laissait en France. Pensionné par le roi d'Angleterre, il se contente maintenant d'un train médiocre, soucieux surtout de continuer les fins repas qui constituent, avec quelques divertissements d'esprit, ses seules voluptés. « Je mange des huîtres tous les matins, écrit-il ; je dîne bien,

je ne soupe pas mal. On fait des héros pour un moindre mérite que le mien. »

Ses amitiés anglaises ne lui font nullement oublier les françaises, et principalement celle de Ninon qui est la plus perspicace, la meilleure. Durant quarante ans, ils sont la consolation l'un de l'autre (1). Ils se regrettent sans avoir le courage de quitter leur réciproque quiétude. « J'aurais souhaité, écrit Ninon, passer ce qui me reste de vie avec vous : si vous aviez pensé comme moi, vous seriez ici... Les anciens amis ont des charmes que l'on ne connaît si bien que lorsqu'on en est privé. » « Que j'envie, dit-elle ailleurs, ceux qui passent en Angleterre, et que j'aurais de plaisir à dîner une fois encore avec vous ! N'est-ce point une grossièreté que le souhait d'un dîner? L'esprit a de grands avantages sur le corps ; cependant ce corps fournit souvent de petits goûts qui se réitèrent et qui soulagent l'âme de ses tristes réflexions. Vous vous êtes souvent moqué de celles que je faisois : je les ai toutes bannies. Il n'est plus temps quand on est arrivé au dernier période de la vie : il faut se contenter du jour où l'on vit. Les espérances prochaines, quoique vous en disiez, valent autant que celles qu'on étend plus loin : elles sont plus sûres. Voici une belle morale : portez-vous bien, voilà à quoi tout doit aboutir. »

(1) Ils se prodiguent les cadeaux. Saint-Évremont envoie du thé à Ninon et celle-ci du vin choisi par Gourville le friand.

La correspondance de Ninon avec Saint-Évremont est, à l'origine, moins élevée de ton. La courtisane craint la vieillesse qui la guette. Le duc de la Rochefoucauld, un jour, lui a dit : « L'enfer des femmes, c'est la vieillesse. » Cela l'a frappée. Elle consulte son ami. Et celui-ci dissipe ses appréhensions : « Votre vie, ma très chère, a été trop illustre pour ne pas être continuée de la même manière jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de la Rochefoucauld ne vous épouvante pas : c'était un enfer médité dont il vouloit faire une maxime. Prononcez donc le mot d'amour hardiment et que celui de *vieille* ne sorte jamais de votre bouche... Quelle ingratitude d'avoir honte de nommer l'Amour à qui vous devez votre mérite et vos grâces !... Avouez toutes vos passions pour faire valoir toutes vos vertus... Vous êtes née pour aimer toute la vie. Les amants et les joueurs ont quelque chose de semblable : qui a aimé aimera. Si l'on m'avait dit que vous êtes dévote, je l'aurais pu croire. C'est passer d'une passion humaine à l'amour de Dieu et donner à son âme de l'occupation ; mais ne pas aimer est une espèce de néant qui ne peut convenir à votre cœur. »

Visiblement, il s'ingénie, par la louange, par des considérations admirables sur la doctrine d'Épicure, à la maintenir sur le terrain matérialiste. Mais il sent que peu à peu Ninon lui échappe. Ce qu'elle écrit sur la nécessité de donner à l'estomac tous ses soins, n'est que boutade. Lorsqu'il lui envoie, pour l'introduire dans le monde, tel ado-

lescent dont il lui recommande la belle complexion physique : « A quoi songez-vous, lui répond-elle, de croire que la vue d'un jeune homme soit un plaisir pour moi ? » Et plus loin : « Ce corps, à la vérité, n'est plus digne d'attention, et l'âme a encore quelque lueur qui la soutient. » A quoi Saint-Évremont réplique :

« Étant jeune, je n'admirois que l'esprit, moins attaché aux intérêts du corps que je ne devois l'être ; aujourd'hui je répare autant qu'il m'est possible le tort que j'ai eu, ou par l'usage que j'en fais, ou par l'estime et l'amitié que j'ai pour lui. Vous en avez usé autrement. Le corps vous a été quelque chose dans votre jeunesse ; présentement vous n'êtes occupée que de ce qui regarde l'esprit : je ne sais pas si vous avez raison de l'estimer tant. On ne lit presque rien qui vaille la peine d'être retenu ; on ne dit presque rien qui mérite d'être écouté. Quelque misérables que soient les sens à l'âge où je suis, les impressions que font sur eux les objets qui plaisent, me trouvent bien plus sensible, et nous avons grand tort de les vouloir mortifier. C'est peut-être une jalousie de l'esprit, qui trouve leur partage meilleur que le sien.

« M. Bernier, le plus joli philosophe que j'aie connu (*joli philosophe* ne se dit guère, mais sa figure, sa taille, sa manière, sa conversation, l'ont rendu digne de cette épithète-là), M. Bernier, en parlant de la mortification des sens, me dit un jour : « Je vais vous faire une confidence que je

ne ferais pas à Mme de la Sablière, à Mlle de Lanclos même, que je tiens d'un ordre supérieur : je vous dirai en confidence que l'abstinence des plaisirs me paraît un grand péché. » Je fus surpris de la nouveauté du système ; il ne laissa pas de faire quelque impression sur moi. S'il eût continué son discours, peut-être m'aurait-il fait goûter sa doctrine. »

Mais ces choses dites avec grâce ne peuvent plus convaincre Ninon. Si elle se réjouit encore de participer à l'allégresse du monde, s'il lui agrée d'être, par les éloges que font d'elle à Londres Saint-Évremont et le duc de Tallard, ambassadeur de France, célèbre dans toute l'Angleterre, s'il lui plaît que cette célébrité imprévue lui vaille la visite et l'affection de la duchesse de Sandwich (1), à la vérité elle n'est plus attachée que par un fil léger aux intérêts terrestres. Dès que l'on plonge dans son âme, on la découvre pleine de mélancolie. Elle lutte contre le désabusement. Elle se plaint d'être, à cause de sa longévité, dans l'obligation de tracer « l'épitaphe du monde ». « Je suis lasse quelquefois, écrit-elle, de faire toujours la même chose et je loue le

(1) Cette grande dame anglaise, fille du comte de Rochester, très répandue en France, au dire du marquis d'Argenson et du duc de Luynes, vint à Paris en 1698, avec son médecin Morelli. Elle en partit charmée de l'esprit de Ninon. Leur amitié fut solide et durable. La duchesse correspondit assiduement, dans la suite, avec notre héroïne. Elle possédait son portrait peint à l'huile.

Suisse qui se jeta dans la rivière par cette raison. Mes amis me reprennent souvent sur cela, et m'assurent que la vie est bonne tant que l'on est tranquille et que l'esprit est sain. La force du corps donne d'autres pensées. L'on préféreroit sa force à celle de l'esprit ; mais tout est inutile quand on ne sauroit rien changer : il vaut autant s'éloigner des réflexions que d'en faire qui ne servent à rien. »

Vainement Saint-Évremont s'évertue à lui rendre l'optimisme dont il est pétri : « Votre lettre, lui répond-elle, m'a remplie de désirs inutiles dont je ne me croyais plus capable. Les jours se passent, comme disait le bonhomme des Yveteaux, dans l'ignorance et la paresse, et ces jours nous détruisent et nous font perdre les choses à quoi nous sommes attachés. Vous disiez autrefois que je ne mourrois que de réflexions : je tâche à n'en plus faire et à oublier le lendemain le jour que je vis aujourd'hui. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'un autre. De quelque sorte que cela soit, qui m'aurait proposé une telle vie, je me serais pendue .»

Sans doute, la disparition successive de ses amis les plus tendres l'incline-t-elle à cette désespérance. Il n'y a jamais eu en elle l'ombre d'un repentir de sa vie passée. Et ce qui le prouve, c'est cette phrase sous sa plume : « Si l'on pouvait penser comme Mme de Chevreuse, qui croyait, en mourant, qu'elle allait causer avec tous ses amis de l'autre monde, il serait doux de le pen-

ser. » Le trépas de Charleval, son ancien martyr, celui de Gourville, celui de la duchesse Mazarin, troublent douloureusement ses dernières années. Celui de Saint-Évremont, qui se produit en 1703, accentue sa tristesse intérieure.

Elle n'est dès lors plus qu'un fantôme pâle. une sorte de peresprit flottant dans la société, doué du geste et de la parole, mais participant d'une existence aérienne. Involontairement elle se tourne tout entière vers cet inconnu qui l'attend et où elle va prochainement s'évanouir. On a affirmé qu'elle avait, jusqu'à l'heure dernière, persisté dans son attitude négatrice à l'égard de la religion. On s'est, à notre avis, trompé (1). Quoi qu'elle fasse pour s'en délivrer, la préoccupation de l'au-delà le tourmente sans cesse. Avec Mme de la Suze moribonde, avant 1673, elle essaie de déchiffrer le mystère de ce Christ singulier que les foules israélites virent évoluer sans comprendre son génie. La comtesse s'en est brusquement énamourée. Toutes deux dissertent sur ce que pouvait être son apparence physique :

— Je crois, dit Ninon, qu'il était blond.

— Point, ma chère, répond l'autre, je sais d'original qu'il était brun.

(1) Selon différents auteurs, la dernière nuit de son existence, elle aurait écrit le quatrain suivant :

Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir
Qui puisse ébranler mon courage.
Je suis en âge de mourir,
Que ferais-je ici davantage ?

Comme la Madeleine, Ninon eût, par amour, suivi cet homme dont la parole, à défaut de la naissance, était divine. Est-ce l'espérance d'entendre, par delà le tombeau, la parabole imagée du prophète qui la tourne insensiblement vers la religion? Est-ce l'exemple que lui donnent en se convertissant des impies notoires comme la maréchale de la Ferté ou le comte de Grammont qui la détermine à chercher un salut problématique? Nul ne le pourrait indiquer nettement.

Auprès d'elle les moines et les abbés se disputent son âme, se rendant compte de quelle conséquence serait, pour leur fortune, la proclamation de leur victoire contre le démon. Un jésuite, le R. P. d'Orléans, la talonne. Mais elle regimbe. Les articles de foi puérile choquent sa raison. Elle se refuse à un aveuglement que partagent tant de fidèles.

— Hé bien, mademoiselle, s'écrie l'autre, à bout d'arguments, en attendant que vous soyez convaincue, offrez toujours à Dieu votre incrédulité.

Mais Ninon ne veut pas aller à Dieu sans raisonner un amour qui doit remplacer tous les autres. A Fontenelle qui, plus aisément, l'entraînerait aux décisions adverses, elle dit ;

« Vous savez le parti que j'aurais pu tirer de mon corps ; je pourrais encore mieux vendre mon âme : les jésuites et les jansénistes se la disputent (1). »

(1) Saint-Évremont écrivait à Ninon, lui annonçant la conversion *in extremis* du comte de Grammont : « Jus-

L'abbé Testu lui-même tente cette conquête difficile. Mais il n'est pas de taille à lutter avec avantage dans les controverses. Il écrit plus aisément un madrigal qu'il ne compose une homélie. Ninon n'ignore point, en outre, qu'en échange de sa défaite, il demanderait le chapeau qu'il manqua à plusieurs reprises. Elle ne ferait pour rien au monde un prince de l'Église de cet avorton sémillant qui porte si galamment la houlette de berger dans les alcôves. Elle le couvre de confusion et le renvoie à ses patenôtres amoureuses.

Et c'est, à l'heure même où elle nage dans ce trouble pénible, que le sieur Arouet, son homme d'affaires, en ce qui concerne les intérêts de sa famille, lui présente son fils, François-Marie. Pas plus que les jésuites qui nourrissent son esprit, elle ne se doute, caressant ses mèches blondes, qu'elle cajole une sorte d'Antéchrist que la religion tout entière haïra sous le pseudonyme de Voltaire. Elle le trouve éveillé, agréable, charmant. Elle aime sa conversation d'où la naïveté de l'enfance est exclue. Elle apprécie sa facilité de poète léger. Elle prédit une belle destinée au bambin de douze ans qui la regarde de ses yeux profonds. Elle n'imagine pas que par lui se prolongera et s'épanouira sa doctrine philosophique

qu'ici, je me suis contenté grossièrement d'être homme de bien; il faut faire quelque choses de plus, et je n'attends que votre exemple pour être dévot. » Selon Vigneul-Marville, Ninon aurait essayé de « l'attirer à un peu plus de christianisme ».

et qu'il est un fils respectueux de son libertinage.

Elle n'a plus que quelques mois à vivre. Elle est malade, mais lucide. Par l'entremise du sieur de Bonrepos, premier commis de la marine, l'un de ses plus dévoués amis et son correspondant assidu, elle a assuré définitivement le sort de son fils, Louis de Mornay. Elle n'a plus à penser qu'à elle. Elle vient alors doucement, et d'elle-même, à la religion. Elle lui demande un secours contre l'inquiétude immense dont elle se sent accablée. Elle s'entoure de tableaux pieux. Une nonne veille sur ses nuits agitées et elle la supplie de procéder, après sa mort, à son convenable ensevelissement.

Quand l'échéance fatale lui semble toute proche, d'une main encore ferme, elle trace son testament « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». Elle laisse quelque argent à ses derniers domestiques Pierre et Marie Poron, frère et sœur, valet et femme de chambre, à Catherine et Marguerite, de l'argent aussi et des hardes aux membres de sa famille survivant du côté des Raconis et qui sont pauvres. En souvenir de l'amitié qui l'unit à Gourville, elle lègue à son neveu, son hôtel de la rue des Tournelles. Et enfin, reconnaissante au bonhomme Arouet de sa perpétuelle obligeance, elle le supplie d'accepter, en échange de la charge d'exécuteur testamentaire, mille francs dont son fils achètera des livres.

Ces ultimes affaires réglées, sagement elle se prépare à la mort. Lorsqu'elle la sent imminente,

elle se rend en l'église Saint-Paul où elle fait confession générale de ses fautes et reçoit l'absolution. Bientôt, alitée, sous la garde de Mmes de Vaubecourt, de Nancrée et Olier, avant que de rendre l'âme, elle reçoit l'hostie dont elle n'avait plus connu la saveur depuis sa petite enfance. Elle est dès lors rassérénée. Elle sait qu'un prêtre, nanti par elle de quelque pécune, dira des messes pour le repos ultérieur de son âme. Le 17 octobre 1705, après trois jours de souffrance, à l'âge de 85 ans, elle s'éteint comme elle a vécu avec une douceur harmonieuse et charmante.

Les chroniqueurs, Dangeau, Sourches et beaucoup d'autres, enregistrent aussitôt sa mort comme un événement, cependant qu'autour de son cadavre chaud encore instrumentent les commissaires au Châtelet. A peine est-elle ensevelie en l'église Saint-Paul que l'abbé de Châteauneuf compose son épitaphe et commence à créer la légende de son irréligion totale :

Il n'est rien que la mort ne dompte
Ninon qui, près d'un siècle, a servi les amours
Vient enfin de finir ses jours.
Elle fut de son siècle, et l'honneur et la honte,
Inconstante dans ses désirs,
Délicate dans ses plaisirs,
Pour ses amis, fidèle et sage,
Pour ses amours, tendre et volage,
Elle fit régner dans son cœur
Et l'extrême débauche, et l'extrême pudeur,

Et montra ce que peut ce triomphant mélange,
Des charmes de Vénus et de l'esprit d'un ange.

. . . . . .

A la vie elle eut grande foi
Pour ne rien mettre à l'aventure
Elle ne crut point la future.

Nulle courtisane, et pas même Aspasie, ne reçut, après sa disparition, tant d'hommages et de tant de plumes illustres. Les poètes, Terrasson, Desmahis, La Harpe, Dorat, Piis et même une sorte de barde slave, le comte de Schouvalow, griffonnant épîtres, épigrammes, quatrains et distiques, lui prodiguèrent les dithyrambes. Les philosophes, d'Alembert, Rousseau, s'inclinèrent gravement devant sa tombe. Et si les biographes, béatement admiratifs, s'évertuèrent à ensevelir dans l'erreur cette existence claire, c'est parce qu'ils eurent pour guide Voltaire, qui propagea sur elle les contes saugrenus (1).

La douce femme méritait mieux que l'ingrati-

(1) Au dire d'Argenson (*Mémoires*, VII, 16-17 novembre 1751), la reine Marie Leckzinska aurait possédé le crâne de Ninon. « Elle va, dit-il, à tous moments voir la *Belle Mignonne ;* c'est une tête de mort. Elle prétend avoir celle de Mlle Ninon de Lanclos ; plusieurs dames de la cour qui affectionnent la dévotion l'ont mise dans le goût de cet outil qu'elles ont chez elle. On pare ces têtes de mort de rubans et de cornettes ; on les illumine de lampions et l'on médite une demi-heure devant elles. » Nous pensons que l'assertion de d'Argenson doit être rangée parmi les contes dont la personnalité de Ninon est enveloppée.

tude posthume de l'homme de Ferney. Lorsque Walpole l'appelle *Notre-Dame des Amours,* il démontre qu'il ne la comprend pas. Il caractérise l'attrait unique de la courtisane ; il célèbre sa forme périssable; il oublie la splendeur de son esprit. La Bruyère la comprend mieux, mais incomplètement encore, disant : « Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme est ce qu'il y a au monde de plus délicieux. L'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes. »

Ninon nous livre, elle-même, en deux phrases d'une lettre, tout le secret de sa séduction : « La philosophie sied bien avec les agréments de l'esprit. Ce n'est pas assez d'être sage, il faut plaire ».

Août 1911.

APPENDICE

DOCUMENTS INÉDITS

• Testament de Ninon de Lanclos (1). — Ce testament a été publié, en 1893, par le vicomte de Grouchy, dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de Paris*, d'après une copie. Nous en avons retrouvé l'original en l'étude de Me Fontana, notaire, rue Royale, n° 10, auquel nous sommes heureux d'adresser, pour l'obligeance de ses communications, nos meilleurs remerciements. La comparaison du texte de cet original avec le texte donné par le vicomte de Grouchy nous a montré l'inexactitude de ce dernier. C'est pourquoi nous croyons devoir publier ici cette pièce purifiée de ses incorrections :

(1) Le testament autographe, écrit sur papier de format in-folio, est accompagné : 1° d'un acte signé de Jean le Camus, lieutenant civil, constatant que Me François Lange, notaire de Ninon, lui a présenté intacte l'enveloppe de sa cliente contenant ses dernières volontés et qu'ouverture en a été faite en sa présence; 2° de l'enveloppe où sont tracés de la main de Ninon les mots suivants : « Mon testamant cacheté de six cachés fait le X neuf décembre 1704. Anne de Lanclos. »

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Puisque Dieu me fait la grâce d'avoir l'esprit libre, c'est icy ma dernière volonté; je donne aux pauvres de la paroisse deux cent frans, à mon confesseur, M. Brunet, cinquante francs pour me dire cinquante messe pour le repos de mon âme. Pour mon enterrement, dix écus, afin qu'il soit le plus simple qui ce pourra.

Je donne à M. de Gourville, neveu de feu M. de Gourville, pour les obligations que j'ay à l'oncle, ma maison où je loge, et à cause que je l'ay toujours et personnellement aymé. Si la calité de légataire universel est nécessaire pour hotoriser ce testament, je le supplie de le prendre parce qu'il ne peut luy estre à charge, aient assés pour ce que je puis laisser et que mon bien n'est chargé de debte ny de parens. Je laisse à mon valet La Pierre trois mille francs, à sa sœur, qui est ma femme de chambre, deux mille francs, à la fille qui sert en bas, Margueritte, deux cen francs, à Catherie qui sert en bas aussy soixante livres, à sœur Marie Provaut, soixante livres pour m'ensevelir. J'oublie à dire que je défens que la Pierre et sa sœur ne prennent point mon deuil ; si je le voulois, je leur laisserois pour cela. Je donne à Nielle Emero, qui est un peu ma parente et qui en a besoin, deux mil cinq cens livres et à la veuve Ferrier, ma parente aussy deux mil cinq cens livres. Je suplie très humblement M. Arouet de vouloir bien, par la bonté qu'il a pour moy, de ce charger d'exécuter mon testament et de me permettre de laisser à son fils qui est au Jésuite mille francs pour luy avoir des livres ; c'est une grace dont je luy seray fort obligée. Je donne et lègue à M. l'abbé de Trianon-Lagrange un contract de seize mille francs sur les gabelles de l'hotel de ville, je le suplie d'en disposer selon un employ que j'en veux faire. J'oublies de donner à Nielle Emero deux robes que j'ay les plus

neuves et une jupe à son choix et à la veuve Ferier une robe et une jupe qui luy soit convenable, une de mes coiffure de dentelle à Mlle Emero à son choix, la priant de ne pas prandre le deuil pour le petit lais [legs] que je luy faits, et à la veufve Férier le meme ordre. Fait le dix-neuf décembre 1704.

Signé : ANNE DE LANCLOS.

Je suplie M. Arouet que l'on norice mes domestiques six semeines.

Ninon de Lanclos morte, les scellés furent apposés dans sa maison à la requête des héritiers et le *Procès verbal de scellés* suivant fut dressé (1) :

« L'an mil sept cens cinq, le Dimanche dix-huitiesme jour d'octobre, sur les neuf heures du matin, Nous Charles Bizoton, conseiller du Roy, commissaire au Chastelet de Paris, ayant esté requis, sommes transporté rue des Tournelles, en une maison à porte cochère dont est propriétaire Dlle de Lenclos, où estant se sont présentez et nommez Marie Draconis [De Raconis], veuve de Mre Jean Emerault, conseiller du Roy, lieutenant-général de Nomény, pays messin, et Mre François Hurault de Gourville qui nous ont dit que le decedz de lade Dlle Anne de Lenclos, fille majeure, estant arrivé le jour d'hyer sur les cinq heures après midy et ayant interest sçavoir lade Dame veufve Emérault en qualité d'habil à se dire et porter héritière de la Dlle de Lenclos, sa cousine, et ledit de Gourville comme son légataire universel, nomé par le testament olographe de lade Dlle de Lenclos qui fut ou-

(1) *Archives nationales*, Y 13191. Il est daté du 18 octobre 1705. Document inédit que nous résumons.

vert le jour d'hier par M. le lieutenant civil et déposé en conséquence de son ordonce à Me François Lange notaire de nostre ville. A la considération des biens délaissez par ladte Damoiselle de Lenclos, estant dans ladte maison, Ils nous ont requis de vouloir apposer nos cachets et scellez sur iceux en la considération de leurs droits et actions et de qui il appartiendra, faire description sommaire de ce qui se trouve en ladte et laisser le tout en la garde de Pierre Poron, valet de chambre de ladte damoiselle et ont esleu leur domicile sçavoir ladte Dame Emérault rue Saint-Claude, parsse Saint-Paul et ledit sieur de Gourville rue de Condé. Et ont signé : Marie de Raconis, F. Hérault de Gourville.

Sur quoy, nous Comre susd. avons, entendues parties donné acte, etc... ayant esté conduit dans un petit appartement ayant veue sur la rue et entré dans une chambre où nous avons trouvé le corps de ladte damelle Lenclos estendu mort sur son lict et auprès d'iceluy damelle Marie-Louise Emérault, fille de ladite veufve et Pierre et Marie Poron, domestiques de ladte damelle qui ont affirmé en nos mains n'avoir osté ny détourné aucuns effet de ladte succession tant auparavant que depuis le deceds de ladte damelle Lenclos, decedde le jour d'hier soir sur les cinq heures du soir, avons procedde à l'apposition de nosd. scellés en ladte chambre ainsy qu'il suit après que les clefs des coffres et bureaux nous ont esté représentez par led. Poron.

Premièrement sur ce audt de deux tiroirs du bureau de bois de cèdre fermez à clef audte des serrures desquels avons apposé une bande de papier et sur chaque bout un cachet du sceau de nos armes et à l'esgard des tiroirs et gradins garnissant led. bureau se sont trouvez ouverts et vuides.

Item. Avons apposé une autre autre bande de papier

aud^e de la serrure de la table d'un autre petit bureau de bois de noyer, fermé à la clef et sur chaque bout un cachet du sceau de nos armes. Les quatre tiroirs dud. bureau se sont trouvez ouverts et vuides, pourquoy ils n'ont point esté scellez du consentement des parties.

Item. Avons apposé une bande de papier aud^e d'une porte à deux battans d'un cabinet ayant veue sur la cour de lad^e maison et sur chaque bout un cachet du sceau de nos armes. Ensuite les meubles trouvez en led et en lad. chambre.

Premièrement un feu et gril de fer garnie de pelle, pincette, douze siège et fauteuils, dix tableaux de différentes grandeurs, un petit miroir à bordure de glace, un paravant de quatre feuilles de toille peinte, une couche à bas pilliers garnie de ses rideaux à petits carreaux et housse de tafetas cramoisy, une table, une petite armoire garnie de fil de Richard [d'archal ?], remplye de livres et sept autres volumes de leurs couvers de veau.

Dans l'antichambre, avons aud^e d'une armoire à deux battans, fermée à clef, apposé une bande de papier aud^e de la serrure et sur chaque bout un cachet du seau de nos armes, dans laquelle a esté renfermé plusieurs lettres missives trouvez sur le bureau de bois de cèdre. Duquel antichambre, estant monté dans une chambre servant d'office, au 2^e étage, après que la vaisselle d'argent a esté renfermée dans une armoire à deux battans, avons aud^e de la serrure apposé une bande de papier et sur chaque bout un cachet du sceau de nos armes, dans lequel office s'est trouvé plusieurs bouteilles et quatre siège.

Duquel office estant sorty, sommes entré dans une grande chambre où couche les filles de chambre dans laquelle s'est trouvé un coffre de bois d'esbeine fermé à clef, aud^e de la serrure duquel nous avons apposé une

bande de papier et sur chaque bout un cachet du sceau de nos armes, lad^e^ bande tenant du corps et du couvercle dudit coffre. A l'esgard d'un bas d'armoire et coffre appartenant à la fille de chambre, n'ont esté scellez.

Dans une autre chambre de plein pied, avons aud^e^ des volets d'en haut et d'en bas d'une armoire de bois de noyer fermée à clef apposé aud^e^ des serrures chaqune une bande de papier et sur chaque bout un cachet du seau de nos armes.

De laquelle chambre, estant entré dans un petit cabinet ayant veue sur la cour, avons aud^e^ d'une armoire à deux battans fermant à clef, apposé sur chacune une bande de papier et sur chaque bout un cachet du sceau de nos armes.

Duquel cabinet, estant monté au troisiesme Etage et entré dans la chambre dud. Poron, les meubles et coffres et bureau et une grande armoire estant dans le passage n'ont esté scellez attendu que ledit Poron a déclaré que le tout lui appartient.

Ensuitte ayant esté conduit aud^e^ d'une porte d'un garde-meuble au haut de lad^e^ maison, laquelle fermée à la clef, avons aud^e^ de la serrure mis une bande de papier tenant au corps et linteau de lad^e^ porte et sur chaque bout un cachet du seau de nos armes. De laquelle chambre estant descendu dans la cuisine, s'est trouvé la batterie de cuisine, la vaisselle d'estain et dans la cave, huit ou neuf voyes de bois et vingt bouteilles de vin. Plus led. Poron a déclaré qu'il a un escriptoire (1) et une sallière d'argent qu'il représentera.

Du consentement de S^r^ de Gourville et de la dame Emérault, la succession est laissée en garde de Pierre et Marie Poron.

(1) Mot illisible.

En octobre 1705, le sieur François Arouet, receveur des épices de Mrs de la Chambre des Comptes, demande au lieutenant-civil Le Camus, par ministère du procureur de Roissy, en qualité « d'exécuteur testamentaire de deffuncte damoiselle Louise (*sic*) de Lenclos » la levée des scellés apposés par le commissaire au Chatelet Bizoton pour « estre fait l'inventaire des biens de la succession de lade Damoiselle » en la présence de ses héritiers présomptifs. Le Camus accorde l'autorisation de lever les scellés le 19 octobre. Le 20 octobre François Arouet signifie par ledit de Roissy l'autorisation audit Bizoton. Le mercredi 21 octobre 1705, ledit Bizoton se transporte rue des Tournelles à huit heures du matin. Comparaissent François Arouet, demeurant cour du Palais, paroisse de la Sainte-Chapelle, comme exécuteur testamentaire, Marie de Raconis, veuve de Jean Emérault, demeurant à Paris, rue Saint-Claude, Marais du Temple, paroisse Saint-Germain, cousine et héritière de la défunte, François Hurault, seigneur de Gourville, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques du Haut-Pas, en qualité de légataire particulier et universel, noble homme César Bréchet, sieur de Lagrange, avocat en Parlement, conseiller du Roy, pour Véronique de Raconis, veuve de Mre Vialard, seigneur d'Orvilliers et damoiselle Angélique de Raconis, femme du sieur Damours ou Dancourt, capitaine des gardes du roi de Portugal, héritières ou intéressées dans la succession, absentes, Marie Poron, comme créancière de 200 livres par billet de 28 juillet 1703.

Toutes ces parties requièrent la levée des scellés. Les scellés sont aussitôt levés et l'inventaire et la prisée faits, sous les yeux de Me François Lange, notaire de la défunte, par Jean Hémelier, huissier, priseur et vendeur de biens de la prévôté de Paris.

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE
DAMOISELLE ANNE DE LANCLOS DU 21 OCTOBRE 1705 (1)

« « *Dans la cave.*

Livres.

Premièrement huit voyes de bois prisez et estimez douze livres la voie revenant audit prix à la somme de quatre vingt seize livres. cy . . 96
Item 300 de fagots prisez douze livres, cy . . 12
Item cinq voyes de charbon prisez douze livres, cy 12

Dans la cuisine.

Item une crémaillère, pelle, pincette, deux grands chenets, un tourne-broche garny de ses poids de pierre et de son cordage, une broche, un gril, une lèchefrite, deux réchauds, deux autres réchauds, une chaudière de fonte, une petite marmite de fer sans couvercle, une poille à frire et une à faire cuire des marons, un devant de feu, un vivier, le tout de fer, prisé et estimé ensemble huit livres, cy . . 8
Item une fontaine garnie de son couvercle et robinet, une poêlle à confiture, une cuvette, une cloche et bassin à faire cuire des pommes, une caffetière, une petite passoire, trois chandelliers et un martinet, le tout de cuivre rouge prisé et estimé le tout ensemble trente livres y compris une casserole, cy 30
Item un petit réchaud rond, un poislon, deux autres moyens poislons, un petit chandellier

(1) *Minutes de Me Fontana*, notaire à Paris, 10, rue Royale.

à main prisé et estimé le tout ensemble trois livres, cy . . . . . 3 .

Item un buffet servant de garde-manger de bois de chesne et haistre, deux autres petits garde-manger à jours de bois blanc, un petit salloir, quatre vieilles chaises, deux de bois blanc rempaillez et deux autres couvertes de vieille tapisserie prisé et estimé quatre livres, cy. 4

Item un mortier de marbre blanc avec goupillon de bois prisé et estimé trente sols, cy. . 30

Item la quantité de trente livres d'estain commun prisé à raison de treize sols la livre, revenant, audit prix, à la somme de dix-neuf livres dix sols, cy. 19 10

Sous la porte cochère.

Item une chaise à porteurs doublée d'un satin à raye jaulne et trois rideaux de taffetas rayé, trois glaces fines et ses bastons prisé et estimé quatre-vingts livres, cy 80

Item une portière de bois blanc garnie de serge verte estant à la porte de la cuisine, un croc à pendre viande de fer prisé et estimé cinquante livres, cy 50

Dans une petite chambre en entrant à l'appartement de ladite deffuncte au premier estage ayant veue sur une cour.

Item un petit lit de repos de bois de chesne garny d'une paillasse, un matelats, remply de crain, un lit et traversin de coutil remply de plume et une couverture en housse de tapisserie de Bruge, trois petits tabourets de bois

de chesne remplis de crain couverts de mesme tapisserie, une table de bois de noyer sur son chassis garnie d'un tiroir, un grand guéridon de bois noircy, une armoire de bois de noyer à deux volets garnie de fil d'archal par en haut fermant à clef, prisé et estimé le tout ensemble trente livres, cy. 30

Item trois pièces de tapisserie de Flandres à verdures contenant quatre aulnes de couver ou environ, un rideau de fenestre de toille de cotton unie prisé et estimé quarante francs, cy 40

Item une chaise de comodité de bois d'hestre, neuf pièces de faiances servant de garnitures de cheminée prisé quarante sols, cy. . . . 40

Item une pendulle garnie de ses mouvements et de son battant en sa boiste de bois d'esbeine garnie au-devant de cuivre doré fait à Paris par Théodore Denize prisé et estimé dix livres, cy 10

Dans une grande salle audit premier estage ayant veue sur ladite rue où est déccédée lad^e deffuncte.

Item une grille de fer garnie de 4 pommes de cuivre, une pelle et pincette de fer polly, un soufflet, le tout prisé et estimé ensemble dix livres, cy. 10

Item une couche à bas pilliers de bois de chesne garnie de son enfonçure, une paillasse, un sommier garny de crain, un matelas de futaine remply de laine, un grand lit et traversin de coutil, une couverture de laine blanche, une

autre picquée de Mareuil, une courte-pointe aussi picquée de Mareuil, le tour de ladite couche composé de deux grands rideaux, deux bonnes grâces, fond et dossiers, pentes et soubassemens de taffetas rayé à petits carreaux en falbanat, une housse composé de deux grands rideaux, deux bonnes grâces de taffetas rouge, le ciel dudit lit à la duchesse garny de quatre grands couverts de pareil taffetas rayé à petits carreaux prisé et estimé le tout ensemble cent écus, cy. 400

Item quatre rideaux de fenestres et une portière en deux pièces de pareil taffetas à petits carreaux, six chaises dont quatre à bras à bas dossiers de bois doré aux extrémitez emplis de crain couverts d'une toille rouge avec leurs housses de mesme taffetas à petits carreaux, un grand fauteuil de commodité, deux autres fauteuils aussy couverts de tapisserie fait à l'éguille emplis de crain, un autre fauteuil aussy de comodité de bois de noyer remply de crain couvert de pluche rouge, deux autres petits fauteuils de bois noircy à petit dossier remplis de crain couverts de satin broché à fond vert prisé et estimé le tout ensemble cent-vingt livres, cy 120

Item un petit lit de repos de bois noircy garny de son enfonçure, d'un matelas remply de laine, un matelas de crain, un petit traversin de coutil remply de plume couvert de mesme taffetas à petits carreaux pareil à celuy de la housse, une petite housse de taffetas à petits carreaux, un devant de bois de chesne garny de satin rouge, deux petits tabourets de bois

de chesne remplis de crain couverts d'un petit satin, deux petites tables, sçavoir une de bois de cèdre et l'autre de chesne couverte d'une petitte tapisserie à la turc prisé et estimé le tout ensemble vingt-cinq livres, cy. 25

Item une table de bois de cèdre sur son chassy garnye d'un tiroir, un bureau aussy de bois de cèdre garny de dix-huit petits tiroirs, deux guéridons de pareil bois, un autre grand guéridon de bois noircy et un petit de bois de noyer, un petit bureau de bois raporté de bois doré composé de six tiroirs et de sa chapelle, un pulpitre de bois de noyer, deux petites tables façons de la Chine, deux petites boistes aussy de bois de la Chine, prisé et estimé le tout ensemble quarante livres, cy. 40

Item un grand miroir de vingt-six poulces de face sur dix-huit de large dans sa bordure aussy de glace, deux autres petits miroirs de seize poulces de glace d'hauteur ou environ sur dix-huit de large aussy dans leurs bordures de glace, un trumeau de glace de cheminée en deux pièces avec sa bordure de bois doré contenant trente-six poulces de lon ou environ prisez et estimez cent livres, cy . . 100

Item huit feuilles de paravans peints à feuillages prisé et estimé six livres, cy 6

Item quatre tableaux peints sur toille représentans paisages en leurs cadres de bois doré, prisé et estimé dix-huit livres 18

Item cinq petits tableaux peints sur toille à fleurs dans leurs cadres de bois doré, prisé et estimé quatre livres, cy 4

Item un autre tableau peint sur toille représen-

tant la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean dans son cadre de bois doré, prisé et estimé 20 sols, cy 20

Item sept tableaux peints sur toille représentant des portraits dans leurs cadres de bois doré prisé six livres, cy 6

Item un petit bureau à mettre livres de bois de cèdre garni de fil de laton fermant à clef, prisé et estimé trois livres, cy 3

Item quatre pièces de faiences, une urne et deux petites buirettes prisé et estimé trente sols, cy. 30

Dans l'office au second estage.

Item une armoire de bois de chesne à deux volets fermant à clef, deux tables de bois de sapin, deux fauteuils et une chaise remplis de crain couverts, sçavoir une de cuir et les deux autres de toille jaune prisé et estimé le tout ensemble cinquante sols, cy 50

Dans la garde-robbe au second estage.

Item un vieil bas d'armoire de bois de chesne fermant à clefs à deux volets, une vieille malle prisé et estimé vingt sols, cy 20

Dans l'antichambre de la seconde chambre ayant veue sur lad^e rue.

Item une armoire de bois de noyer à quatre volets fermant à clef, un vieil coffre ou bahu quarré couvert de cuir noir, un vieil fauteuil, une chaise de bois noircy remply de crain cou-

vert d'une toille jaune, six autres fauteuils de pareil bois aussy de crain couverts de pareille toille, une vieille table de bois de chesne, un tapis de tapisserie de Bergame, une petite table à eschec, un plateau de cuivre jaune, prisé et estimé le tout ensemble douze livres, cy . . 12

Dans la chambre.

Item un soufflet, un coffre-fort de bois de chesne, une table de bois peint sur son chassy garnie d'un tiroir, un tableau peint sur toille à verdure et personnage dans son cadre de bois doré, un petit buffet de bois raporté contenant onze tiroirs fermans à clef, le devant desquels tiroirs est d'escaille tortue, un petit guéridon prisé et estimé le tout ensemble 8 livres, cy. . . . 8

Item une couche à bas pilliers garnie de son enfonçure, une paillasse, un matelas remply de crain, un lit et traversin de coutil remply de plume, une couverture de laine blanche, une petite courtepointe d'indienne picquée, le tour de lad^e couche composée de deux rideaux, deux bonnes grâces de fil et laine à fond vert, une autre petite couche à bas pilliers, garnie de son enfonçure, une paillasse, un matelas remply de crain, un lit et traversin de coutil remply de plumes, une couverture de laine blanche prisé et estimé trente livres, cy. . . . 30

Item une portière de bois couverte de serge verte à la première chambre prisé vingt sols, cy 20

Et après avoir vacqué jusqu'à midy sonné, les choses inventoriées dans la présente vaccation sont restez en la

garde desd^ts s^r et d^me Porron qui s'en sont solidair^t chargez comme dépositaires et l'assignation continuera ce jour d'huy deux heures de relevée et ont signé fors lad^e sœur Porron.

MARIE DE RACONI, F. HÉRAULT DE GOURVILLE, AROUET, BRELUT DE LAGRANGE, PORRON, DONA, LANGE, HEMELLIER.

Et ledit jour deux heures de relevée à la requeste et présens ce que dessus lesdits nommez ont continué ledit inventaire ainsy qu'il ensuit.

Dans le garde-meuble au 3^e estage ayant veue sur lad^e rue.

Item un petit lit de sangle, un poisle à fond cuivre rouge monté sur son pied de fer, un grand et petit seau de faiance, deux pots de faiance, quatre feuilles de paravant des Indes, une table d'Ecaille raportée sur son chassy, une épinette avec sa boiste de bois de noyer, une petite table de bois de chesne sur laquelle elle est posée, quatre feuilles de paravant couverts de toille indienne, une porte pareille, deux chaises de bois noircy, une table ronde de bois blanc, un bas d'armoire de bois de chesne à deux volets fermant à clefs, un petit banc garny de sangle couvert d'une toille verte prisé et estimé le tout ensemble vingt-cinq livres, cy 25

Item une douzaine de bandes de siège de gaze rouge à petits quarreaux. Un tour de lit de Damas brodé d'or faux doublé de taffetas rouge composé de deux grands rideaux et deux bonnes grâces, pentes et soubassemen

de pareil estof avec son impérialle, quatre grands rideaux de taffetas rouge de fenestre prisé et estimé quatre-vingts livres, cy. . . 80

Item, deux pièces de tapisserie contenant huit aulnes ou environ de tour de verdures de Flandres avec bandes de toille prisez et estimez cent livres, cy 100

Dans une armoire cy-dessous inventoriée estant en une chambre ayant veu sur ladite cour.

Item huit chemises de toille blanche et garnies de dentelles de Malines aux manches et au col élimées prisé et estimé vingt-cinq livres, cy . 25

Item sept autres chemises de toille blanche sans manche garnies d'une petite dentelle au col prisé et estimé quinze livres, cy 15

Item quatre paires de manchettes de toille garnies de différentes dantelles tant Malines, mignonnettes que Flandres prisé et estimez trente-cinq livres, cy 35

Item une garniture de dentelle de Malines prisée et estimée vingt-cinq livres, cy 25

Item deux bazins et une cornette de toille garnie de grosse dantelle, une paire de manches de nuit, une vieille camisolle de futaine, onze mouchoirs à moucher de toille de batiste prisez et estimez le tout ensemble quatre livres, cy 4

Item dix-huit autres mouchoirs aussy de toille de batiste, neuf autres mouchoirs de grosse toille prisez et estimez dix livres, cy . . . 10

Item quatre housses de fauteuils vert et aurore prisez et estimez trois livres, cy 3

Ensuivent les habits trouvez dans une armoire inventoriée au second estaje.

Item un manteau de taffetas avec la juppe aussy de taffetas couvert de gorge de pigeon prisé cinquante livres, cy 50

Item une jupe de damas blanc à fleurs, une autre juppe de satin blanc à bande et par le bas jaune et autres couleurs, un jupon de satin blanc remply de mouches et bandes couleurs de pourpre, le tout picqué, une robbe de chambre des Indes doublée d'un taffetas cramoisy à bandes noires prisé et estimé le tout ensemble avec une juppe de toille rayée brodée à petits bouquets trente livres, cy . . . 30

Item une escharpe de gaze, une autre escharpe aussy de gaze, un petit juppon de satin blanc brodé par le bas de fleurs, un autre juppon de gros de Tours, à bandes rouge et blanc, un corset piqué couvert d'un satin noir, un corset, un couvre-pied d'escorce de bois piqué, remply de cotton prisé et estimé le tout ensemble trois livres, cy 3

Item sept paires de manches de toille blanche garnie de dantelle de Malines, deux vieilles camisolles, un tablier d'Angleterre, deux petits bazins, trois bonnets picqués, un peignoir garny de vieille dantelle, un tabellier de toillette, une vieille toillette garny d'une vieille dantelle, un dessu de bavolet, prisé et estimé ensemble seize livres, cy 16

Item un juppon de taby brodé par le bas, doublé d'une petitte toille de cotton, une courtepointe

de satin blanc brodé à fleurs et brodée d'or faux, prisé ensemble trente livres, cy . . . 30

Dans une armoire cy-dessus inventoriée aud^t second estage sur la cour.

Item un petit couvre-pied de toille indienne prisé vingt-cinq sols, cy. 25

Dans l'office s'est trouvé dans l'armoire les choses qui suivent.

Item, cinq draps de grosse toille contenans deux letz, prisez et estimez dix livres, cy. . . . 10
Item quatre paires de draps de toille blanche fort élimées prisez et estimez seize livres, cy . . 16
Item deux douzaines de serviettes de toille ouvrée avec la nappe de pareille toille. Deux autres de serviettes aussy de toille ouvrée élimée prisez ensemble vingt-cinq livres, cy . . . 25
Item un rideau de fenestre et six petites serviettes de toille unie prisez et estimez six livres, cy 6

Dans une petite chambre à côté de celle où est deceddé lad^e D^lle deffunte.

Item un petit couvre-pied de taffetas des Indes piqué, doublé d'un taffetas rouge, un oreiller remply de plumes couvert d'un taffetas à carreaux, un autre oreiller remply de plumes couvert de toille peinte, un petit canapez couvert d'un satin de Bruge, un petit lit de repos garny de son enfonçure, un sommier de crain, un

petit matelas emply de laine, un petit lit et traversin de toille grise remply de plume couvert d'une petite housse de satin de Bruge, une petite table façon de la Chine, un garde-feu et un devant d'un satin broché de la Chine, un petit coffre d'Angleterre posé sur une petite table de bois d'ollivier et garny de plaques de cuivre doré fermant à clef prisé et estimé ensemble quarante livres, cy. . . . 40

Item environ dix aunes de tapisserie de satin de Bruges faisant le tour de lad. chambre, quatre petitte feuilles de paravant de toille peinte en personnages prisées et estimées avec deux rideaux de toille la somme de cinquante livres, cy 50

Item douze petits tableaux, sçavoir dix peints sur toille et deux en *extanples* [estampes] de différentes grandeurs représentans divers personnages et paisages prisé et estimé le tout ensemble dans leurs bordures de bois doré huit livres, cy 8

Item quarante pièces de porcelaine faisant la garniture des cheminées prisées et estimées cinquante livres, compris le vrac, cy . . . 50

Item une juppe de satin à raye rouge et jaune avec un galon d'argent au bas, doublé d'un taffetas blanc, une autre juppe de satin à fond blanc et raye rouge et petits bouquets et doublée d'un taffetas blanc. Une autre juppe de tabi blanc doublé d'un taffetas aussy blanc, une robbe de chambre de satin à rayes jaunes, viollette et café, doublé d'un taffetas noir. Une autre robbe de chambre de satin à fond bleu remplis de bouquets, doublée d'un taffe-

tas noir. Une autre robbe de chambre de satin à rayes rouge et vert doublé d'un taffetas vert ; une autre robbe de chambre Indienne doublée d'un taffetas aurore, un petit manteau de satin blanc à fleurs prisé et estimé ensemble soixante livres, cy 60

Item un termomet et un baromet prisé estimé dix livres, cy 10

Item soixante volumes de livres tant in-folios et in-quartos qu'in-douze reliés tant veau que parchemin, traittant de differends sujets, prisez quarante livres, cy 40

Ensuit la vaisselle d'argent.

Item six flambeaux dont deux quarrés et quatre petits de toillette ou cabinet, deux éguierres, une bassinoire, une écuelle couverte, une scallière, une mouchette avec son porte-mouchette, un encrier et un poudrier, le tout d'argent monté poinçon de Paris poissant vingt-quatre marcs cinq onces prisé à raison de trente une livres le marc suivant la déclaration du Roy revenant audit prix à la somme de sept cens soixante-trois livres sept sols, six deniers, cy 763.7.6

Item un bassin ovalle, un grand plat, deux moyens, un petit plat, une douzaine d'assiettes à la marée, cinq cuilliers, cinq fourchettes et cinq manches de couteau aussy d'argent poinçon de Paris prisé à raison de trente-deux livres, sept sols, six deniers le marc, le tout pesant quarante-trois marcs, revenant audit prix à la somme de mil trois

cens quatre-vingt-douze livres, deux sols, six deniers, cy 1392.2.6

Ensuivent les deniers de comptant.

Item cent quarante escus à trois livres dix-sept sols et trente-huit livres en pièces de dix sols revenant le tout ensemble à cinq cens soixante-dix livres, cy 570

Ensuivent les papiers.

Premièrement. Une liasse de trente-trois pièces, la première desquelles est la grosse d'un décret des Requestes de l'Hostel en datte du 11 mars 1678 par lequel a esté adjugé à ladite feue damoiselle de Lanclos une maison scize à Paris rue des Tournelles sur elle saisies réellement à la requeste de Mre Louis de Mondion, maistre d'Hostel de la feue reyne-mère pour la somme de onze mil six cens livres et le surplus sont contrats et autres actes, sentences et procédures concernant ladite maison le tout cotté et paraphé, etc.

Item la grosse d'un contract de constitution passé par devant Garnier et Le Roy (1) notaires à Paris le 5 janvier 1700 par Messieurs le prévost des Marchands, eschevins de cette ville de Paris à ladte Damoiselle de Lanclos de huit cens dix livres de rente sur les aydes et gabelles de France, moyennant seize mil deux cens livres dont ils sont racheptables. Inventorié.

Item la grosse d'un contract passé par devant Loyer et

(1) Études actuelles de Mes Camille-Charles Tollu et Félix-Albert-Marie Huguenot, 70, rue Saint-Lazare, et 50, rue de la Boétie, à Paris.

Lange (1), nottaires, le seize octobre mil six cens soixante-onze par lequel Frédéric-Charles de Roye de la Rochefoucauld, comte de Roye et dame Isabelle de Durasfort, son espouse, ont constitué à ladite Damoiselle de Lanclos 1.200 livres de pension viagère pour la somme de treize mil livres qu'elle leur avoit fourny. Inventorié.

Item la grosse d'un autre contract de constitution passé par devant Buon et Le Semelier (2) nottaires le seize octobre mil six cens soixante-dix par Messieurs de la Ville et Communauté de Lion à ladite feue Damoiselle de Lanclos de mil livres de pension viagère moyennant huit mil trois cens trente-trois livres, six sols, huit deniers qu'elle leur avoit fourny. Inventorié.

Item la grosse d'un autre contract passé par devant Moufle et Gigault (3), notres à Paris le 23 janvier 1669, par lequel MM. les gouverneurs et administrateurs de l'hospital des Incurables de cette ville de Paris ont constitué à lade Damoiselle de Lanclos deux mil livres de rente et pension viagère moyennant 25.000 livres qu'elle leur a fourny comptant. Inventorié.

Item le brevet original d'un transport fait par ledt Sr Arouet à lade feue Damoiselle de Lanclos de la somme de trois mil livres produisant interrests à prendre sur Me Claude Le Roi, notaire au Chastelet de Paris moyennant pareille somme fournie comptant par lade

(1) Études actuelles de Mes Jules Lesguillier et Fontana, 9, rue de Villersexel, et 10 rue Royale, à Paris. Nous donnons plus loin cet acte, le seul qui nous ait paru intéressant.

(2) Études actuelles de Mes Charles-Amédée Lefebvre et Louis Bossy, 8 *bis*, rue de l'Échelle, et 11, rue des Pyramides, à Paris.

(3) Étude actuelle de Me Eugène-Isidore-Edmond Flamand-Duval, 24, rue La Fayette, à Paris.

Damoiselle de Lanclos auquel ont intervenu led[t] sieur Le Roy qui a accepté led[t] transport passé devant Valet et Levesque notaires le 7 septembre 1696. Inventorié.

Item un billet signé de la Loire en datte du vingt-huit janvier 1705 de la somme de 5.200 livres, payable au porteur dans un an causé pour valeur receue comptant. Inventorié.

Item un billet signé Edme Rodeau (?) en datte du 11 juillet 1705 de la somme de 7.000 livres payable à lad[e] Damoiselle de Lanclos au premier janvier pour valeur receue comptant. Avec lequel est un écrit signé Anne de Lanclos en datte du 27 janvier 1705 par lequel elle reconnoist que sur le contenu de l'autre party ne lui appartient que 3.000 livres, les quatre autres appartenant à M. de la Boissière-Mornet, capitaine de vaisseau à Toullon qu'il a prié de luy placer avec le sien lesd[es] deux pièces inventoriées une comme l'autre.

Item un écrit signé de Mondion datté du dernier may 1675 portant reconnoissance qu'il ne luy est rien dub des 3.000 livres, dont luy a esté fait un billet par lad[e] Damoiselle de Lanclos le mesme jour. Inventorié.

Item, un écrit signé La Boissière Mornay en datte de Toulon de 3 avril 1701 par lequel il reconnoist que Mad[lle] de Lanclos luy a fait remettre les six mil trois cens quatre-vingt livres, trois sols, cinq deniers, qu'il luy avoit donné pouvoir de recevoir pour luy de M. Aroüet s'il les avoit receus de Mme la Marquise de Villarceaux, en sus lettre de change qu'il avoit tirée sur ledit sieur Aroüet et le surplus en argent. Avec lequel écrit est une lettre de change de quinze cens livres tirée par led[t] sieur de la Boissière, de Toullon le dernier janvier 1701 sur led[t] sieur Aroüet au dos de laquelle est le receu du contenu en icelle et une procuration dud[t] sieur De la Boissière le nom du procurateur en blanc pour l'administration de

ses affaires et recevoir ce qu'il luy seroit deub, en datte à Toullon le douze may 1685 lesdites trois pièces inventoriées, l'une comme l'autre.

Item une liasse de douze pièces qui sont quittances, mémoires et autres actes servans à la descharge de la succession de lad^te Damoiselle de Lanclos et d'instruction dans les affaires d'icelle, cottées et paraphées par premier et dernier et inventorié sur lesd^ts premier et dernier pour le tout.

Ce fait, et ne s'estant plus rien trouvé à mettre au présent inventaire, tous les papiers et argent comptant inventoriés par icelluy ont esté mis en la possession dud^t S^r Aroüet en lad^te qualité et tous les meubles et autres choses contenus aud^t présent inventaire, laissez en la garde desd. Pierre et Marie Poiron qui s'en sont solidairement chargez comme dépositaires et ce du consentement des autres parties esd^ts noms et qualitez et auxdit^es protestations portées par led^t procès-verbal dud^t sieur commissaire et ont signé fors la d^e Marie Porron qui a déclaré ne le sçavoir de ce enquise.

Marie de Raconis. F. Hérauld de Gourville. Brelut de Lagrange. Hemellier. Dona. Arouet. Porron. Lange.

CONSTITUTION VIAGÈRE DU 16 OCTOBRE 1671 (1).

Furent présens en leurs personnes très haut et très puissant seigneur Messire Fédéric Charles de Roye de la Rochefoucault, chevalier, seigneur comte de Roye et autres lieux. Et très haute et très puissante Dame Ysabelle de Durasfort, son espouse, de luy autorisée pour l'effect des présentes, demeurans à Saint-Germain-des-

(1) *Minutes de M^e Fontana*, notaire à Paris, 10, rue Royale.

Prez, 2, rue des Petits-Augustins, parroisse Saint-Sulpice. Lesquels ont confessé avoir reçu de Damoiselle Anne de Lanclos, fille majeure usante et jouissante de ses droicts, demeurant à Paris, rue des Tournelles, parroisse Saint-Paul, à ce présente, qui leur a baillé, compté, nombré et délivré réellement et à la veue des notaires soubsignez en louis d'argent et monnoye le tout bon, la somme de treize mil livres. De laquelle ils se sont contentez. Et moyennant icelle somme lesdits Seigneur et Dame comte et comtesse de Roye ont par ces présentes créé et constitué, et promis solidairement l'un pour l'autre sans division ne discution, Renonçans aux bénéfices et exceptions desdits droicts, Garentir de tous troubles quelconconques, fournir et faire valloir, à ladite Damoiselle de Lanclos ce acceptante, Douze cens livres de pension viagère, que lesdits Seigneur et Dame de Roye promettent et s'obligent solidairement comme dit est Bailler et payer doresnavant par chacun an à ladite Damoiselle de Lanclos pendant sa vie, en cette ville de Paris, ou au porteur aux quatre quartiers accoustumez dont le premier payemenl escherra avec la portion de temps du reste du présent quartier au dernier jour de décembre prochain. Et ainsy continuer de quartier en quartier, la vie durant comme dit est de ladite Damoiselle de Lanclos, laquelle rente demeurera esteinte avec la vie de ladite Damoiselle. A icelle pension avoir et prendre sur [En blanc dans l'acte] Et généralement tous et chacuns les autres biens, meubles, terres, possessions, immeubles, présens et à venir desdits Seigneur et Dame de Roye, qu'ils ont solidairement comme dit est chargez, affectez et hypotequez, à payer, continuer, fournir et faire valloir ladite pension viagère par chacun an auxdits quatre quartiers comme dit est. Nonobstant toutes choses à ce contraires. Pour par ladite Damoiselle de Lanclos recevoir les arré-

rages de ladite pension et en disposer à sa volonté sa vie durant comme dit est. Son déceds estant arrivé, icelle pension demeurera entièrement esteinte et amortie au proffict desdits Seigneur et Dame de Roye qui se sont dessaisis de leurs biens jusqu'à concurrence de ladite pension, voulans que faute de payement d'icelle pension un an après l'eschéance, estre privez du fond d'icelle rente, laquelle demeurera convertie en rente annuelle pour ladite Damoiselle de Lanclos et les siens, suivant l'ordonnance sans qu'il soit besoin d'autre demande et jugement et sans que les arrérages de ladite pension de douze cens livres qui auroient esté lors payez, puissent estre imputez sur le principal, ny répétez contre ladite Damoiselle de Lanclos en quelque sorte et manière que ce soit. A quoy lesdits Seigneur et Dame ont renoncé par ces présentes, Et seront lesdits Seigneur et Dame de Roye tenus audit cas de deschéance de bailler bonne et suffisante caution bourgeoise résidente et solvable en cette ville de Paris, qui s'obligera solidairement avec eux au payement et rachapt de ladite rente, ce qui a esté ainsy convenu et arresté entre les parties, Sans quoy le présent contract n'auroit esté faict, Pour l'exécution duquel lesdites parties ont chacune de leur part esleu domicilles irrévocables en cette ville de Paris ez maisons où elles sont demeurantes sus déclarées, ausquels lieux nonobstans, promettans, obligeans, les dits Seigneur et Dame de Roye solidairement comme dessus, Renonceans... Faict et passé en l'hostel des dits Seigneur et Dame de Roye, L'an mil six cens soixante-onze le seiziesme jour d'octobre avant midy. Et ont signé.

Frédéric-Charles de Roye de la Rochefoucauld. Isabelle de Durasfort. Anne de Lanclos. Lange.

LES PORTRAITS DE NINON DE LANCLOS

Les portraits gravés de Ninon de Lanclos que possède la Bibliothèque nationale, soit dans la collection alphabétique, soit dans la collection Hennin nous paraissent tous apocryphes, même celui de Saint-Aubin publié par Colombey. Ils furent confectionnés au dix-huitième siècle, probablement d'imagination et on n'y trouve aucune ressemblance avec ceux que l'on peut considérer comme authentiques.

L'émail de Petitot, conservé au Musée du Louvre et publié dans l'ouvrage intitulé : *les Émaux de Petitot* ne représente nullement Ninon de Lanclos. On peut s'en convaincre en lisant le catalogue actuel de ce Musée.

Les deux portraits qui, seuls, nous donnent une image véritable de l'illustre courtisane sont ceux de Marseille et de Bruxelles publiés pour la première fois en ce volume. En les confrontant, on constate, entre les deux visages, une parfaite identité de traits. Ninon est simplement plus jeune dans la peinture de Bruxelles.

Celle-ci est formellement attribuée à Mignard. Celle de Marseille, d'abord donnée au même peintre, est actuellement, dans les archives du Louvre, portée aux inconnus. Elle garde cependant encore l'écriteau, dont la para, vers 1850, le conservateur Dassy, écriteau où s'étale le nom de Mignard.

Pour quiconque connaît l'œuvre de Mignard, ce tableau semble bien lui appartenir. Si l'on doit émettre un doute, c'est bien plutôt au sujet de la peinture de Bruxelles. Là, rien ne désigne spécialement la manière du fameux portraitiste et nous sommes fort tentés de restituer cette toile à Ferdinand. Ferdinand, en effet, portraitura Ninon. D'autre part si Mignard fut l'ami de

notre héroïne et reproduisit ses traits, rien ne nous assure qu'il les reproduisit à deux reprises différentes.

Il existe un autre portrait de Ninon, donné par elle à la duchesse de Sandwich. Nous ignorons où se trouve cette peinture. Elle a été reproduite dans l'ouvrage de Mlle Helen Kendrick Hayes : *The real Ninon de l'Enclos*, 1908.

Enfin le Musée de Versailles a récemment acquis une toile non signée sur laquelle est inscrit le nom : Ninon de Lenclos. Nous la reproduisons également pour la première fois, mais sous toutes réserves. Vainement chercherait-on, entre cette image et celles que nous envisageons comme authentiques, une similitude de traits (1).

LE SECRÉTAIRE DE NINON DE LANCLOS

Après la publication, dans le *Temps*, de notre article : « *Chez Ninon de Lanclos* » nous avons reçu de M. le vicomte de Cossette, une lettre nous informant qu'il possédait un secrétaire ayant appartenu à notre héroïne. Ce secrétaire, provenant du château d'Eu, fut acheté à la vente des biens de la maison d'Orléans, après le départ de Louis-Philippe.

M. le vicomte de Cossette a bien voulu nous en communiquer la photographie ci-dessus reproduite et nous l'en remercions sincèrement. Le meuble porte, sur l'un de ses tiroirs, l'inscription suivante :

(1) Il existe une peinture de Steube, gravée, en 1828, par Blanchard aîné, représentant : *Ninon de Lanclos offrant sa bibliothèque à Voltaire*. Le sujet de cette peinture est basé sur une légende. Les figures de Ninon et de Voltaire que l'on y voit sont traitées d'imagination.

« *Ce secrétaire a été vendu par moi Guillaume Siachiez, ébéniste, rue du Temple, n° 17, le 10 janvier 1680 à Mademoiselle Ninon de Lenclos vingt-cinq louis.*

Par sa disposition intérieure et par le nombre de ses tiroirs, ce secrétaire paraît conforme à l'article suivant de l'*Inventaire :*

« *Un petit bureau de bois raporté de bois doré composé de six tiroirs et de sa chapelle.* »

La date de vente correspond également à la date d'installation de Ninon en son hôtel de la rue des Tournelles. Nous croyons donc que le meuble lui a appartenu, bien que ce ne fut guère l'habitude des marchands, à cette époque, de mettre de semblables inscriptions sur les objets vendus par eux et que l'orthographe de la dite inscription ne concorde pas tout à fait avec celle du dix-septième siècle. Sur ces matières on ne peut, en effet, rien affirmer avec certitude. Il y a des exceptions à toutes les règles et déjà était né le sens de la publicité.

ŒUVRES DE NINON DE LANCLOS

PROSE

1° *La coquette vengée*, Paris, Charles de Sercy, 1659, in-12. — *Le même*, S. L. N. D. (Paris, Claude Prudhomme, 1701, in-12) publié à la suite du *Portrait ou le Véritable caractère de la coquette*; Paris, Claude Prudhomme, 1701, in-12.

2° *Portrait d'un inconnu*, dans *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps. Composées par divers autheurs. Quatriesme partie.* Paris, Ch. de Sercy, 1661, pp. 326 et suiv.

3° CORRESPONDANCE AUTHENTIQUE : *Lettres de Mmes de Villars, de Coulanges et de la Fayette, de Ninon de Lenclos et de Mlle Aïssé, accompagnées de notices biographiques, de notes explicatives et de « la Coquette vengée » par Ninon de Lenclos.* Paris, Léopold Collin, an XIII, 2 vol. in-12.

Lettres de Mmes de Villars, de la Fayette, de Tencin, de Coulanges, de Ninon de Lenclos et de Mlle Aïssé accompagnées de notices biographiques, de notes explicatives et de la « Coquette vengée » par Ninon de Lenclos. Paris, Léopold Collin, 1806, 3 vol. in-12 (3e édit.)

Correspondance authentique de Ninon de Lenclos,

comprenant un grand nombre de lettres inédites et suivie de la « Coquette vengée », avec une introduction et des notices par E. Colombey. Paris, Dentu, 1886, in-8. Port. grav. par Saint-Aubin.

4° LETTRES NON PUBLIÉES PAR COLOMBEY : 1° *Bibliothèque de la Rochelle, mss.* n° 673 p. 11, *Fragment.* 2° *A...* S. D. *Bulletin du Bibliophile*, 1879 p. 63 (publiée par E. de Barthélemy).

CORRESPONDANCE APOCRYPHE

1° *Lettres au marquis de Sévigné.* Amsterdam, François Joly 1750, 2 part. en 1 vol in-12. Ces lettres ont été composées par Damours. Elles sont aussi attribuées à Crébillon fils par Voltaire. La même année une autre édition en parut à La Haye, chez Gibert. Elles furent ensuite généralement jointes à la biographie de Ninon publiée en 1751 par Bret. Elles eurent de tout temps un grand succès. Voici la liste des éditions que nous avons pu relever :

Amsterdam, Joly, 1752, 1754, 1757, 1758, 1761, 1763, 1768, 1770, 1772, 1775, 1776, 1779; Londres (Paris, Cazin), 1782 ; Kehl, 1782 (avec des *Notes et remarques philosophiques trouvées dans les papiers de M. de Voltaire*) ; Paris, Imbert, 1796 ; Paris, Capelle et Renaud, 1800 (avec des *Notes historiques et explicatives sur chaque lettre par MM. Guyot des Herbiers et Auguste de Labouisse terminées par l'histoire de Marion de Lorme, amie intime de Ninon* [*par de la Borde*]) ; Paris, Capelle, 1802 (*Nouvelle édit. plus correcte que les précédentes et augmentée de la comédie en vaudevilles, jouée avec succès sur le théâtre des troubadours, sous le titre de « Ninon de Lenclos ou l'Épicuréisme »*) ; Paris, Capelle et Renaud, 1806; Paris, Léopold Collin, 1806 (*Nouvelle édit.*

précédée d'une notice sur Ninon de Lenclos par L. S. Auger); Paris, Garnier 1870 et 1879. TRADUCTIONS : en allemand : Leipzig, 1755 ; en hollandais : La Haye, 1793 ; en anglais : Londres, 1761.

2° *Correspondance secrète entre Mlle Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et Mme de M.* (Maintenon), Paris, Lejay, 1789, 2 vol. in-12. Ces lettres ont été écrites par Alexandre-Joseph-Pierre, vicomte de Ségur, dit Ségur le jeune. Elles obtinrent également un grand succès. Les éditions que nous avons retrouvées sont les suivantes :

Angers, Pavie, 1790 ; Paris, Louis, 1797 ; Paris, Lejay, 1797 ; Paris, Renard, an XIII. Les œuvres diverses, du vicomte de Ségur, réunies en 1819, par Fr. J. M. Fayolle, les contiennent.

3° *Lettres d'amour. Chefs-d'œuvre de style épistolaire choisis dans les plus grands écrivains : Héloïse, Abeilard, la Religieuse portugaise, Ninon de Lenclos, Mlle de Lespinasse, J.-J. Rousseau, Mirabeau, Napoléon*, etc. Paris, 1871, in-12, p. 91, ets.

Les lettres de Ninon comprises dans ce recueil sont extraites des deux précédents ouvrages.

4° *Ninon de Lanclos à M. S... D* (Suard), *auteur d'un mémoire signé Lenoir et d'un mémoire encore pour la dame Kornmann.* S. L. 1787, in-8 de 23 p.

On fait intervenir Ninon dans un procès où est engagé Beaumarchais. Elle était morte depuis 82 ans lorsque parut cet opuscule.

POÉSIE

1° ÉPIGRAMME :

Damon, laisse juger nos yeux.

Pièces intéressantes et peu connues, 1790, VIII, 105. Cette épigramme aurait été écrite par Ninon en ré-

ponse à des vers du duc de Saint-Aignan qui louaient la magnificence des jardins de Versailles. Selon le même ouvrage, les poésies de Ninon seraient dispersées dans les Recueils et particulièrement dans le *Mercure galant* où Donneau de Visé les aurait insérées sous l'anonymat,

2° QUATRAIN AU GRAND PRIEUR DE VENDOME :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes.

BRET : *Mémoires sur la vie de Ninon de Lanclos*, 1751.

3° SANS TITRE :

Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir.

Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres, 1769, II, 55 et s.

On attribue également à Ninon une : *Réponse à la lettre de l'Autre monde*, pièce de seize strophes de quatre vers adressée à Saint-Évremont qui serait l'auteur de la *Lettre de l'autre monde*.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Archives nationales : O[1] 34 f° 315 ; X[1a] 8685 f° 185 V° ; Y 192 f° 224 V° ; ++ Y 13191.

Bibl. de l'Institut : Collection Godefroy, t., 496 113.

Bibl. nationale : Armorial général, Paris, II, 363 ; *Blasons coloriés, Paris, II.* 1773 ; *Pièces originales*, n° 1684 ; *Mss* n[os] 8237 f° 269 ; 10277 f° 39 ; 12618 f° 551 ; 12619 f[os] 15, 231 ; 12620 f° 86, 225 ; 12623 f° 61 ; 12624 f° 123 [bis] et s. ; 12637 f° 35 ; 12638 f° 231 ; 12639 f[os] 296, 340 ; 12680 f° 147 ; 12692 f[os] 114, 195, 197 ; 12722, f[os] 54 cts., 75, 182, 349, 352, 452 ; 12724 f[os] 32 et V° ; 12725, f[os] 27, 92, 314 ; 12726, f° 199 ; 12730, f[os] 341, 342, 536 ; 12731 f° 226 ; 19145 f° 139 V° ; *Nouvelles acquisitions, mss*, n° 4529 f[os] 8, 13, 21, 39, 42, 60, 65, 66, 77, 109, 122, 157.

Bibl. de l'Arsenal : Ms Conrart, t. XIX, in-4, p. 379 (n° 4124) ; *Mss.* n[os] 3287 f[os] 20 V°, 21 ; 3288, f[os] 42 V°, 130 V°

Bibl. du XVI[e] arrond[t] de Paris. Collection Parent du Rosan.

Bibl. de Chantilly, mss n° 1125, *Registre de la correspondance d'Espagne, lettres du 20 décembre 1669 et 8 janvier 1670.*

Bibl. de la Rochelle : mss n° 673 f° 11 V°, 167 et suiv.

Musée Dobrée, à Nantes, n°s 844, 845.

MONOGRAPHIES ET NOTICES

Petite galerie des femmes célèbres des temps anciens et des temps modernes, S. D. ; — TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, édit. Montmerqué et P. Paris, 1854, I. 349 ; II. 405, 406, 407, 411, 413 ; III, 63, 204 ; V. 48, 49, 112 ; VI. 1 et suiv. ; VII. 40, 86, 376. — BRET, *Mémoires sur la vie de Mlle de Lenclos*, 1751. — VOLTAIRE, *Lettre sur Mlle de Lenclos*, S. D. 1751 ; *Dialogue entre Mme de Maintenon et Mlle Ninon de Lenclos*, 1751 ; *Correspondance, passim ;* — DOUXMENIL, *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de Mlle de l'Enclos*, 1751, et nouvelle édition par G. M. Napy, 1908. — MORERI, *Le grand Dictionnaire historique*, 1759, art. *Lenclos.* — DREUX DU RADIER, *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition avec l'histoire des fous en titre d'office*, 1767, I, 68 et suiv. — *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, 1769, II, 55 et suiv. — Abbé DE LA PORTE, *Histoire littéraire des femmes françaises*, 1769, I, 317 et suiv. — *Galerie de l'ancienne cour ou Mémoires anecdotes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1786, II, 83 et suiv. ; — *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature par M. D. L. P.*, 1790, VIII, 89 et suiv. — *Memorie sulla vita di Nina di Lenclos, traadotte dal francese da Vittorio Fournier, Bologna*, 1808 (*ouvrage italien*). — *Ninon*

de Lenclos, Chemnitz, 1823, in-8 (ouvrage allemand). — QUATREMÈRE DE ROISSY, *Histoire de Ninon de Lenclos suivie d'une notice sur Mme de Cornuel avec ses bons mots recueillis pour la première fois*, 1824. — LAPEYRON, *Geheimnisse der beruehmten Schœnheit Ninon Lenclos, oder die Kunst, den Kœrper zu verschœnern und bis in das hœchste. Alter schœn zu erhalten. Aus dem franz. Manuscripte uebers von Ferdinand von Heffen, Magdeburg*, 1845 (ouvrage allemand). — C. A. SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, 1853, IV, 129 et suiv. — AUGUSTE DEBAY, *Laïs de Corinthe (d'après un manuscrit grec) et Ninon de Lenclos. Biographie anecdotique de ces deux femmes célèbres*, 1855, 1858, 1866, 1872, 1874. — ÉMILE LAURENT, dit ÉMILE COLOMBEY, *Ninon de Lenclos et sa cour*, 1858 et nouvelle édit. sous le titre : *La cour de Ninon*, 1867 ; *Ruelles, salons et cabarets*, 1858, pp. 203 et suiv. — PAUL LACROIX, dit P. L. JACOB, *Marion Delorme et Ninon de Lenclos*, 1859. — CAPEFIGUE, *Ninon de Lenclos et les Précieuses de la place Royale*, 1864. — EUGÈNE CREPET, *Le trésor épistolaire de la France*, 1865, I, 293 et suiv. — CHARLES GIRAUD, *Ninon de Lenclos*, 1866. — LUDOVIC LALANNE, *Dictionnaire historique de la France*, 1877. art. *Lenclos*. — ARMAND BOURGEOIS, *Deux salons parisiens au XVII^e siècle*, 1897, pp. 39 et suiv. ; *Un coin du XVII^e siècle littéraire, artistique et mondain*, 1897. — EDMOND BEAUREPAIRE, *Paris d'hier et d'aujourd'hui. La chronique des rues*, 1900, pp. 355 et suiv. — PIERRE BRUN, *Autour du XVII^e siècle*, 1901, pp. 105 et suiv. — HELEN KENDRICK HAYES, *The real Ninon de l'Enclos*, 1908 (ouvrage anglais). — ARNOULD GALOPIN, *Ninon de Lenclos d'après sa corres-*

respondance amoureuse, les témoignages et les récits de ses contemporains, 1911 (1).

POÉSIES ET RECUEILS DE POÉSIES

SCARRON, *Recueil de quelques vers burlesques*, 1643, pp. 11, 33, 64. — LORET, *Muze historique du 22 janvier* 1651. — JULES PILET DE LA MESNARDIÈRE, *Poésies*, 1656, p. 65 et suiv. — SARASIN, *OEuvres*, 1685, I, 271, et suiv. — MALHERBE : *Poésies*, édit. Ménage, 1689, p. 432. — VOLTAIRE, *Le Temple du goust*, 1733, pp. 40-41. — RÉGNIER-DESMARAIS, *Poésies françoises*, 1753, I, 148-149. — CHAPELLE et BACHAUMONT, *OEuvres*, édit. Saint-Marc, 1755, pp. 133, 135, 138, 139, 140. — MARQUIS DE MONTPLAISIR, *Poésies*, édit. Saint-Marc, 1759, p. 30. — ANDRÉ SCHOUWALOW, *Épitre à Ninon de Lenclos*, 1773. — LA HARPE, *Réponse de Ninon de Lenclos à M. de V.*, 1773. — SCHOUWALOW ET VOLTAIRE, *Épitre à Ninon de Lenclos et réponse de M. de V.*, 1774. — DORAT, *Anacréon citoyen*, 1774, pp. 15, et suiv. ; *Réponse de Ninon à un comte russe*, 1774. — DESMAHIS, *OEuvres complètes*, 1777, p. 87. — CHEVALIER DE PÜS : *OEuvres*, 1810, IV, 183.

Poésies choisies de M. M. Corneille... 1653, 1re édit., 1re part., p. 82; 2e part., p. 199; 1660, 1re part., pp. 82, 106 ; 5e part., p. 115 ; *Le cabinet satyrique*, 1666, I, 270; *Recueil de Barbin*, 1692, IV, p. 372;

(1) La *Biographie Didot* mentionne, en outre, l'ouvrage suivant : GUYON DE SARDIÈRE : *Vie de Ninon de Lenclos*. Cet ouvrage n'existe pas. Guyon de Sardière, célèbre bibliophile du dix-huitième siècle, n'a jamais été l'auteur d'aucun travail historique.

V, p. 18 ; *Le Conteur*, 1784 ; *Almanach des Muses*, 1827, p. 92.

MÉMOIRES

Marquise DE CAYLUS, *Souvenirs*, édit. de Lescure, 1873, pp. 121 et suiv. — GASPARD DE CHAVAGNAC, *Mémoires*, S. D., pp. 50 et suiv. — CONRART, *Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 592. — DANGEAU, *Journal*, 1857, X, 450. — D'ARGENSON, *Journal et Mémoires*, édit. J.-B. Rathery, 1865, VII, pp. 16-17. — DUCLOS, *Confessions du comte de...*, 1731, II, 128. — Marquis DE LA FARE, *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, 1740, pp. 226 et suiv. — Duc DE LUYNES, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, édit. L. Dussieux et E. Soulié, 1861, VI, pp. 413 et suiv. — Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, édit. Riaux, 1855, IV, 74. — SAINT-SIMON, *Mémoires*, édit. A. de Boislile, 1897, XIII, pp. 140 et suiv., 474, 523, 524. — SAINT-SIMON, *Écrits inédits*, édit. P. Faugère, 1883, VI, 285-286. — Marquis DE SOURCHES, *Mémoires sur le règne de Louis XIV*, édit. de Cosnac et Pontal, 1899, IX, 391. — DE VILLIERS, *Journal d'un voyage à Paris en* 1657-1658, édit. P. Faugère, 1862, p. 183.

CORRESPONDANCES

BUSSY-RABUTIN, *Correspondance*, édit. L. Lalanne, 1858, II, 240, 244. — CHAULIEU, *Œuvres*, 1774, II, 127, 175. — CHRISTINE DE SUÈDE, *Lettres secrètes aux personnes illustres de son siècle*, 1761, p. 56. — GRIMM, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, édit. M. Tourneux, 1877, I, 424 ; II, 39, 53 ; X, 391 et suiv. — MADAME, DUCHESSE D'ORLÉANS, *Cor-*

respondance, édit. Jaeglé, 1880, I, 193-194. — Chevalier DE MÉRÉ, *Lettres*, 1692, p. 196. — SCARRON, *Dernières OEuvres*, 1663, I, 34, 285. — Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. Monmerqué, II, 95, 106, 118, 136, 137, 149-150, 176-177, 191, 200, 231 ; III, 143 ; VIII, 403 ; IX, 458-459 ; X, 243, 248, 356. — Maréchal DE TESSÉ, *Lettres à Mme la duchesse de Bourgogne, Mme la princesse des Ursins, Mme de Maintenon...*, édit. Rambuteau, 1888, p. 411.

JOURNAUX ET REVUES

Mercure galant, 1672, p. 167 ; *Revue de Paris*, 1830 (*Hôtel de Ninon de Lenclos, au Marais, par Lady Morgan*) ; *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe ou Recueil historique et politique sur les matières du temps*, 1705, III, 439, décembre 1705 ; *Le Conservateur*, avril 1758 ; *Journal des Gourmands et des Belles*, 1806, 3e trimestre, juillet, p. 8, note 1 ; *Correspondance littéraire du 5 mai 1857* ; *Bulletin du Bibliophile et du bibliothécaire*, 1862, p. 977 ; 1879, p. 69 ; *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1866, pp. 229, 403, 480, 576 ; 1884 pp. 16, 79, 131 ; 1888, pp. 292, 407, 463 ; 1890, p. 357 ; *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1893, p. 93 ; *Portraits de femmes*, n° 5, mars 1910.

OUVRAGES DIVERS

LOUIS AUDIAT et HENRI VALLEAU, *Un paquet de lettres* (1576-1672) *Henry IV, Henry de Condé, Comte de Soissons, Maréchal d'Albret, Duc de Bouillon, Mme de Maintenon, Ninon de Lenclos*, 1881 (extrait des *Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IX,

pp. 421 et suiv.). — O. DE BESSAS DE LA MEGIE, *Légendaire de la noblesse de France*, 1865, p. 61. — J. F. BLONDEL, *Architecture françoise ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels, etc.*, 1752, II, 141 et suiv. (Sur la Maison de Jules Hardouin de Mansart, momentanément occupée par Ninon). — BOISROBERT, *La Belle Plaideuse, comédie*, 1655, acte II, scène III (Ninon sous le nom de Corinne, Mme Paget sous le nom d'Isabelle); *Les Epistres*, 1659, p. 136; — *Bolæana ou les bons mots de M. Boileau*, 1742, p. 34. — HONORÉ BONHOMME, *Madame de Maintenon et sa famille...*, 1863, p. 71. — BOSSREMANT DE BOSSELLEMONT, *Maintenoniana*, 1773, I, pp. 1 et suiv., 7-8, 24-25. — BRUNET, *Le Nouveau Siècle de Louis XIV ou choix de chansons historiques et satiriques*, 1857, p. 41. — BUSSY-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*, édit. Livet, 1856, I, 312 et suiv; — *Catalogue d'une précieuse collection de Lettres autographes formée par feu M. E. Griolet*, 1910, n° 228; — *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes et de pièces historiques provenant de M. Monmerqué*, 1884, n° 83. — DE CHAMPEAUX, *L'Art décoratif dans le vieux Paris*, 1898, p. 163. — Abbé DE CHATEAUNEUF, *Dialogue sur la Musique des Anciens*, 1725, pp. 8 et suiv. — COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire infernal*, 1863, p. 493; *Légendes infernales*, S. D. p. 301 et suiv. — D'ALEMBERT, *Œuvres*, 1821, II, 302. — GUSTAVE DESNOIRETERRES, *Les cours galantes*, 1860-1864, I, pp. 97 et suiv. — FERNAND DRUJON, *Les livres à clef*, 1888, I, 270, 410, II, 810, 851. — F. FEUILLET DE CONCHES, *Causeries d'un Curieux*, 1862, II, 588 et suiv. — FURETIÈRE, *Le roman bourgeois*, 1666 et 1713. (Ninon sous le nom de Polyphile; Pécourt sous le nom d'un Danseur.) —

Abbé Gédoyn, *Œuvres diverses*, 1745, p. XI. — A. Geffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, 1887, I, pp. XVII, 7, 28 et suiv. — Charles Giraud, *Œuvres mêlées de Saint-Évremond*, 1865, II, 525, 539, 547 ; III, 344 et suiv. — Haureau, *Hist. littéraire du Maine*, 1852, IV, 256. — Arsène Houssaye, *Mlle de La Vallière et Mme de Montespan*, S. D., p. 258. — *Isographie des Hommes célèbres*, 1828-1830, II. — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1872, 2e édit., art. *Lenclos*. — Félix de Juvenel de Carlincas, *Le Portrait de la Coquette ou la lettre d'Aristandre à Timagène*, 1659. — Angliviel de la Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon et à celle du siècle passé*, 1755, *passim*. — La Bruyère, *Les Caractères*, 1696. — Frédéric Lachèvre, *Disciples et successeurs de Théophile de Viau, La vie et les poésies libertines de Desbarreaux, Saint-Pavin*, 1911, pp. 204, 366 et suiv. ; *Bibliographie des recueils collectifs de poésies*, 1903, II, 82. — Lacombe, *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1762, p. 221. — Marquis de Lassay, *Recueil de différentes choses*, 1756, II, 505 et suiv. — Th. Lavallée, *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, 1865, I, 47 et suiv., 116 et suiv., 125 et suiv. — Le Sage, *Gil Blas*, 1735, livre VIII, chap. I. (Ninon sous le nom de Inisilla de Cantarilla ; De Villiers sous le nom de Don Valerio de Luna) ; *Le Diable boiteux*, 1726 (Ninon sous le nom de la Veuve allemande). — *Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet, décrites par Etienne Charavay*, 1885, nos 2051, 2052, 2053. — Emile Magne, *Scarron et son milieu*, 1905, *passim ; Madame de la Suze et la société précieuse*, 1908,

pp. 91, 166 et suiv., 254-255 ; *Le plaisant abbé de Boisrobert*, 1909, pp. 261, 316 et suiv., 357, 376 ; *Madame de Châtillon*, 1910, pp. 42, 43, 72. — MÉNAGE, *Menagiana*, 1715, II, 130, 306, 307. — Abbé DE MONTVILLE, *La vie de Pierre Mignard, premier peintre du Roy*, 1730, pp. 63, 64. — Duc DE NOAILLES, *Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*, 1848, I, 198 et suiv. ; — *Nouveau siècle de Louis XIV ou poésies anecdotes du règne et de la cour de ce prince*, 1793, et 2e édit. an XIII (1804), IV, 263 et suiv. — ANGÉLIQUE PETIT, *L'Amour échapé ou les diverses manières d'aimer contenuës en quarante histoires avec le Parlement d'Amour*, 1669, II, 41 (Ninon sous le nom de Pithie). — J. M. QUÉRARD, *Les supercheries littéraires dévoilées*, 1870, II, 735 et suiv. — F. REISET, *Musée national du Louvre, Dessins, etc.*, S. D. 2e part, n° 1492. — J.-J. ROUSSEAU, *Émile ou de l'Éducation*, 1762, liv. V. — CLAUDE MALINGRE, sieur de SAINT-LAZARE, *Histoires tragiques de nostre temps...* 1635, pp. 411 et suiv. — MADELEINE DE SCUDÉRY, *Clélie*, 1658, I, p. 234 (Ninon sous le nom de Clarice). — SEGRAIS, *Œuvres*, 1755, II, 133. — Vte J. A. DE SÉGUR, *Les femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social*, 1821, II, 233. — SOMAIZE, *Le grand Dictionnaire des Prétieuses*, 1661 (Ninon sous le nom de Nidalie). — Comtesse DE TRAMAR, *L'Évangile profane*, 1905, p. 468. — OCTAVE UZANNE, *L'art et les artifices de la Beauté*, S. D. p. 43. — VANEL, *Galanteries des rois de France*, 1752, II, 132 et suiv. — VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1701, I, 286. — WALCKENAER, *Hist. de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine*, 1858, II, 151 et suiv. ; *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de*

Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, 1842, I, 283 et suiv. ; IV. 108, 119.

ROMANS

EUGÈNE DE MIRECOURT, *Mémoires de Ninon de Lenclos*, 1854 et nouvelle édit. sous le titre : *Confessions de Ninon de Lenclos*, 1882. — JEAN DE TINAN, *L'Exemple de Ninon de Lenclos amoureuse*, 1898. — GASTON DERYS, *L'Ami de Ninon de Lenclos ou l'amateur de morale facile. D'après la correspondance inédite de Guillaume de Bontot*, S. D.

THÉATRE

Colombey a dressé une longue liste des pièces de théâtre où Ninon apparaît. Nous nous bornerons à la compléter :

Molière chez Ninon ou le Siècle des grands hommes, pièce épisodique en prose et en cinq actes, par OLYMPE DE GOUGES, 1788. — *Cinq-Mars*, drame lyrique en vers en quatre actes et cinq tableaux par POIRSON et GALLET, musique de Gounod, 1877. — *Ninon de Lenclos*, épisode lyrique en quatre actes et cinq tableaux de ANDRÉ LENÉKA et ARTHUR BERNÈDE, musique de Edmond Missa, 1895. — *Scarron*, comédie tragique en cinq actes en vers, par CATULLE MENDÈS, 1905. — *Un soir chez Ninon*, comédie en un acte en vers par JOSÉ DE BERYS et MARCEL SCHULTZ, 1911.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE I. 5

CHAPITRE II. 54

CHAPITRE III 94

CHAPITRE IV 144

APPENDICE. DOCUMENTS INÉDITS 191

I. — *Testament de Ninon de Lanclos (texte corrigé)* 193

II. — *Procès-verbal de scellés.* 195

III. — *Inventaire après décès de Damoiselle Anne de Lanclos.* 202

IV. — *Constitution viagère de 16 octobre 1671* . 218

V. — *Les portraits de Ninon de Lanclos* . . . 221

VI. — *Le secrétaire de Ninon de Lanclos* . . . 222

ŒUVRES DE NINON DE LANCLOS 225

BIBLIOGRAPHIE 229

TOURS

IMPRIMERIE E. ARRAULT ET Cie

3049

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020